ALMANACH

1881 34e ANNÉE



AU DÉPOT CENTRAL DES ALMANACHS PUBLIÉS A PARIS
LIBRAIRIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 10

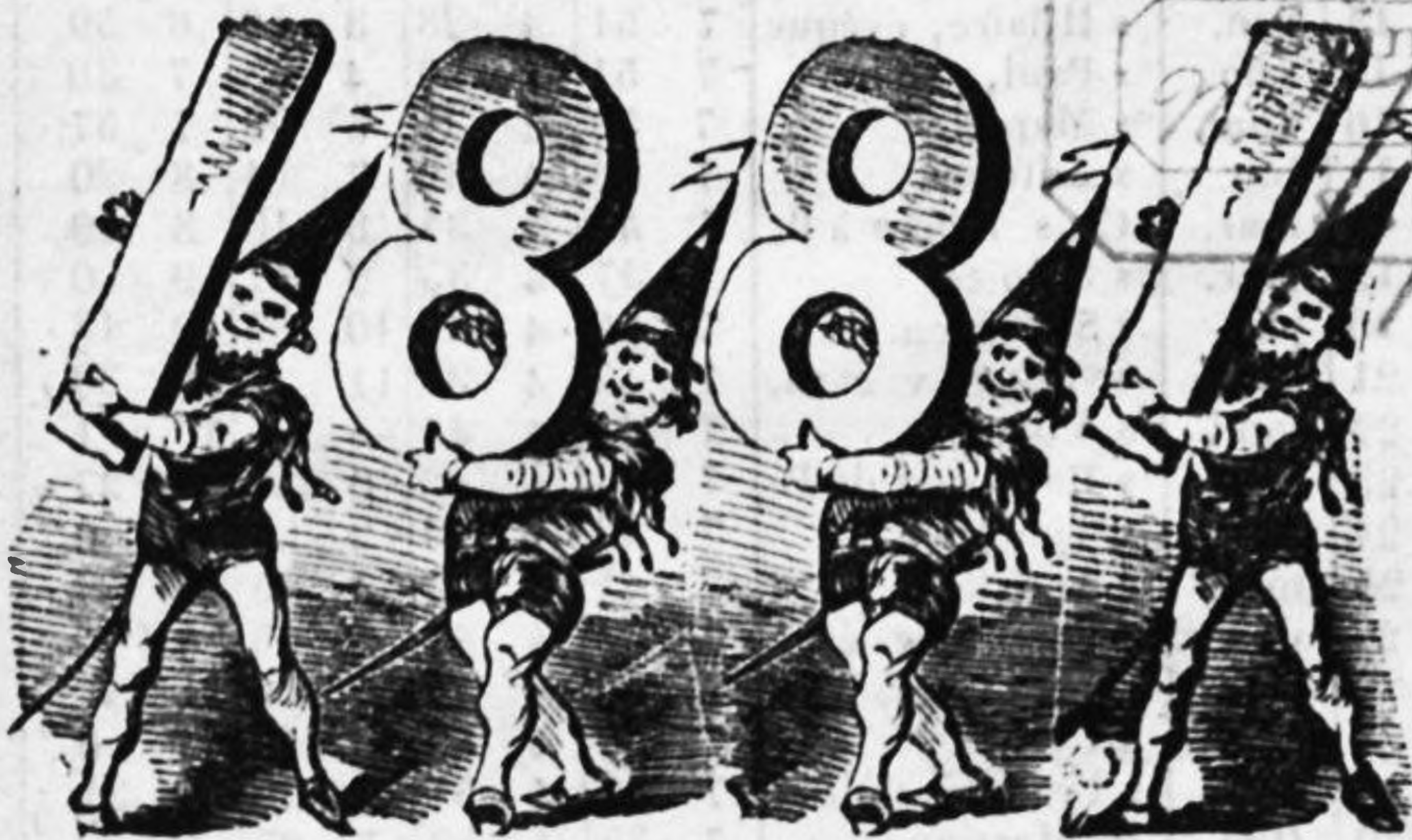
34e ANNÉE. 50 CENTIMES.

ALMANACH ASTROLOGIQUE

SCIENTIFIQUE, ASTRONOMIQUE,

PHYSIQUE, SATIRIQUE, ANECDOTIQUE, ETC.

Magnétisme, Électricité, Locomotion aérienne, Découvertes nouvelles, Progrès, etc.



60 GRAVURES.

PARIS

Au Dépôt central des Almanachs

PUBLIÉS A PARIS

LIBRAIRIE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 10

JANVIER. ≈≈ *Les jours croissent de 1 h. 6 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	sam.	CIRCONCISION.	7	56	4	12	8	27 Matin.	5	41 Soir.
2	*Dim.*	s Macaire, abbé.	7	56	4	13	9	2	7	6
3	lun.	ste Geneviève.	7	56	4	14	9	30	8	28
4	mar.	s Rigobert.	7	56	4	15	9	54	9	47
5	mer.	ste Amélie.	7	55	4	17	10	16	11	2
6	jeud.	ÉPIPHANIE.	7	55	4	18	10	37	—	—
7	ven.	ste Gudule.	7	55	4	19	11	0	0	15 Matin.
8	sam.	s Lucien.	7	54	4	20	11	25	1	26
9	*Dim.*	s Julien.	7	54	4	21	11	53	2	35
10	lun.	s Guillaume.	7	54	4	23	0	27 Soir.	3	40
11	mar.	ste Hortense.	7	53	4	24	1	7	4	40
12	mer.	ste Césarine.	7	52	4	25	1	55	5	34
13	jeud.	*Baptême de N. S.*	7	52	4	27	2	50	6	20
14	ven.	s Hilaire, évêque	7	51	4	28	3	50	6	59
15	sam.	s Paul, ermite.	7	51	4	30	4	53	7	30
16	*Dim.*	s Marcel.	7	50	4	31	5	58	7	57
17	lun.	s Antoine.	7	49	4	32	7	4	8	20
18	mar.	Ch. s. Pierre à R.	7	48	4	34	8	10	8	40
19	mer.	s Sulpice.	7	47	4	35	9	17	9	0
20	jeu.	s Sébastien.	7	46	4	37	10	25	9	18
21	ven.	ste Agnès, v. et m.	7	45	4	39	11	35	9	38
22	sam.	s Vincent.	7	44	4	40	—	—	10	1
23	*Dim.*	s Raymond de P.	7	43	4	42	0	47 Matin.	10	27
24	lun.	s Timothée.	7	42	4	43	2	1	11	0
25	mar.	s Ananie.	7	41	4	45	3	15	11	43
26	mer.	s Polycarpe, év.	7	40	4	46	4	25	0	39 Soir.
27	jeud.	s Jean Chrysost.	7	39	4	48	5	26	1	47
28	ven.	s Cyrille	7	38	4	50	6	16	3	6
29	sam.	s François de S.	7	36	4	51	6	55	4	31
30	*Dim.*	ste Martine.	7	35	4	53	7	27	5	55
31	lun.	s Pierre Nolasque	7	34	4	55	7	54	7	18

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q., le 7, à 8h 18m mat.	Le 7, à 6h 6m du soir.
○ Pl. L., le 15, à 11h 43m mat.	Le 16, à 0h 31m du matin.
☾ D. Q., le 23, à 8h 57m mat.	Le 24, à 6h 34m du matin.
● N. L., le 30, à 0h 57m mat.	Le 30, à 0h 35m du soir.

FÉVRIER. ♓ *Les jours croissent de 1 h. 33 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s Ignace, év.	7	32	4	56	8	17 Matin.	8	38 Soir.
2	mer.	PURIFICATION.	7	31	4	58	8	40	9	54
3	jeud.	s Blaise.	7	29	5	59	9	3	11	9
4	ven.	ste Jeanne de V.	7	28	5	1	9	27	—	—
5	sam.	ste Agathe.	7	27	5	3	9	55	0	20 Matin.
6	*Dim.*	ste Dorothée.	7	25	5	4	10	28	1	28
7	lun.	s Romuald.	7	24	5	6	11	6	2	31
8	mar.	s Jean de Matha.	7	22	5	8	11	51	3	28
9	mer.	ste Apolline.	7	20	5	9	0	44 Soir.	4	17
10	jeud.	ste Scholastique.	7	19	5	11	1	42	4	58
11	ven.	s Séverin.	7	17	5	13	2	44	5	32
12	sam.	ste Eulalie.	7	15	5	14	3	48	6	1
13	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	14	5	16	4	54	6	25
14	lun.	ste Mathilde.	7	12	5	18	6	0	6	47
15	mar.	s Faustin.	7	10	5	19	7	7	7	7
16	mer.	ste Julienne.	7	8	5	21	8	16	7	26
17	jeud.	ste Martine.	7	7	5	23	9	25	7	46
18	ven.	s Siméon.	7	5	5	24	10	36	8	7
19	sam.	s Barbat.	7	3	5	26	11	49	8	32
20	*Dim.*	*Sexagésime.*	7	1	5	28	—	—	9	3
21	lun.	ste Vitaline.	6	59	5	29	1	2 Matin.	9	41
22	mar.	*Chaire de S. Pierre*	6	57	5	31	2	11	10	30
23	mer.	s Pierre Dam.	6	56	5	32	3	14	11	31
24	jeud.	s Mathias.	6	54	5	34	4	6	0	42 Soir.
25	ven.	s Césaire.	6	52	5	36	4	49	2	2
26	sam.	s Porphyre.	6	50	5	37	5	23	3	24
27	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6	48	5	39	5	52	4	47
28	lun.	s. Romain.	6	46	5	40	6	17	6	8

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q., le 6, à 1h 3m mat.	Le 6, à 6h 25m du soir.
○ Pl. L., le 14, à 6h 33m mat.	Le 15, à 0h 39m du matin.
☾ D. Q., le 21, à 7h 39m soir.	Le 22, à 6h 21m du matin.
● N. L., le 28, à 11h 42m mat.	Le 28, à 0h 6m du soir.

MARS. ♈ *Les jours croissent de 1 h. 50 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.	m.	Couch. de la Lune. h.	m.
1	mar.	*Mardi gras.*	6	44	5	42	6 (Matin.)	41	7 (Soir.)	27
2	mer.	CENDRES.	6	42	5	44	7	4	8	44
3	jeud.	ste Cunégonde.	6	40	5	45	7	29	9	58
4	ven.	s Casimir.	6	38	5	47	7	56	11	10
5	sam.	s Adrien.	6	36	5	48	8	27	—	—
6	*Dim.*	*Quadragésime.*	6	34	5	50	9	4	0 (Matin.)	16
7	lun.	s Thomas d'Aq.	6	32	5	51	9	47	1	17
8	mar.	s Jean de Dieu.	6	30	5	53	10	37	2	10
9	mer.	ste Françoise. *Q.T.*	6	28	5	55	11	33	2	54
10	jeud.	s Doctrovée.	6	26	5	56	0 (Soir.)	33	3	31
11	ven.	40 Martyrs.	6	24	5	58	1	37	4	2
12	sam.	s Grégoire le Gr.	6	22	6	59	2	42	4	28
13	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	19	6	1	3	48	4	51
14	lun.	ste Mathilde.	6	17	6	2	4	55	5	11
15	mar.	s Zacharie.	6	15	6	4	6	3	5	31
16	mer.	s Abraham.	6	13	6	5	7	13	5	52
17	jeud.	s Patrice.	6	11	6	7	8	25	6	13
18	ven.	s Gabriel.	6	9	6	8	9	38	6	38
19	sam.	s Joseph.	6	7	6	10	10	52	7	7
20	*Dim.*	*Oculi.*	6	5	6	11	—	—	7	43
21	lun.	s Benoît.	6	3	6	13	0 (Matin.)	2	8	29
22	mar.	ste Léa.	6	0	6	14	1	7	9	25
23	mer.	s Victorien.	5	58	6	16	2	1	10	32
24	jeud.	s Siméon. *Mi-Car.*	5	56	6	17	2	46	11	46
25	ven.	*Annonciation.*	5	54	6	19	3	22	1 (Soir.)	5
26	sam.	s Emmanuel.	5	52	6	20	3	52	2	25
27	*Dim.*	*Lætare.*	5	50	6	22	4	18	3	44
28	lun.	s Gontran.	5	48	6	23	4	42	5	2
29	mar.	ste Eustasie.	5	46	6	25	5	5	6	18
30	mer.	s Rieul.	5	44	6	26	5	29	7	34
31	jeud.	ste Cornélie.	5	42	6	28	5	55	8	48

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q., le 7, à $8^h 11^m$ soir.	Le 7, à $5^h 57^m$ du soir.
○ Pl. L., le 15, à $10^h 46^m$ soir.	Le 16, à $0^h 3^m$ du matin.
☾ D. Q., le 23, à $3^h 39^m$ soir.	Le 24, à $7^h 12^m$ du matin.
● N. L., le 29, à $10^h 41^m$ mat.	Le 29, à $0^h 0^m$ du soir.

AVRIL. ♉ *Les jours croissent de 1 h. 43 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	ven.	s Hugues.	5	40	6	29	6	25 Matin.	9	57 Soir.
2	sam.	s Franç. de Paule.	5	37	6	31	7	0	11	2
3	*Dim.*	La Passion.	5	35	6	32	7	41	11	59
4	lun.	s Isidore.	5	33	6	34	8	29	—	—
5	mar.	s Vincent Ferrier.	5	31	6	35	9	23	0	48 Matin.
6	mer.	s Célestin.	5	29	6	37	10	22	1	27
7	jeud.	s Albert.	5	27	6	38	11	24	2	1
8	ven.	s Gauthier.	5	25	6	40	0	28 Soir.	2	29
9	sam.	s Chrétien.	5	23	6	41	1	33	2	53
10	*Dim.*	Les Rameaux.	5	21	6	43	2	39	3	14
11	lun.	s Léon le Grand.	5	19	6	44	3	47	3	34
12	mar.	s Jules.	5	17	6	46	4	56	3	55
13	mer.	s Herménegilde.	5	15	6	47	6	8	4	16
14	jeud.	s Tiburce.	5	13	6	49	7	22	4	40
15	ven.	*Vendredi saint.*	5	11	6	50	8	37	5	8
16	sam.	s Fructueux.	5	9	6	51	9	50	5	43
17	*Dim.*	PAQUES.	5	7	6	53	10	58	6	26
18	lun.	s Parfait.	5	5	6	54	11	57	7	20
19	mar.	s Léon.	5	3	6	56	—	—	8	25
20	mer.	ste Emma.	5	1	6	58	0	45 Matin.	9	37
21	jeud.	s Anselme.	4	59	6	59	1	23	10	54
22	ven.	ss Soter et Caïus.	4	58	7	0	1	55	0	12 Soir.
23	sam.	s Georges.	4	56	7	2	2	21	1	29
24	*Dim.*	*Quasimodo.*	4	54	7	3	2	45	2	46
25	lun.	s Marc, évangél.	4	52	7	5	3	8	4	1
26	mar.	s Clet.	4	50	7	6	3	31	5	15
27	mer.	s Anthime.	4	48	7	8	3	56	6	28
28	jeud.	s Paul de la Cr.	4	47	7	9	4	24	7	39
29	ven.	s Pierre Martyr.	4	45	7	11	4	56	8	46
30	sam.	ste Catherine de S	4	43	7	12	5	35	9	47

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q., le 6, à 4h 4m soir.	Le 6, à 6h 16m du soir.
○ Pl. L., le 14, à 11h 59m mat.	Le 15, à 0h 19m du matin.
☾ D. Q., le 21, à 9h 47m mat.	Le 22, à 6h 58m du matin.
● N. L., le 28, à 10h 34m mat.	Le 28, à 0h 0m du soir.

MAI. ♅ *Les jours croissent de 1 h. 18 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	*Dim.*	ss Philippe et J.	4	41	7	13	6	21 [Matin.]	10	39 [Soir.]
2	lun.	s Athanase.	4	40	7	15	7	13	11	23
3	mar.	*Inv. de la S. Croix.*	4	38	7	16	8	10	11	59
4	mer.	ste Monique.	4	36	7	18	9	12	—	—
5	jeud.	s Pie V.	4	35	7	19	10	15	0	29 [Matin.]
6	ven.	s Jean Porte Lat.	4	33	7	21	11	19	0	54
7	sam.	s Stanislas.	4	32	7	22	0	24 [Soir.]	1	16
8	*Dim.*	s Désiré.	4	30	7	23	1	30	1	37
9	lun.	s Grégoire de N.	4	29	7	25	2	37	1	57
10	mar.	s Antonin.	4	27	7	26	3	47	2	18
11	mer.	ss Achille et Nér.	4	26	7	28	5	0	2	40
12	jeud.	ste Flavie.	4	24	7	29	6	15	3	6
13	ven.	s Servais.	4	23	7	30	7	31	3	38
14	sam.	s Pacôme.	4	22	7	32	8	43	4	18
15	*Dim.*	ste Delphine.	4	20	7	33	9	47	5	9
16	lun.	s Honoré.	4	19	7	34	10	41	6	12
17	mar.	s Pascal.	4	18	7	36	11	23	7	24
18	mer.	s Venant.	4	16	7	37	11	57	8	42
19	jeud.	ste Pudentienne.	4	15	7	38	—	—	10	1
20	ven.	s Bernardin.	4	14	7	39	0	25 [Matin.]	11	20
21	sam.	ste Virginie.	4	13	7	41	0	50	0	36 [Soir.]
22	*Dim.*	ste Julie.	4	12	7	42	1	13	1	51
23	lun.	*Rogations.*	4	11	7	43	1	35	3	4
24	mar.	*N. D. Auxiliatr.*	4	10	7	44	1	59	4	16
25	mer.	s Urbain.	4	9	7	45	2	26	5	27
26	jeud.	ASCENSION.	4	8	7	46	2	56	6	34
27	ven.	ste M.-Mad. de P.	4	7	7	48	3	32	7	36
28	sam.	s Germain.	4	6	7	49	4	15	8	31
29	*Dim.*	s Maximin.	4	5	7	50	5	4	9	18
30	lun.	s Félix, pape.	4	5	7	51	6	0	9	57
31	mar.	ste Angèle de M.	4	4	7	52	7	0	10	30

Phases de la lune.

- ☽ P. Q., le 6, à $10^h\ 53^m$ mat.
- ○ Pl. L., le 13, à $10^h\ 33^m$ soir.
- ☾ D. Q., le 20, à $3^h\ 16^m$ soir.
- ● N. L., le 27, à $11^h\ 45^m$ soir.

Passage de la lune au méridien.

- Le 6, à $6^h\ 23^m$ du soir.
- Le 13, à $11^h\ 57^m$ du soir.
- Le 21, à $6^h\ 37^m$ du matin.
- Le 27, à $0^h\ 0^m$ du soir.

JUIN. ♋ *Les jours croissent de 20 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	s Pamphile.	4	3	7	53	8	3 (Matin.)	10	57 (Soir.)
2	jeud.	s Marcellin.	4	2	7	54	9	6	11	20
3	ven.	ste Clotilde.	4	2	7	55	10	10	11	41
4	sam.	s François C. *v. j.*	4	1	7	55	10	15	—	—
5	*Dim.*	PENTECOTE.	4	1	7	56	0	20 (Soir.)	0	0 (Matin.)
6	lun.	s Norbert.	4	0	7	57	1	28	0	20
7	mar.	s Claude.	4	0	7	58	2	38	0	41
8	mer.	s Médard. *Q. T.*	3	59	7	59	3	51	1	5
9	jeud.	s Félicien.	3	59	7	59	5	6	1	34
10	ven.	s Landry.	3	59	8	0	6	20	2	9
11	sam.	s Barnabé.	3	58	8	1	7	29	2	55
12	*Dim.*	TRINITÉ.	3	58	8	1	8	29	3	53
13	lun.	s Antoine de Pad.	3	58	8	2	9	18	5	3
14	mar.	s Basile.	3	58	8	2	9	56	6	21
15	mer.	ste Germaine C.	3	58	8	3	10	28	7	43
16	jeud.	FÊTE-DIEU.	3	58	8	3	10	54	9	5
17	ven.	s Aurélien.	3	58	8	4	11	18	10	24
18	sam.	ste Marine.	3	58	8	4	11	41	11	40
19	*Dim.*	s Gervais, s Prot.	3	58	8	4	—	—	0	55 (Soir.)
20	lun.	s Sylvère.	3	58	8	5	0	4 (Matin.)	2	7
21	mar.	s Louis de Gonz.	3	58	8	5	0	30	3	18
22	mer.	s Paulin.	3	58	8	5	0	59	4	23
23	jeud.	ste Ethelrède.	3	59	8	5	1	32	5	29
24	ven.	*Fête du S.-Cœur.*	3	59	8	5	2	12	6	26
25	sam.	s Guillaume, ab.	3	59	8	5	2	59	7	16
26	*Dim.*	ss Jean et Paul.	4	0	8	5	3	52	7	57
27	lun.	s Ladislas.	4	0	8	5	4	51	8	32
28	mar.	s Irénée.	4	1	8	5	5	53	9	0
29	mer.	*s Pierre et s Paul.*	4	1	8	5	6	56	9	24
30	jeud.	Comm. de s Paul.	4	2	8	5	8	0	9	46

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien*
☽ P. Q., le 5, à 3h 29m matin.	Le 5, à 6h 26m du soir.
○ Pl. L., le 12, à 7h 6m matin.	Le 12, à 0h 44m du matin.
☾ D. Q., le 18, à 9h 28m soir.	Le 19, à 6h 11m du matin.
● N. L., le 26, à 2h 13m soir.	Le 26, à 0h 0m du soir.

JUILLET. ♌ *Les jours diminuent de 1 h.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m	h.	m	h.	m.	h.	m.
1	ven.	s Thierry.	4	2	8	5	9 Mat.	4	10 Soir.	6
2	sam.	*Visitat. de N. D.*	4	3	8	4	10	8	10	25
3	*Dim.*	s Anatole.	4	4	8	4	11	14	10	45
4	lun.	ste Berthe.	4	4	8	4	0 Soir.	21	11	7
5	mar.	ste Zoé.	4	5	8	3	1	30	11	33
6	mer.	s Tranquille.	4	6	8	3	2	43	—	—
7	jeud.	s Procope.	4	7	8	2	3	56	0 Matin.	4
8	ven.	ste Elisabeth, reine	4	7	8	2	5	7	0	43
9	sam.	s Ephrem.	4	8	8	1	6	11	1	33
10	*Dim.*	sts Félicité.	4	9	8	0	7	6	2	37
11	lun.	s Pie Ier.	4	10	8	0	7	50	3	52
12	mar.	s Jean Gualbert.	4	11	7	59	8	26	5	14
13	mer.	s Eugène.	4	12	7	58	8	55	6	39
14	jeud.	s Bonaventure.	4	13	7	57	9	21	8	2
15	ven.	s Henri.	4	14	7	57	9	45	9	22
16	sam.	N. D. du Carmel.	4	15	7	56	10	9	10	40
17	*Dim.*	s Alexis.	4	16	7	55	10	34	11	55
18	lun.	s Camille.	4	17	7	54	11	2	1 Soir.	8
19	mar.	s Vincent de Paul	4	19	7	53	11	34	2	17
20	mer.	ste Marguerite.	4	20	7	52	—	—	3	22
21	jeud.	s Victor.	4	21	7	51	0 Matin.	12	4	22
22	ven.	ste Madeleine.	4	22	7	50	0	57	5	13
23	sam.	s Apollinaire.	4	23	7	48	1	48	5	57
24	*Dim.*	ste Christine, v.	4	24	7	47	2	44	6	34
25	lun.	s Jacques le Maj.	4	26	7	46	3	45	7	4
26	mar.	ste Anne.	4	27	7	45	4	48	7	30
27	mer.	s Pantaléon.	4	28	7	43	5	51	7	52
28	jeud.	s Nazaire.	4	29	7	42	6	55	8	13
29	ven.	ste Marthe.	4	31	7	41	7	59	8	32
30	sam.	s Ignace de L.	4	32	7	39	9	4	8	52
31	*Dim.*	s Germain d'Aux.	4	33	7	38	10	10	9	13

Phases de la lune.

- ☽ P. Q., le 4, à 5h 25m soir.
- ○ Pl. L., le 11, à 2h 23m soir.
- ☾ D. Q., le 18, à 5h 43m mat.
- ● N. L., le 26, à 5h 28m mat.

Passage de la lune au méridien.

- Le 4, à 5h 48m du soir.
- Le 12, à 0h 28m du matin.
- Le 19, à 6h 33m du matin.
- Le 26, à 0h 14m du soir.

AOUT. ♍ *Les jours diminuent de 1 h. 38 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	lun.	s Pierre ès liens.	4	35	7	37	11	M. 17	9	Soir. 36
2	mar.	s Alphonse.	4	36	7	35	0	Soir. 27	10	4
3	mer.	Inv. s Etienne.	4	37	7	34	1	37	10	39
4	jeud.	s Dominique.	4	39	7	32	2	47	11	22
5	ven.	*N. D. des Neiges.*	4	40	7	31	3	53	—	—
6	sam.	Transfig. de J. C.	4	41	7	29	4	51	0	Matin. 17
7	*Dim.*	s Gaëtan.	4	43	7	27	5	40	1	25
8	lun.	s Cyriaque.	4	44	7	26	6	20	2	43
9	mar.	s Justin.	4	46	7	24	6	52	4	6
10	mer.	s Laurent.	4	47	7	23	7	21	5	31
11	jeud.	ste Susanne.	4	48	7	21	7	47	6	54
12	ven.	ste Claire.	4	50	7	19	8	11	8	16
13	sam.	s Hippolyte. *V. j.*	4	51	7	17	8	37	9	34
14	*Dim.*	s Eusebe.	4	53	7	15	9	5	10	51
15	lun	ASSOMPTION.	4	54	7	14	9	36	0	Soir. 4
16	mar.	s Roch.	4	55	7	12	10	12	1	12
17	mer.	s Mammès.	4	57	7	10	10	55	2	14
18	jeud.	ste Hélène.	4	58	7	8	11	44	3	9
19	ven.	s Louis.	5	0	7	6	—	—	3	56
20	sam.	s Bernard.	5	1	7	4	0	Matin. 39	4	34
21	*Dim.*	ste Jeanne Chant.	5	2	7	2	1	38	5	7
22	lun.	s Symphorien.	5	4	7	1	2	40	5	34
23	mar.	s Philippe Beniti.	5	5	6	59	3	43	5	58
24	mer.	s Barthélemy.	5	7	6	57	4	47	6	19
25	jeud.	s Louis, roi.	5	8	6	55	5	51	6	39
26	ven.	s Zéphyrin.	5	9	6	53	6	56	6	59
27	sam.	s Joseph Calasanz	5	11	6	51	8	2	7	20
28	*Dim.*	s Augustin.	5	12	6	49	9	8	7	43
29	lun.	Déc. de s. J. B.	5	14	6	47	10	17	8	9
30	mar.	ste Rose de Lima.	5	15	6	45	11	26	8	40
31	mer.	s Raymond Non.	5	17	6	43	0	S. 35	9	20

Phases de la lune.

- P. Q., le 3, à $4^h 52^m$ mat.
- P. L., le 9, à $9^h 16^m$ soir.
- D. Q., le 16, à $5^h 7^m$ soir.
- N. L., le 24, à $8^h 53^m$ soir.

Passage de la lune au méridien.

- Le 3, à $6^h 10^m$ du soir.
- Le 10, à $0^h 6^m$ du matin.
- Le 17, à $6^h 10^m$ du matin.
- Le 24, à $0^h 0^m$ du soir.

SEPTEMBRE. ♎ *Les jours diminuent de 1 h. 44 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	jeud.	s Leu et s Gilles.	5	18	6	41	1	Soir. 40	10	Soir. 9
2	ven.	s Etienne, roi.	5	19	6	39	2	40	11	9
3	sam.	s Lazare.	5	21	6	37	3	31	—	—
4	*Dim.*	ste Rosalie.	5	22	6	35	4	14	0	Matin. 20
5	lun.	s Laurent Justin.	5	24	6	33	4	48	1	38
6	mar.	ste Reine.	5	25	6	30	5	18	3	0
7	mer.	s Cloud.	5	26	6	28	5	45	4	23
8	jeud.	*Nativité de N. D.*	5	28	6	26	6	11	5	45
9	ven.	s Omer, év.	5	29	6	24	6	37	7	6
10	sam.	s Nicolas Tolent.	5	31	6	22	7	4	8	25
11	*Dim.*	s Hyacinthe.	5	32	6	20	7	35	9	42
12	lun.	ste Pulchérie.	5	34	6	18	8	10	10	54
13	mar.	s Aimé.	5	35	6	16	8	51	0	Soir. 1
14	mer.	*Exalt. de la Croix.*	5	36	6	14	9	39	1	0
15	jeud.	s Nicomède.	5	38	6	12	10	32	1	50
16	ven.	ss Corn. et Cyp.	5	39	6	9	11	30	2	32
17	sam.	Stig. de s. F.	5	41	6	7	—	—	3	7
18	*Dim.*	s Joseph C.	5	42	6	5	0	Matin. 31	3	36
19	lun.	s Janvier.	5	44	6	3	1	34	4	2
20	mar.	s Eustache.	5	45	6	1	2	38	4	24
21	mer.	s Matthieu. *Q.T.*	5	46	5	59	3	42	4	45
22	jeud.	s Maurice.	5	48	5	57	4	46	5	5
23	ven.	s Lin.	5	49	5	54	5	52	5	26
24	sam.	*N. D. de la Merci.*	5	51	5	52	6	59	5	48
25	*Dim.*	s Firmin.	5	52	5	50	8	7	6	14
26	lun.	ste Justine.	5	54	5	48	9	17	6	44
27	mar.	ss Côme et Dam.	5	55	5	46	10	2[illegible]	7	21
28	mer.	s Wenceslas.	5	57	5	44	11	32	8	7
29	jeud.	s Michel, arch.	5	58	5	42	0	Soir. 33	9	3
30	ven.	s Jérôme.	5	59	5	40	1	25	10	8

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q., le 1, à 2h 11m soir.	Le 1, à 5h 54m du soir.
○ Pl. L., le 8, à 4h 49m mat.	Le 9, à 0h 31m du matin.
☾ D. Q., le 15, à 8h 11m mat.	Le 16, à 6h 35m du matin.
● N. L., le 23, à 0h 4m soir.	Le 23, à 0h 0m du soir.
☽ P. Q., le 30, à 9h 58m soir.	Le 30, à 5h 44m du soir.

OCTOBRE. ♏ *Les jours diminuent de 1 h. 45 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m	h.	m.
1	sam.	s Remi.	6	1	5	37	2	Soir. 9	11	Soir. 21
2	*Dim.*	SS Anges gard.	6	2	5	35	2	46	—	—
3	lun.	s Denis l'Aréop.	6	4	5	33	3	17	0	Matin. 39
4	mar.	s François d'As.	6	5	5	31	3	45	1	59
5	mer.	s Placide.	6	7	5	29	4	10	3	19
6	jeud.	s Bruno.	6	8	5	27	4	36	4	39
7	ven.	s Serge, ste Bacq.	6	10	5	25	5	2	5	58
8	sam	ste Brigitte.	6	11	5	23	5	32	7	15
9	*Dim.*	s Denis, év.	6	13	5	21	6	6	8	31
10	lun.	s François Borgia	6	14	5	19	6	45	9	41
11	mar.	s Nicaise.	6	16	5	17	7	31	10	45
12	mer.	s Vilfrid.	6	17	5	15	8	23	11	40
13	jeud.	s Édouard.	6	19	5	13	9	20	0	Soir. 27
14	ven.	s Calixte.	6	20	5	11	10	20	1	5
15	sam.	ste Thérèse.	6	22	5	9	11	23	1	36
16	*Dim.*	s Léopold.	6	24	5	7	—	—	2	3
17	lun.	ste Hedwige.	6	25	5	5	0	Matin. 26	2	27
18	mar.	s Luc, évang.	6	27	5	3	1	29	2	48
19	mer.	s Pierre d'Alcan.	6	28	5	1	2	33	3	9
20	jeud.	s Jean Cantius.	6	30	4	59	3	39	3	29
21	ven.	ste Ursule.	6	31	4	57	4	45	3	51
22	sam.	s Mellon.	6	33	4	56	5	54	4	16
23	*Dim.*	s Rédempteur.	6	34	4	54	7	4	4	46
24	lun.	s Raphaël.	6	36	4	52	8	14	5	21
25	mar.	s Crépin, s Crép.	6	38	4	50	9	23	6	5
26	mer.	s Évariste.	6	39	4	48	10	26	6	58
27	jeud.	s Frumence.	6	41	4	47	11	22	8	2
28	ven.	s Simon, s Jude.	6	42	4	45	0	Soir. 8	9	12
29	sam.	s Narcisse.	6	44	4	43	0	47	10	28
30	*Dim.*	s Lucain.	6	46	4	42	1	19	11	45
31	lun.	s Quentin. *V. j.*	6	47	4	40	1	47	—	—

Phases de la lune.

- ☺ Pl. L., le 7, à 2h 8m soir.
- ☾ D. Q., le 15, à 2h 35m mat.
- ● N. L., le 23, à 2h 40m mat.
- ☽ P. Q., le 30, à 4h 56m mat.

Passage de la lune au méridien.

- Le 8, à 0h 2m du matin.
- Le 16, à 6h 48m du matin.
- Le 23, à 0h 0m du soir.
- Le 30, à 6h 27m du soir.

NOVEMBRE. ↠ *Les jours diminuent de 1 h. 20 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	TOUSSAINT.	6	49	4	38	2	Soir. 12	1	Matin. 2
2	mer.	Les *Trépassés.*	6	50	4	36	2	37	2	20
3	jeud.	s Marcel.	6	52	4	35	3	2	3	37
4	ven.	s Charles Borr.	6	54	4	33	3	30	4	53
5	sam.	ste Bertilde.	6	55	4	32	4	1	6	8
6	*Dim.*	s Léonard.	6	57	4	30	4	38	7	21
7	lun.	s Ernest.	6	58	4	29	5	21	8	28
8	mar.	Les 4 Couronnés.	7	0	4	27	6	11	9	28
9	mer.	s Théodore.	7	2	4	26	7	7	10	18
10	jeud.	s André Avellin.	7	3	4	24	8	7	11	0
11	ven.	s Martin.	7	5	4	23	9	9	11	35
12	sam.	s René, év.	7	6	4	22	10	12	0	Soir. 4
13	*Dim.*	s Didace.	7	8	4	20	11	16	0	28
14	lun.	s Stanislas Kotska.	7	10	4	19	--	—	0	51
15	mar.	ste Gertrude.	7	11	4	18	0	Matin. 19	1	11
16	mer.	s Edmond.	7	13	4	17	1	23	1	32
17	jeud.	s Grégoire Thau.	7	14	4	16	2	28	1	53
18	ven.	s Eudes.	7	16	4	15	3	35	2	17
19	sam.	ste Elisabeth.	7	17	4	14	4	45	2	44
20	*Dim.*	s Félix de Valois.	7	19	4	13	5	56	3	17
21	lun.	*Présent. de N. D.*	7	20	4	12	7	7	3	58
22	mar.	ste Cécile.	7	22	4	11	8	14	4	49
23	mer.	s Clément.	7	23	4	10	9	14	5	50
24	jeud.	s Jean de la Cr.	7	25	4	9	10	5	7	1
25	ven.	ste Catherine.	7	26	4	8	10	47	8	17
26	sam.	ste Genev. des Ar.	7	28	4	7	11	22	9	34
27	*Dim.*	s Maxime. AVENT.	7	29	4	6	11	51	10	52
28	lun.	s Sosthène.	7	30	4	6	0	Soir. 17	—	—
29	mar.	s Saturnin.	7	32	4	5	0	41	0	Mat. 9
30	mer.	s André.	7	33	4	5	1	6	1	24

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
◎ Pl. L., le 6, à $2^h\ 12^m$ mat.	Le 7, à $0^h\ 29^m$ du matin.
☾ D. Q., le 13, à $11^h\ 10^m$ soir.	Le 14, à $6^h\ 9^m$ du matin.
● N. L., le 21, à $4^h\ 31^m$ soir.	Le 21, à $0^h\ 0^m$ du soir.
☽ P. Q., le 28, à $0^h\ 11^m$ soir.	Le 28, à $6^h\ 6^m$ du soir.

DÉCEMBRE. ♑ *Les jours diminuent de 27 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	jeud.	s Éloi.	7	34	4	4	1	Soir. 32	2	Matin. 39
2	ven.	ste Bibiane.	7	36	4	4	2	1	3	53
3	sam.	s François Xavier.	7	37	4	3	2	35	5	5
4	*Dim.*	ste Barbe.	7	38	4	3	3	15	6	13
5	lun.	s Sabas, abbé.	7	39	4	2	4	1	7	15
6	mar.	s Nicolas.	7	41	4	2	4	55	8	10
7	mer.	s Ambroise.	7	42	4	2	5	53	8	55
8	jeud.	*Conception.*	7	43	4	2	6	55	9	33
9	ven.	ste Léocadie.	7	44	4	1	7	59	10	4
10	sam.	*N. D. de Lorette.*	7	45	4	1	9	2	10	21
11	*Dim.*	s Damase.	7	46	4	1	10	5	10	54
12	lun.	s Valery.	7	47	4	1	11	8	11	15
13	mar.	ste Lucie.	7	48	4	1	—	—	11	35
14	mer.	s Nicaise. *Q. T.*	7	48	4	2	0	Matin. 12	11	56
15	jeud.	s Mesmin.	7	49	4	2	1	17	0	Soir. 18
16	ven.	ste Adélaïde.	7	50	4	2	2	24	0	42
17	sam.	ste Olympe.	7	51	4	2	3	33	1	12
18	*Dim.*	s Gatien.	7	52	4	3	4	43	1	48
19	lun.	s Meurice.	7	52	4	3	5	53	2	34
20	mar.	s Philogone.	7	53	4	3	6	58	3	31
21	mer.	s Thomas.	7	53	4	4	7	55	4	40
22	jeud.	s Honorat.	7	54	4	4	8	42	5	56
23	ven.	ste Victoire.	7	54	4	5	9	21	7	16
24	sam.	ste Delphine. *V. j.*	7	54	4	6	9	53	8	37
25	*Dim.*	NOEL.	7	55	4	6	10	21	9	56
26	lun.	s Étienne.	7	55	4	7	10	46	11	14
27	mar.	s Jean, ap.	7	56	4	8	11	11	—	—
28	mer.	Les ss. Innocents	7	56	4	8	11	37	0	Matin. 29
29	jeud.	s Thomas de Can.	7	56	4	9	0	Soir. 5	1	43
30	ven.	ste Colombe.	7	56	4	10	0	36	2	55
31	sam.	s Sylvestre.	7	56	4	11	1	13	4	3

Phases de la lune.

P. L., le 5, à 5h 23m soir.
D. Q., le 13, à 8h 14m soir.
N. L., le 21, à 5h 16m mat.
P. Q., le 27, à 8h 51m soir

Passage de la lune au méridien.

Le 6, à 0h 5m du matin.
Le 14, à 6h 8m du matin.
Le 21, à 0h 15m du soir.
Le 27, à 5h 43m du soir.



L'ANNÉE 1881.

L'ANNÉE 1881 RÉPOND AUX ANNÉES :

6594 de la période julienne.
2657 depuis la première Olympiade d'Iphitus jusqu'en juillet.
2634 de la fondation de Rome selon Varron (mars).
2628 de l'époque de Nabonassar depuis février.
1881 de la naissance de Jésus-Christ.
1298 des Turcs, qui commence le 4 décembre 1880 et finit le 22 novembre 1881.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or.	1	Cycle solaire.	14
Epacte.	0	Indiction romaine. .	9
Lettre dominicale.			B

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 13 février.
Les Cendres, le 2 mars.
PAQUES, le 17 avril.
Les Rogations, les 23, 24 et 25 mai.
L'ASCENSION, le 26 mai.

LA PENTECOTE, le 5 juin.
La Trinité, le 12 juin.
La FÊTE-DIEU, le 16 juin.
L'Avent, le 27 novembre.

QUATRE-TEMPS.

Les 9, 11 et 12 mars.
Les 8, 10 et 11 juin.
Les 21, 23 et 24 septembre.
Les 14, 16 et 17 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Le Printemps commencera le 20 mars, à 11 heures 23 minutes du matin. *Equinoxe.*

L'Eté commencera le 21 juin, à 7 heure 37 minutes du matin.

L'Automne commencera le 22 septembre, à 9 heures 59 minutes du soir. *Equinoxe.*

L'Hiver commencera le 21 décembre, à 4 heures 9 min. du soir.

ÉCLIPSES DE 1881.

Le 27 mai, *éclipse partielle de soleil*, invisible à Paris.

Le 21 novembre, *éclipse annulaire de soleil*, invisible à Paris.

Le 11 juin, *éclipse totale de lune*, invisible à Paris.

Le 5 décembre, *éclipse partielle de lune*, en partie visible à Paris. Commencement, à 2 h. 25 m. du soir; milieu, à 5 h. 17 m. du soir; fin, à 8 h. 9 m. du soir.

Le 7 novembre, *passage de Mercure*, invisible à Paris.





SIGNES DU ZODIAQUE.

	Degrés.
0 ♈ *Aries*, le Bélier	0
1 ♉ *Taurus*, le Taureau	30
2 ♊ *Gemini*, les Gémeaux	60
3 ♋ *Cancer*, l'Écrevisse	90
4 ♌ *Leo*, le Lion	120
5 ♍ *Virgo*, la Vierge	150
6 ♎ *Libra*, la Balance	180
7 ♏ *Scorpius*, le Scorpion	210
8 ♐ *Sagittarius*, le Sagittaire	240
9 ♑ *Capricornus*, le Capricorne	270
10 ♒ *Aquarius*, le Verseau	300
11 ♓ *Pisces*, les Poissons	330

☉ Le Soleil. — ● La Lune, satellite de la Terre.





PLANÈTES.

☿ Mercure. ♀ Vénus. ♁ Terre. ♂ Mars. ♃ Jupiter. ♄ Saturne. ♅ Uranus. ♆ Neptune. ⚶ Vesta. ⚵ Junon. ⚳ Cérès. ⚴ Pallas. Astrée. Hébé. Iris. Flore. Métis. Hygie. Parthénope. Victoria. Égérie. Irène. Eunomia. Psyché. Thétis. Melpomène. Fortuna. Massalia. Lutetia. Calliope. Thalie. Thémis. Phocéa. Proserpine. Euterpe. Bellone. Amphitrite. Uranie. Euphrosine. Pomone. Polymnie. Circé. Leucothée. Atalante. Fidès. Léda. Lætitia. Harmonia. Daphné. Isis. Ariane. Nysa. Eugenia. Hestia. Aglaïa. Doris. Palès. Virginia. Nemausa. Europa. Calypso. Alexandra. Pandore. Meleté. Mnémosyne. Concordia. Olympia. Écho. Danaé. Erato. Ausonia. Angelina. Maximiliana. Maja. Asia. Leto. Hesperia. Panopea. Niobé. Feronia. Clytia. Galathea. Eurydice. Freia. Frigga. Diana. Eurynome. Sapho. Terpsichore. Alcmène. Béatrix. Clio. Io. Sémélé. Sylvia. Thisbé. Antiope. Udine. Aréthusa. Æglé. Clotho. Ianthe.





TABLEAU DES GRANDES MARÉES.

Mois.		Jours et heures de la syzygie.	Haut. de la marée.
Janvier. . .	P. L.	le 15, à 11 h. 43 min. du matin.	0,79
	N. L.	le 30, à 0 h. 57 min. du matin.	1,08
Février. . .	P. L.	le 14, à 6 h. 33 min. du matin.	0,88
	N. L.	le 28, à 11 h. 42 min. du matin.	1,10
Mars. . . .	P. L.	le 15, à 10 h. 46 min. du soir. .	0,95
	N. L.	le 29, à 10 h. 41 min. du soir. .	1,02
Avril. . . .	P. L.	le 14, à 11 h. 59 min. du matin.	0,95
	N. L.	le 28, à 10 h. 34 min. du matin.	0,88
Mai.	P. L.	le 13, à 10 h. 33 min. du soir. .	0,93
	N. L.	le 27, à 11 h. 45 min. du soir. .	0,78
Juin.	P. L.	le 12, à 7 h. 6 min. du matin.	0,95
	N. L.	le 26, à 2 h. 13 min. du soir. .	0,74
Juillet. . . .	P. L.	le 11, à 2 h. 23 min. du soir. .	1,01
	N. L.	le 26, à 5 h. 28 min. du matin.	0,78
Août. . . .	P. L.	le 9, à 9 h. 16 min. du soir. .	1,10
	N. L.	le 24, à 8 h. 55 min. du soir. .	0,85
Septembre .	P. L.	le 8, à 4 h. 49 min. du matin.	1,12
	N. L.	le 23, à 0 h. 4 min. du soir. .	0,91
Octobre. . .	P. L.	le 7, à 2 h. 8 min. du soir .	1,05
	N. L.	le 23, à 2 h. 40 min. du matin.	0,92
Novembre. .	P. L.	le 6, à 2 h. 12 min. du matin.	0,92
	N. L.	le 21, à 4 h. 31 min. du soir. .	0,92
Décembre.	P. L.	le 5, à 5 h. 23 min. du soir. .	0,82
	N. L.	le 21, à 5 h. 16 min. du matin.	0,96

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, on aura l'époque où elles arrivent en ajou-

tant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1881 les plus fortes marées seront celles des 31 janvier, 1er mars, 31 mars, 13 juillet, 11 août, 9 septembre et 9 octobre. Ces marées, surtout celles des 1er mars, 11 août et 9 septembre, pourraient occasionner quelques désastres, si elles étaient favorisées par les vents.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de Brest	3 m. 21	Port de Saint-Malo	5 m. 68
— Lorient	2 m. 24	— Audierne	2 m. 00
— Cherbourg	2 m. 82	— Croisic	2 m. 50
— Granville	6 m. 15	— Dieppe	4 m. 40

Pour avoir la hauteur d'une grande marée dans un port, il faut multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port. *Exemple :* Quelle sera à Brest la hauteur de la marée qui arrivera le 9 septembre, un jour et demi après la syzygie du 8? Multipliez 3 m. 21, unité de hauteur à Brest, par le facteur 1,12 de la Table, vous aurez 3 m. 60 pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu si l'action du soleil et de la lune venait à cesser.



CALENDRIER DU JARDINIER.

Janvier.

Labour à la bêche des terrains qui doivent être semés aux mois de mars et avril. — Conduire le fumier. — Confection de couches. — Semer sur couche laitues et carottes hâtives. — Repiquer sous cloches laitues et romaines. — Si le temps est beau, donner de l'air aux artichauts. — Forcer les asperges. — Semer pois michaux hâtifs sur costières. — Visiter la serre aux légumes.

Planter arbres fruitiers dans les sols secs, s'il ne gèle pas. — Laver au lait de chaux les arbres fruitiers couverts de lichen et de mousse. — Tailler les poiriers et pommiers.

Utiliser les mauvais jours en fabriquant des paillassons.

Février.

Continuer les labours et les fumures. — Semer en pleine terre poireaux, persil, cerfeuil, cresson alénois, pois hâtifs et oignons blancs, fèves de marais. — Semer sur couche melons, haricots pour récolter en vert, radis. — Repiquer sur couche laitues et romaines hâtives. — Aérer les artichauts. — Récolter les choux de Bruxelles. — Labourer les asperges.

Continuer les plantations et la taille des arbres fruitiers à pepins. — Commencer la taille des arbres à noyaux. — Écheniller les haies et les arbres. — Planter et tailler la vigne.

Mars.

Continuer la préparation des carrés. — Semer sur costières ou couche sourde les choux d'York, de Milan, quintal et les choux-raves. — Semer en pleine terre betteraves, carottes, pois, chicorée, etc. — Planter les

pommes de terre hâtives, griffes d'asperges et bulbes d'ail et d'échalote. — Découvrir les artichauts. — Renouveler les réchauds des couches. — Planter les porte-graines. — Donner de l'air aux plantes sous châssis.

Terminer la taille des arbres fruitiers. — Bouturer les groseilliers. — Abriter contre les froids les pêchers, abricotiers qui vont fleurir.

Avril.

Semer sur couche les céleri, chicorée, citrouilles, courges, cornichons. — Semer en pleine terre toutes les graines, sauf les haricots. — Repiquer les choux-fleurs semés en janvier sur couche. — Arroser si cela est utile. — Labourer et œilletonner les artichauts. — Planter les fraisiers. — Récolter les asperges.

Continuer à abriter les arbres fruitiers en fleur, tels que pêchers, abricotiers. — Pratiquer les greffes.

Mai.

Continuer les semis des mois de mars et d'avril. — Semer les choux-fleurs, salsifis et brocolis. — Transplanter laitue, romaine, chicorée. — Repiquer sur couche sourde et sous cloches les melons. — Pincer les fèves. — Ramer les pois. — Semer haricots pour récolter en sec. — Planter ciboules et poireaux. — Déchausser les échalotes. — Mettre en place et en pleine terre les tomates. — Arroser amplement et fréquemment.

Ebourgeonner les arbres fruitiers. — Palisser la vigne.

Juin.

Continuer à semer les haricots. — Lier les romaines et les chicorées. — Transplanter les choux, choux-fleurs, oignons, poireaux, etc., semés au printemps en pépinière. — Ramer les pois et les haricots. — Enlever les coulants des fraisiers. — Pincer les tomates. — Tailler les melons de seconde saison. — Récolter artichauts, fraises, melons hâtifs cultivés sous châssis. —

Arroser les fraisiers et tous les légumes qui demandent beaucoup d'eau. — Biner et sarcler.

Continuer à ébourgeonner et palisser les arbres fruitiers. — Commencer à récolter les cerises.

Juillet.

Semer les pois tardifs. — Renouveler les semis d'oignons. — Lier les chicorées et scaroles. — Lier et butter les cardons. — Récolter pommes de terre hâtives, échalotes, ail. — Tailler une seconde fois les melons. On commence à récolter les cornichons. — Arroser et butter les céleris. — Sarcler et biner les carottes, betteraves, etc. — Récolter les semences et porte-graines à mesure qu'ils mûrissent. — Enlever les coulants des fraisiers.

Ecussonner et desserrer les ligatures des greffes du printemps. — Ebourgeonnement et palissage des pêchers, vignes, etc. — Enlever les feuilles qui couvrent complétement les pêches et les abricots.

Août.

Semer chicorée, navets, épinards, mâche, choux cœur de bœuf et pain de sucre, etc. — Repiquer les plants de fraisiers. — Arroser largement. — Surveiller les porte-graines. — Semer les oignons blancs hâtifs. — Biner et sarcler. — Butter les céleris et cardons. — Récolter les oignons.

Continuer à écussonner et à palisser. — Commencer l'épamprage des treilles et des vignes. — Opérer la taille en vert dite *cassement*. — Détruire les animaux et insectes qui attaquent les fruits mûrs.

Septembre.

Semer choux-fleurs demi-durs, laitue d'hiver, radis noirs, épinards pour mars et avril, mâche. — Planter choux et chicorée pour l'hiver. — Repiquer l'oignon blanc. — Terminer la récolte des graines. — Empoter les fraisiers qui doivent être forcés. — Préparer les silos

et magasins destinés aux racines. — Planter oseille et fraisiers. — Labourer et fumer les carrés non occupés. — Terminer la récolte des oignons.

Continuer l'épamprement des vignes. — Récolter et sécher les prunes à pruneaux. — Biner les pépinières. — Opérer le dernier pincement. — Récolter les poires.

Octobre.

Planter griffes d'asperges dans les sols secs. — Supprimer les vieux pieds d'artichauts. — Repiquer les choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre. — Planter les choux de printemps et les laitues d'hiver. — Détruire les vieilles couches. — Récolter les navets. — Mettre en jauge les choux cabus pommés.

Commencer la plantation des arbres fruitiers qui se dépouillent de leurs feuilles. — Continuer la récolte des fruits à pepins.

Novembre.

Semer mâche, pois hâtifs et carottes de Hollande. — Butter les artichauts. — Mettre en place les choux semés en août. — Replanter oseille. — Rentrer dans les caves les cardons, chicorée, céleri, choux-fleurs et les derniers artichauts. — Arracher les carottes, betteraves et navets.

Continuer, s'il y a lieu, les plantations des arbres fruitiers. — Préparer les trous pour les plantations du printemps.

Ramasser les feuilles et confectionner les composts.

Décembre.

Couvrir les artichauts de feuilles et de fumier. — Visiter les légumes conservés dans les silos ou les caves, et donner de l'air pendant le jour. — Commencer les labours d'hiver.

Continuer les plantations et commencer la taille des arbres à pepins.

ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE.

HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE.

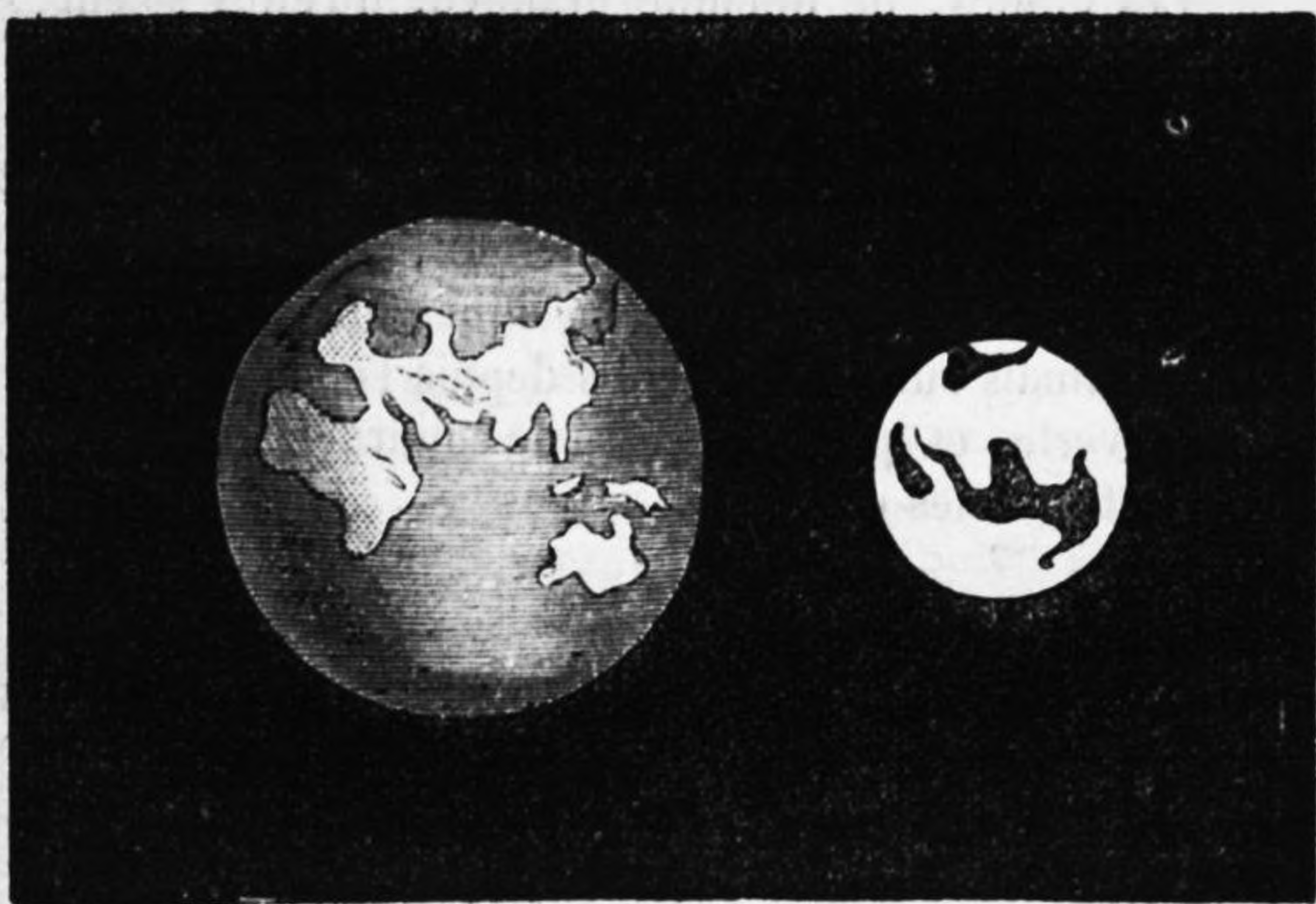
L'ASTRONOMIE CHEZ LES GRECS.

Vers l'an 590 avant l'ère chrétienne, les Scythes admis à la cour du roi mède Cyaxare violèrent les lois de l'hospitalité en tuant le fils de ce prince. Non contents de ce premier crime, ils découpèrent leur victime, en firent cuire les débris et les servirent à Cyaxare comme pièce de gibier. Découverts, ils s'enfuirent et trouvèrent asile à la cour du roi de Lydie. De là, entre Mèdes et Lydiens, une guerre poursuivie pendant cinq ans, et terminée vers 585 par une éclipse de soleil qui survint pendant une bataille et effraya si fort les combattants, que ceux-ci cessèrent la lutte et se réconcilièrent.

En soi, l'événement n'a rien de particulièrement intéressant; mais ce qui a rendu cette éclipse de soleil célèbre dans l'histoire et dans l'astronomie, c'est qu'elle fut annoncée par un sage de la Grèce, Thalès, né à Milet vers 640 avant notre ère, mort cent ans plus tard, et qu'elle a fourni aux chronologistes un point de repère pour retrouver la date d'anciens événements de l'histoire grecque. A cause de la prédiction de cette éclipse, Thalès de Milet est considéré comme le plus ancien des astronomes grecs et le fondateur d'une école dite école ionienne, qui eut pour chefs Anaximandre, Anaximène, Phérécyde, Xénophane et Anaxagore.

Mais avant d'indiquer quelle est la part des Grecs

dans l'échelle des travaux et des découvertes qui ont amené l'astronomie au point où nous la voyons aujourd'hui, rappelons à nos lecteurs quels sont les grands traits, les données principales de cette science ; il nous sera plus facile alors de nous rendre compte de la singularité de quelques opinions anciennes, et de montrer que des faits bien reconnus actuellement ont été pressentis ou annoncés par les philosophes de l'antiquité.



Grandeur comparée de Mars et de la Terre.

Nous savons que l'espace est infini, qu'au delà de cette voûte bleue qui semble former notre atmosphère, il y a le vide sans bornes, sans limites, incompréhensible pour nous. Perdue dans cet espace, la Terre est un globe tournant sur lui-même, en vingt-quatre heures, et ayant pour satellite, pour compagnon, un astre plus petit, la Lune. La Terre et son satellite font

partie d'un groupe de planètes tournant autour du Soleil. Cette course de la Terre autour de l'astre central du groupe ou système s'opère en une année d'un peu plus de trois cent soixante-cinq jours. Les éclipses de Soleil et de Lune sont dues à la conjonction, à la situation respective de ces astres sur une même ligne passant par leur centre : la Terre entre le Soleil et la Lune, ou la Lune entre la Terre et le Soleil.

Les étoiles, de quelque grandeur qu'elles soient, sont autant de soleils autour desquels gravitent très-probablement des astres semblables à notre Terre.

Enfin, les distances des planètes entre elles, leurs mouvements respectifs et généraux, sont réglés par des lois mathématiques et physiques immuables, qui n'ont jamais subi de démentis depuis l'époque de leur découverte, et que n'ont cessé de confirmer les travaux des astronomes modernes.



Thalès de Milet.

Voici les données principales du système du monde ; voyons maintenant par quels chemins a dû passer l'esprit humain avant d'arriver à se rendre compte de la merveilleuse simplicité de l'univers.

Thalès de Milet connaissait donc la méthode empirique dont se servaient les prêtres égyptiens pour prédire les éclipses de soleil, et c'est principalement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, par l'annonce d'une éclipse, qu'il a conquis une certaine célébrité. Le disciple de Thalès, Anaximandre de Milet, apprit aux Spartiates à reconnaître l'heure par la dimension plus ou moins grande de l'ombre d'un objet, et importa chez eux le cadran solaire, d'origine égyptienne. Cet appareil consistait en un style implanté verticalement au-dessus d'un cadran divisé en plusieurs parties correspondant aux heures; c'était, à bien peu de chose près, le cadran solaire tel que nous le possédons encore. Anaximandre émit aussi l'idée que la Terre est suspendue et libre dans l'espace, et qu'elle est soutenue par ce seul fait qu'elle occupe le centre du monde. Quant au Soleil, ses idées se rapprochaient beaucoup des nôtres, puisqu'il croyait que le Soleil était une masse enflammée, une planète presque aussi grosse que la Terre. Anaximène, disciple d'Anaximandre de Milet, n'admettait pas la forme sphérique de la Terre, mais il lui donnait la forme d'un disque ou d'une galette immense, sur laquelle vivaient les humains. Plus sensible à l'apparence des faits qu'à la réalité, ce même philosophe enseignait que le firmament était constitué par une coupole solide, transparente, tournante, qui enveloppait la Terre et au fond de laquelle les étoiles se trouvaient fixées comme ces clous dorés que l'on voit à la surface de nos meubles recouverts d'étoffe.

Ce système, absolument faux, avait cependant conduit le philosophe grec à énoncer un fait vrai. Il admettait que le mouvement de sa sphère concentrique

à la Terre se continuait tout autour de notre globe, flottant dans l'espace. Les phénomènes célestes s'effectuaient alors au-dessous comme au-dessus de la partie terrestre que nous habitons.

Un autre philosophe, Anaxagore, né à Clazomène, en Ionie, vers l'an 500 avant l'ère chrétienne, est le premier qui ait émis l'idée que tous les astres sont constitués comme la Terre, qu'ils sont matériels comme elle, formés de minéraux et de liquides. Anaxagore pressentit que le Soleil est une masse incandescente en continuelle activité, que la Lune est une planète avec des montagnes, des plateaux et des vallées, comme il en existe à la surface de la Terre; et, quand on lui demandait comment il pouvait se faire que des astres aussi lourds fussent soutenus en l'air sans jamais tomber, il répondait que la force de soutien de ces astres était due à l'élan que leur imprimait la rotation dont ils étaient animés. Anaxagore fut en quelque sorte le Galilée de l'antiquité, ou du moins sa vie offre quelques points de ressemblance avec la légende qui veut que Galilée ait été persécuté à cause de ses opinions scientifiques. Curieux observateur des phénomènes de la nature, ce philosophe les soumit à une observation soutenue et chercha à les expliquer; mais, accusé d'impiété par les Athéniens, il fut jugé, condamné à mort, et n'échappa à l'exécution que par la fuite. Retiré dans une petite localité asiatique, sur les bords de l'Hellespont, il mourut, toujours exilé, à l'âge de soixante-douze ans.

On ne sait pas vers quelle époque les anciens reconnurent la différence qui distingue les planètes des étoiles. Tandis que celles-ci sont scintillantes, que leur lumière semble augmenter et diminuer d'éclat,

s'agiter en quelque sorte, les panètes nous apparaissent comme autant d'étoiles, de dimensions variables, de position changeante, mais de lumière fixe. Cette remarque peut avoir été faite par les Égyptiens ou les Chaldéens; toujours est-il que les philosophes grecs



Une nébuleuse.

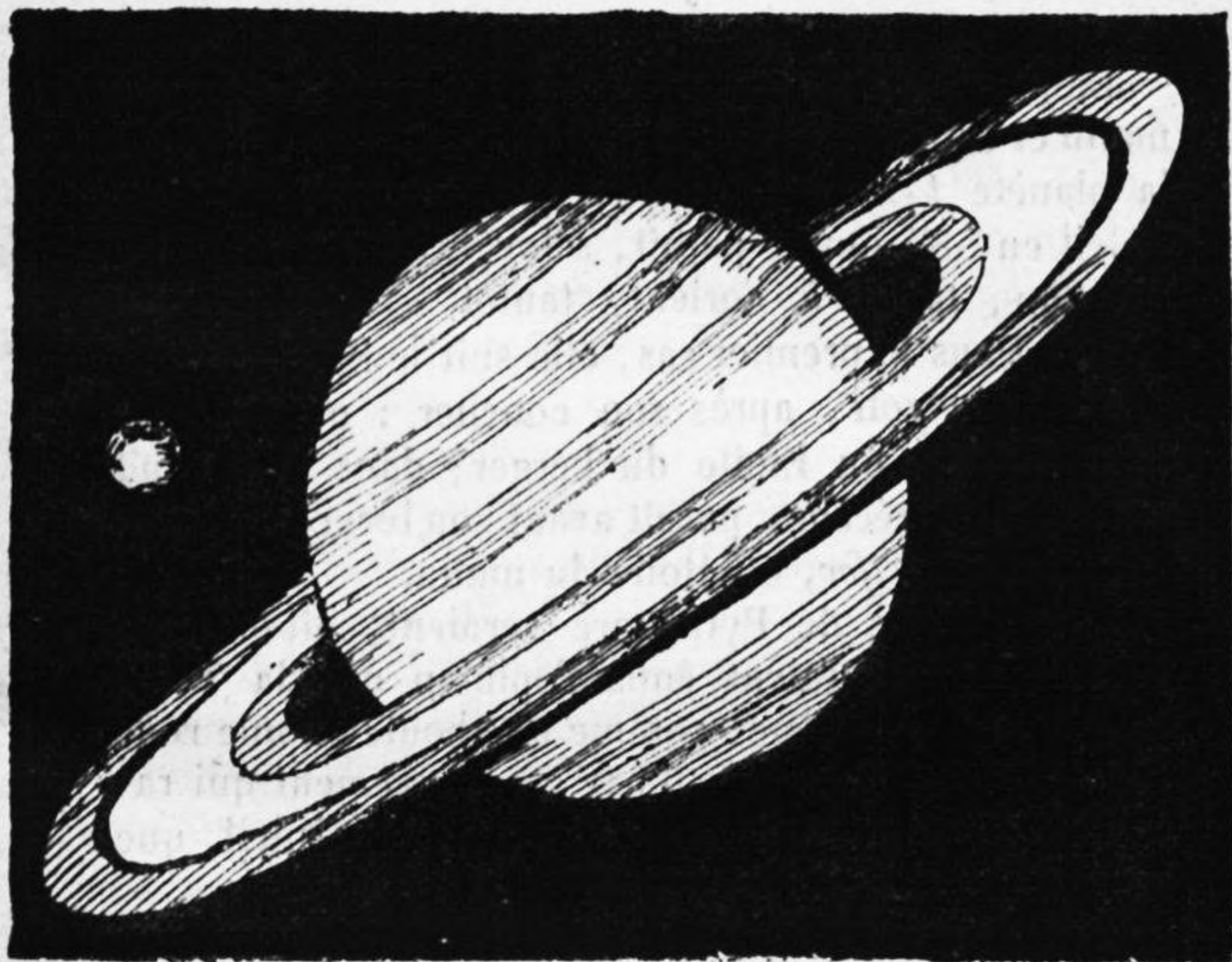
distinguaient très-bien les planètes des étoiles et avaient donné aux cinq qu'ils connaissaient les noms de dieux, qu'elles portent encore aujourd'hui, de Jupiter, Saturne, Mars, Vénus et de Mercure.

En ajoutant à ces cinq planètes, les seules connues des anciens, puisque Uranus et Neptune sont de découverte tout à fait moderne, le Soleil et la Terre, on eut sept astres que Pythagore voulut rattacher à l'échelle

musicale des sept sons, dite *Canon musical de Pythagore*. Admettant que, dans la nature, rien n'a été abandonné au pur hasard, que l'harmonie la plus parfaite règne parmi les lois, alors inconnues, qui règlent les mouvements des astres, Pythagore pensa que l'intervalle proportionnel qui existe entre les sons existe également entre les astres. Il assigna donc à la distance de la Terre à la Lune la valeur d'un ton et calcula que cette distance devait être de cent vingt-six mille stades ou vingt-trois mille trois cent quatre kilomètres. De la Lune au Soleil, il y eut deux tons et demi, ou trois cent quinze mille stades, et du Soleil aux étoiles, trois tons, ou trois cent soixante-dix-huit mille stades. Le Soleil étant placé à l'extrémité du système, l'univers de Pythagore mesurait donc un diamètre de sept cent cinquante-six mille stades ou cent trente-neuf mille huit cent vingt-cinq kilomètres, un peu moins de dix mille lieues. Dans cet univers, les autres planètes se placèrent, Vénus à un ton et demi du Soleil, cent quatre-vingt-neuf mille stades; Mars, à un ton, cent vingt-six mille stades; du Soleil à Jupiter, un ton et demi; du Soleil à Saturne, deux tons. De cette dernière planète au ciel fixe, il ne restait plus qu'un ton et demi.

Tel est le système de Pythagore, curieux à plus d'un titre, surtout par cette place que le philosophe a donnée au soleil, l'extrémité du système qu'il éclaire et vivifie. Pythagore et l'école dont il fut le chef enseignèrent également que les astres se meuvent, par rapport à la Terre, de l'occident à l'orient, c'est-à-dire en sens contraire du mouvement diurne du Ciel, ce qui n'a jamais été contredit. Ils avaient divisé le zodiaque ou grande bande du ciel parallèle à l'éclip-

tique ou route que suit le Soleil dans sa marche apparente autour de la Terre, en quatre parties égales correspondantes aux saisons, et remarqué que, dans son mouvement apparent annuel, le Soleil parcourt ces arcs égaux dans des temps inégaux. Il met quatre-



Saturne.

vingt-deux jours trois heures pour parcourir l'espace du point marqué solstice d'hiver à l'équinoxe du printemps, quatre-vingt-quatorze et demi pour aller de cet équinoxe au solstice d'été, quatre-vingt-huit jours trois heures pour accomplir le trajet du solstice d'été à l'équinoxe d'automne, et quatre-vingt-huit jours trois

heures pour aller de l'équinoxe d'automne au solstice d'hiver. C'est donc à l'école de Pythagore que remonte la connaissance de l'inégalité des saisons et celle de leur durée exacte. En effet, si nous additionnons les nombres de jours cités plus haut, nous verrons que le total forme les 365 jours et six heures de l'année terrestre.

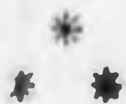
Enfin, c'est Pythagore qui découvrit que l'étoile du matin et celle du soir sont une seule et même planète, la planète *Vénus*. Cet astre, qui tourne autour du Soleil en 584 jours, paraît, selon l'époque de sa révolution, tantôt à l'orient, tantôt à l'occident du Soleil. Dans le premier cas, elle suit le Soleil et nous apparaît le soir, après son coucher : on l'appelle alors *Vesper,* ou Étoile du berger; dans le second cas, elle la précède, paraît avant son lever, et prend le nom de *Lucifer,* ou étoile du matin.

Les disciples de Pythagore seraient, dit-on, les premiers qui auraient émis l'opinion que la Terre tourne sur elle-même, comme une boule ou une roue sur son axe, et que c'est par ce mouvement qui ramène chaque point de la Terre devant le Soleil, que se produisent le jour et la nuit.

La Voie lactée, que nous voyons s'étendre sur nos têtes en longue traînée à demi lumineuse, en grande bande de ciel qui nous paraît blanchâtre, est cet amas de millions d'étoiles nébuleuses, d'un éloignement extrême de nous et probablement aussi les unes des autres, qui cependant nous paraissent groupées comme une poussière d'étoiles.

La mythologie voulait que cette bande eût pour origine quelques gouttes de lait tombées de la bouche d'Hercule alors qu'il était suspendu aux mamelles de

Junon; mais le philosophe grec OEnopide la regardait comme une route qu'aurait primitivement suivie le Soleil. Telle est l'opinion du philosophe-astronome, mais la mythologie ajoutait que si le Soleil avait quitté cette route, c'est qu'il avait reculé d'horreur à la vue du sinistre banquet d'Atrée faisant manger à son frère Thyeste les propres enfants de celui-ci. Plus sagace, Démocrite pressentit le premier la vérité en attribuant la Voie lactée à une suite innombrable d'étoiles. Cette opinion fut reprise par Galilée deux mille ans plus tard, et, depuis, les observations comme les travaux des physiciens modernes n'ont fait qu'en confirmer l'exactitude.



L'un des buts utiles de l'astronomie est, sans contredit, la division du temps en heures, jours, mois, années, époques. Nous avons vu que les Égyptiens avaient réussi à calculer les retours réguliers de certains astres, par suite le renouvellement annuel de l'inondation du Nil. Les Grecs voulurent aussi se reconnaître dans la suite des années, et dès les premiers travaux de leurs philosophes, ils cherchèrent à établir un calendrier.

Adoptant la division suivant les périodes lunaires, ils firent commencer leur mois le jour de la nouvelle lune. Ce premier jour s'appelait *noumenia,* tandis que le jour de la pleine lune arrivant au milieu du mois était nommé *dichomenia* ou demi-mois. Si toutes les lunaisons avaient eu pour durée un nombre rond de jours, le calendrier aurait pu se constituer; mais la série des phases lunaires s'exécute en vingt-neuf jours et treize heures. Il y avait dans ce fait une dif-

ficulté que l'on crut surmonter en décidant que certains mois, les *mois pleins*, auraient trente jours, et les *mois creux*, vingt-neuf. Peu à peu l'incommodité de compter en mois creux et en mois pleins fit bientôt ajouter un jour aux mois creux, et l'on eut ainsi douze mois égaux de trente jours chacun et une année de 360 jours. Par cet artifice on s'imagina avoir prévu tout dérangement. Sans doute, la classification des mois et leur coupure exacte séduisaient au premier abord; mais cette année lunaire était trop courte de cinq jours et une fraction pour concorder exactement avec ce que l'on a appelé depuis l'année solaire et qui embrasse une révolution complète de la Terre autour du Soleil, ou, pour rester dans la donnée de l'ancienne doctrine astronomique, une révolution complète du Soleil autour de notre globe.

La conséquence de cette division empirique fut qu'après un petit nombre d'années la perturbation dans l'époque d'arrivée des saisons était telle que les fêtes religieuses du printemps arrivaient en plein hiver, celles de l'hiver au cœur de l'été. On espéra rentrer dans la vérité en adoptant franchement l'année lunaire de 354 jours, affectant trente jours à six mois de l'année et vingt-neuf aux autres. La reculade des fêtes fut encore plus prononcée. Le retard des phénomènes célestes se trouvant de dix jours environ chaque année, puisque l'année lunaire comptait dix jours de moins que l'année solaire, on résolut d'intercaler tous les trois ans une année de treize mois, le treizième mois comptant trente jours; on eut ainsi la période *triétéride*, incommode et encore inexcate, remplacée par la période *octaétéride* ou de huit ans. Cette période, de quatre-vingt-seize mois, fut augmentée de trois

mois intercalaires et portée ainsi à quatre-vingt-dix-neuf par le philosophe Cléostrate de Ténédos. Cette période fut successivement remplacée par une autre de seize ans, puis de cent soixante, sans que l'on pût faire concorder les dates du retour des fêtes, sans que tant de recherches, de calculs et d'efforts obtinssent un résultat suffisamment exact. On aura une idée du désordre chronologique causé par cet état de choses, quand on saura que, pour les grands événements de l'histoire de la Grèce, il a toujours été impossible de fixer le jour absolu et la date de certaines batailles, celle de la mort de certains grands hommes, et que ces faits ne sont connus qu'avec une approximation de vingt-cinq à trente jours. La célèbre bataille de Salamine fut livrée en 480, du 20 septembre au 20 octobre.

Quoi qu'il en soit, voici comment se divisait l'année grecque, avant la découverte dont nous parlerons plus bas du cycle de Méton.

L'année grecque commençait en été, avec la première nouvelle lune ou *nouménie* de cette saison. L'été comprenait trois mois : le premier de trente jours, appelé mois de *hécatomvéon,* du sacrifice ou hécatombe qui saluait le retour de la nouvelle année; le deuxième, de vingt-neuf jours, le mois de *métaghitnion,* ou mois des changements de domicile; ce mois était pour les Grecs ce que la Saint-Michel ou la Saint-Martin sont encore dans beaucoup de nos campagnes, le mois des fins de bail et des déménagements; le troisième, de trente jours, le mois de *voïdromion,* de la fête des Voïdromies, célébrée en l'honneur de la victoire de Thésée sur les Amazones. Venaient ensuite le mois d'automne, le quatrième de l'année, de

vingt-neuf jours; le mois de *pianepsion,* ou mois des fèves cuites, à cause des fêtes d'Apollon, pendant lesquelles on ne mangeait que des fèves cuites; le cinquième, de trente jours, le mois de *mémactirion,* en l'honneur des fêtes de Jupiter, présidant aux



Le mois de pianepsion était consacré à Appollon.

tempêtes; le sixième, de vingt-neuf jours, le mois de *posidion,* pendant lequel on célébrait les fêtes de Neptune; le septième, de trente jours, premier mois de l'hiver, le mois de *gamilion,* dérivé du verbe grec épouser, ainsi appelé parce qu'on le choisissait pour célébrer les mariages; le huitième, de vingt-neuf jours, le mois de *anthestirion,* pendant lequel avaient lieu les fetes des divinités infernales; le neuvième, de trente jours, le mois de *elaphirolion,* dont le nom dérivait de chasse au cerf; c'était l'époque de la

chasse en Grèce; le dixième, de vingt-neuf jours, le mois de *mounychion,* consacré à Diane *Mounychie;* le onzième, de trente jours, le mois de *thargélion,* ainsi nommé des fêtes de Diane et d'Apollon, les *Thargélies;* le douzième, enfin, de vingt-neuf jours, était le mois de *skirophorion,* marqué par la célébration des fêtes de Minerve, les *Skirophories.*

Les trois premiers mois étaient donc les mois d'été; les trois suivants, ceux d'automne; puis venaient les trois mois d'hiver et de printemps. Mais, comme nous l'avons dit, le défaut de concordance entre les années lunaires et solaires était tel que ces mois ne concordaient plus avec les saisons, que des fêtes, comme les Voidromies, qui devaient être célébrées en été, ou les Mémactéries, qui étaient attendues en hiver, arrivaient, les premières en hiver et les dernières en été; de même, le mois des semailles arrivait en pleine chaleur, et celui des récoltes au cœur de l'hiver

Bien qu'au point de vue religieux cette anarchie fût des plus préjudiciables, on s'en accommoda tant bien que mal jusqu'à l'époque où un géomètre, du nom de Méton, qui vivait au cinquième siècle avant l ère chrétienne, eut fait adopter la division ou période appelée, de son nom, le *cycle* de Méton.

Le cycle de Méton était une période de dix-neuf années lunaires : douze de ces années devaient compter douze lunaisons ou mois, et les sept autres, sept lunaisons ou mois; ces dernières étaient les 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e et 19e années de la période. Or, suivant le cycle de Méton, cette suite ininterrompue de 235 lunaisons égales entre elles de 29 jours et 12 heures devait embrasser toutes les phases de la lune, si

bien que, après la dix-neuvième année, ces phases se retrouvaient juste au même point du ciel que dix-neuf ans auparavant, jour pour jour; en d'autres termes, la position actuelle de la Lune au moment où nous parlons se reproduira exactement, jour pour jour, heure pour heure, dans dix-neuf ans. L'année lunaire de 354 jours et l'année solaire de 365 se trouvèrent par ce système concorder ainsi à quelques jours près, pendant deux ans, et ramenées à concordance suffisamment exacte tous les trois ans; la religion, comme l'agriculture, revirent les époques de fêtes ou de travaux champêtres arriver aux jours fixés par les lois de la nature ou par celles de la religion.

Quand ils connurent le résultat des travaux de Méton et de ses deux aides Phaénius et Euctémon, les Grecs éprouvèrent un véritable accès d'enthousiame : on ordonna que le cycle serait inscrit en chiffres d'or sur un monument et que la période ou cycle prendrait le nom de Méton. Le cycle commença à courir du treizième jour du mois de Skirophorion de la 4e année de la 86e olympiade (433 avant notre ère). C'est à son inscription en chiffres d'or que le cycle doit d'avoir été et d'être encore appelé le *Nombre d'or*. Ce nombre est celui que porte l'année courante dans le cycle lunaire de Méton. Ainsi l'année 1879, par exemple, est la 17e du cycle commencé le 1er janvier 1862 pour finir le 1er janvier 1881.

Le cycle de Méton n'était cependant qu'une approximation; la concordance entre les périodes du cycle n'était pas absolue. Aussi, quelques années après son adoption, un géomètre appelé Calippe y apporta-t-il une modification dont l'élément principal fut de quadrupler le cycle, de le porter à 76 ans au lieu

de 19. Calippe obtint ainsi une concordance plus approchée, mais non encore parfaite, entre les dates des phases de la Lune ou du Soleil. Le cycle de Calippe ou cycle calippique fut adopté d'abord concurremment avec celui de Méton, puis seul à l'exclusion de tout autre.



Le septième mois était consacré à Vénus.

NOUVEAUX OBSERVATOIRES.

De tous les côtés, on annonce l'établissement d'observatoires nouveaux, parmi lesquels un établissement de cet ordre au mont Ventoux; de son côté, le professeur Piazzi Smyth s'est fait l'ardent avocat d'un projet de fondation d'un observatoire sur les hauteurs de l'île de Chypre. Il démontre que la clarté de l'atmosphère sous un ciel des plus lumineux serait éminemment favorable aux observations astronomiques. Il ne peut même comprendre qu'il existe des astronomes en Angleterre, sous un ciel presque

toujours chargé de nuages et dans une atmosphère dont les brouillards sont passés en proverbe.

On annonce également que le gouvernement italien a le projet d'établir en 1881 un observatoire sur l'Etna, à 3,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. En cet endroit la pureté de l'atmosphère est telle que *Vénus* y projette une ombre très-visible. L'observatoire de l'Etna sera, après celui de Pike's Peak, dans le Colorado, le plus élevé du monde.

LES PETITES PLANÈTES.

Les observations de petites planètes, en 1879, ont été nombreuses ; on en a découvert 20, ce qui porte leur nombre à 210. Pendant l'année 1878, on n'en avait découvert que 14. On voit que le nombre de ces intéressants corps célestes encore inconnus est loin d'être épuisé.

UN CURIEUX PHÉNOMÈNE DE MIRAGE.

La *Nature* a rapporté, d'après un de ses correspondants, un curieux phénomène d'ombre-mirage observé sur la cathédrale de Rouen, le mardi 23 décembre 1879 :

« Un phénomène extraordinaire pour nos climats s'est produit à Rouen, le mardi 23 décembre 1879, vers trois heures un quart du soir ; quelques personnes ont pu en être témoins de la place de l'Hôtel-de-Ville et sans doute de plusieurs autres endroits. Le soleil, déjà près de disparaître à l'horizon, éclairait de bas en haut la flèche de la cathédrale, dont l'ombre, à la gauche des spectateurs, se reflétait sur le brouil-

lard, considérablement agrandie. Ce fut pendant quelques instants un véritable mirage.

« L'effet était d'autant plus fantastique, que l'immense construction, au lieu d'être reproduite dans sa direction verticale, paraissait inclinée du sud-ouest au nord-ouest, menaçant de sa chute apparente tout le quartier compris entre la cathédrale et le lycée Corneille. »

LES ÉLÈVES ASTRONOMES.

On a créé, au commencement de l'année 1880, un enseignement spécial pour former des élèves astronomes.

Il devenait, en effet, assez difficile de recruter convenablement le personnel de nos observateurs, surtout depuis la création de trois nouveaux observatoires de Lyon, Besançon et Bordeaux, sans parler de l'observatoire de premier ordre que vient de créer et de doter un généreux protecteur des sciences, M. Bischoffsheim, qui y consacre quinze cent mille francs ou deux millions.

Autrefois le recrutement des observateurs se faisait d'une façon irrégulière et insuffisante, et les candidats qui se présentaient n'avaient pas toujours les connaissances théoriques nécessaires pour remplir plus tard avec succès une carrière aussi difficile. On comprend aisément que, dans de telles conditions, il ne se soit formé, depuis un certain temps, qu'un trop petit nombre d'astronomes observateurs; c'est évidemment à cette cause qu'il faut attribuer le ralentissement de nos travaux astronomiques, et le faible contingent que nous avons apporté aux découvertes

récentes. Un tel état de choses ne pouvait continuer sans nous placer dans une réelle situation d'infériorité vis-à-vis de l'Angleterre et des États-Unis, où de libérales et splendides dotations particulières ont si puissamment contribué aux progrès de l'astronomie.

L'observatoire de Paris complète aujourd'hui son matériel scientifique par la constitution et l'installation de puissants instruments d'optique, comme en possèdent déjà plusieurs observatoires étrangers, et l'École supérieure de l'astronomie pratique, créée à cet observatoire, vient compléter les mesures destinées à nous maintenir au niveau des grands et récents progrès accomplis à l'étranger, sinon à reprendre le premier rang.

Disons un mot des principales dispositions de l'arrêté du ministre de l'instruction publique relatif aux conditions d'admission des élèves astronomes :

Le nombre en sera fixé par le ministre, suivant les besoins prévus ;

Ils seront pris parmi les élèves sortant de l'École normale et de l'École polytechnique, et parmi les licenciés ès sciences mathématiques ;

Ils devront être âgés, au plus, de vingt-cinq ans accomplis, au moment de leur nomination ;

Ils recevront un traitement de 1,800 francs et seront logés à l'Observatoire pendant la durée des études, qui sera de deux ans.

Ceux des élèves qui auront satisfait, à la fin de leurs études, aux conditions d'examens de sortie, recevront une nomination d'aide astronome au traitement de 3,000 francs dans un des observatoires de l'État, d'après leur classement.

Enfin, un certain nombre d'élèves libres pourront

être admis à suivre les cours théoriques et pratiques faits aux élèves astronomes.

L'enseignement de l'École d'astronomie est à la fois pratique et théorique. La première moitié de chaque année sera employée en conférences, études et exercices; pendant la seconde moitié, les élèves feront le service régulier d'observations, concurremment avec les fonctionnaires.

Les travaux et conférences seront organisés de manière à permettre aux élèves de suivre les cours du Collége de France et de la Sorbonne ayant quelque rapport direct avec l'astronomie, ou pouvant leur être utiles pour l'obtention de diplômes universitaires.

Ajoutons, pour terminer, que les élèves titulaires nommés à partir du 1er janvier 1880 sont au nombre de quatre pour Paris et de deux pour l'observatoire de Nice; enfin, que trois élèves libres étrangers ont été admis à suivre les cours : 1 Roumain, 1 Belge et... 1 Japonais.

LA FOUDRE ET LES PARATONNERRES.

L'*Électricité* a signalé une série d'accidents assez curieux sur des cas de foudre observés par M. Newal de Newcastle.

Le 5 mai, près de Sheffield, la foudre quitta le paratonnerre d'une maison pour se précipiter sur un tuyau de gaz; ce tuyau en plomb ayant été fondu, le feu se mit au gaz, et il en résulta une explosion formidable.

Le même soir, l'église de Sainte-Marie de Rugby fut frappée d'un autre coup de foudre qui suivit d'abord le conducteur du paratonnerre jusqu'à proximité d'une

conduite de gaz; là, l'étincelle se jeta sur ce tube, le fondit encore, et produisit l'inflammation du gaz.

Une autre observation a porté sur la construction vicieuse d'un paratonnerre qui n'a pu conduire la foudre au réservoir commun ; une tige de fer s'étant trouvée dans le voisinage, elle s'est jetée dessus, en produisant une explosion.

Il résulte de ces observations que l'on doit bien se garder de placer des tuyaux ou des réservoirs de gaz près des paratonnerres ou de leurs conducteurs, et que l'on ne saurait donner trop de soins à l'établissement des paratonnerres.

POISSONS TUÉS PAR LA FOUDRE.

Dans le grand-duché de Nassau, à Seck, un petit étang, rempli de poissons, a été dépeuplé par la foudre. Pendant une nuit d'orage, la décharge électrique est tombée sur ce vivier où se trouvaient de nombreuses espèces de poissons.

Le lendemain matin, tous les poissons flottaient à la surface. Bien que les écailles fussent intactes, leur chair tombait en lambeaux, comme celle des poissons bouillis. Aucune lésion interne ou externe n'avait cependant été signalée, et leur vessie natatoire était pleine d'air. Ajoutons que l'eau de l'étang était encore le lendemain trouble et vaseuse.



PRÉDICTIONS POUR 1881.

JANVIER.

A cause de l'extrême froid, un maître de restaurant préviendra ses clients que les huîtres sont à l'intérieur.



Le restaurateur préviendra que les huîtres sont à l'intérieur.

— Le libre échange de gifles et de torgnoles, le 2 janvier, continuera d'être interdit — Tous ceux qui naîtront le 24 de janvier perdront mille louis au baccarat vingt ans après, jour pour jour. — Quelques-uns, de désespoir, se noieront dans une carafe de... champagne... C'est leur tête qui en sera frappée. — Ne seront reçues au jour de l'an que les papillotes de la Banque de France (trois signatures de rigueur). — Les chevaux demanderont à prendre part à la Saint-Charlemagne sous forme de... horse-steak.

Le mot que tu retiens est ton esclave, dit le sentencieux Coran des musulmans; celui qui t'échappe est ton maître.

FÉVRIER.

Duel tragique entre deux grammairiens pour déci-



Deux grammairiens auront un duel tragique.

der si *centenaire* est masculin ou féminin. — Les témoins seront deux académiciens du 41ᵉ fauteuil. — Résultat du duel : une indigestion soignée des combattants et des témoins. — Le genre du mot *centenaire* se décidera à pile ou face. — Il sera interdit de former, au cœur de l'hiver, de nouvelles sociétés de crédit... crainte de verglas correctionnel. — Dans une loterie de charité, un auteur dramatique gagnera une livre de petits fours. — Recommandation sera faite aux belles-mères d'être aimables avec leurs gendres, car ainsi nous l'apprend un vieux marabout algérien :

Celui qui sème le mal récolte le remords.

MARS.

Un vieux gros vilain mettra le comble à ses bienfaits en offrant un joli hôtel à une belle petite. —

Désireux de convoler en secondes noces, le distrait Barnabé s'aperçoit qu'il n'est pas encore veuf, au



Le distrait Barnabé s'aperçoit qu'il n'est pas encore veuf.

contraire. — Les enfants du sexe mâle nés le jour de la pleine lune de ce mois seront tous banquiers herculéens : ils fileront... par l'express. — Un vieux garçon, à qui on prêchera le mariage, répondra par ce proverbe rapporté d'Orient :

Celui qui augmente sa famille multiplie ses chagrins.

AVRIL.

Un pauvre homme qui aura voulu se faire prendre



Un pauvre homme payera cinq francs d'amende pour ivresse.

pour un homme d'esprit payera cinq francs pour ivresse. — Un savant émérite s'en ira en Égypte examiner les quarante siècles plantés sur le sommet des pyramides d'Égypte. — Un banquier égyptien proposera de les mettre en actions. — Un impressionniste gagnera le droit d'être mis à la porte du Salon. — A la suite d'un gros mensonge fait par M. Prudhomme à sa femme, celle-ci lui donnera une volée de bois vert, et M. Prudhomme aura tout son temps pour méditer ces sages conseils qu'Allah donne à ses fidèles :

Si tu es menteur, conserve au moins ta mémoire.

MAI.

Un musicien genre sentimentaliste se verra gratifié du droit d'user du violon... du poste de police. — La



Le sentimentaliste sera gratifié du droit d'user du violon.

rosière de cette année sera choisie dans le corps de ballet de l'Opéra. — Un graveur découvrira le comble de son amour et de l'art : il gravera son image sur le cœur de sa maîtresse. — Les jeunes gens vaccinés le 3 partiront en guerre vingt ans après; ils en reviendront blessés... dans leur amour-propre de n'avoir pas été décorés. — Trois célèbres médecins, appelés au chevet d'un malade maigrissant, jaunissant, blêmissant malgré remèdes et potions, recon-

naîtront l'origine de la maladie et s'en iront en répétant ces paroles d'un saint derviche :

L'envie est une maladie qui ne se guérit pas.

JUIN.

Grande allégresse dans les colléges : on parlera de rétablir la fête des ânes. — Un monsieur bien mis



Un monsieur bien mis sera condamné pour vagabondage.

sera condamné pour vagabondage ; de retour à Paris après un voyage à Caudebec, il ne retrouvera plus sa rue, dont on aura changé le nom. — Tous les jeunes hommes nés le 15, à six heures du matin, battront

leur belle-mère... au noble jeu du *chien vert.* — S'ils deviennent marins, ils préféreront recevoir une bordée de sarcasmes plutôt qu'une *idem* de canon. — Un avare forcé de reconnaître les services d'un ami se souviendra à propos du proverbe turc :

Une pierre donnée de la main d'un ami vaut une pomme.

Et il donnera une pierre à feu.

JUILLET.

Le gouvernement mettra un lourd impôt sur les



Un médecin se suicidera en se traitant lui-même.

vrais cheveux, mais exemptera les faux chignons, fausses nattes, toupets, etc. — Toutes les femmes

arboreront la quittance du percepteur.— Grand émoi à Landernau : un médecin se suicidera en se traitant lui-même.— Toutes les demoiselles à cheveux rouges et à son bien marqué attendront, pour se marier, la venue d'un oncle d'Amérique. — Se conformant à ce proverbe venu de l'Arabie :

Le bien pour le bien : celui qui commence est le plus généreux,

une vieille dévote intéressée se placera de manière à être la première à mettre dans la bourse des quêteuses... Elle donnera un sou, et, suivant les paroles citées plus haut, sera convaincue avoir eu autant de générosité que quiconque.

AOUT.

La nuit du 4 août sera célèbre : bonnes à tout faire et cochers, valets de chambre et cuisiniers sacrifieront leur privilége de l'anse du panier sur l'autel du dévouement à la patrie. — Une loi ordonnera aux médecins et aux chirurgiens de s'abstenir de traiter eux-mêmes leurs belle-mère et beau-père.— Un Auvergnat attrapera un fort rhume de cerveau, parce qu'il aura oublié de revêtir cha peau de mouton. — Un tambour-major haut de 1 mètre 98 et appartenant à un régiment de turcos sera fort embarrassé : le muezzin lui aura recommandé de méditer le sage conseil du Prophète :

Fréquente ton égal et hante celui qui connaît ton père et ton grand-père.

Tambour-major le plus grand de l'armée française,

il ne se connaîtra pas d'égal en enfant naturel; le reste lui semblera bien long à rechercher...



Les valets de chambre sacrifieront leurs priviléges.

SEPTEMBRE.

Tous les enfants, mâles et femelles, gagneront, s'ils naissent coiffés, le plus gros lot de la future loterie de Paris quelconque. — Grande baisse à la Bourse, à cause de l'entrée de la flotte suisse à Clermont-Ferrand. — Une jeune dame, craignant d'être grondée par son mari à cause des prix payés pour les colifichets de sa toilette, fera des efforts pour ne pas

se souvenir de la date de ses achats. Elle trouvera



Une jeune dame fera ses efforts pour ne pas se souvenir des dates.

vraiment ingénieux ce prétexte du livre des mollahs turcs ;

Le cher est bon marché, si tu ne te souviens du jour où tu l'as acheté.

OCTOBRE.

Grande grève parmi les melons; les proviseurs et



Les marchands de soupe en seront terrifiés.

marchands de soupe seront terrifiés. — Un boulanger sera décoré de l'ordre du Merle blanc : il aura vendu un pain pesant plus que le poids indiqué. — Trois enfants nés pendant ce mois seront musiciens de l'avenir. — Il sera donc inutile de leur enseigner les principes de la musique actuelle.

Celui qui a de l'ambition a la pauvreté pour compagne,

enseigne-t-on à la Mecque. Convaincu de la véracité de ce proverbe, un futur homme d'État s'empressera de persuader à ses créanciers qu'il est absolument dépourvu de capitaux.

NOVEMBRE.

Si la ville de Paris se décide à ouvrir son cimetière de Méry, une pension sera servie au premier qui étrennera le champ de repos. — Pris d'une résolution héroïque, MM. les bouchers renonceront à faire payer les diamants de leurs femmes par leurs clients... sous forme d'excès de réjouissance. — Grand con-



Il y aura un concours de nourrissons au palais de l'Industrie.

cours de nourrissons au palais de l'Industrie : M. Coursedeloup croira entendre de la musique de Wagner. — MM. les pharmaciens réclameront le droit de fournir des remèdes pour le traitement des maladies sociales.

Le mal pour le mal : celui qui commence est le plus injuste.

Désireux de ne pas passer pour manquer de jus-

tice, deux rivaux se regarderont en chiens de faïence plutôt que de commencer les hostilités.

DÉCEMBRE.

Un maître de grec gagnera au chemin de fer une main de dix mille écus... mais on le trouvera trop *fil et laine*. — Afin d'éviter un malheur semblable à celui qui a illustré les noms de Bière-Gentien, tous les jeunes gens seront tenus d'habiter des maisons de verre... pas à boire. — Un auteur dramatique fera jouer sa pièce pendant ce mois pour qu'on ne qualifie



Un propriétaire sollicitera la croix de la Légion d'honneur.

pas sa pièce d'été stable. — Pénétré de son importance, un propriétaire sollicitera la croix de la Légion

d'honneur, sous le prétexte qu'un de ses locataires portera celle d'officier. — Un rapin commencera un merveilleux tableau, genre Henri Regnault... Le précepte venu d'Orient :

Rivalise, n'envie pas,

sera pour lui l'étoile le conduisant au montre-tout des Champs-Élysées, et non à celui de Saint-Cloud.



Un rapin commencera un merveilleux tableau.

PETITE REVUE INDUSTRIELLE
ET SCIENTIFIQUE.

FORMATION DES IDÉES CHEZ LES ANIMAUX.

Il a été démontré qu'il faut à un brochet trois mois pour établir une association d'idées entre certains faits. Un brochet enfermé dans un vivier a d'abord persisté à venir se heurter contre une paroi de verre qui lui barrait le chemin, toutes les fois qu'il cherchait à saisir des goujons placés de l'autre côté de la cloison. Il fallut trois mois pour établir dans son cerveau l'association d'idées nécessaire; alors le brochet, qui avait appris que ses efforts étaient inutiles, ne les renouvela plus. La plaque de verre fut enlevée, mais l'association d'idées, désormais ancrée dans le cerveau du brochet, n'en sortit plus, car, quoiqu'il dévorât gloutonnement toutes les autres espèces de poissons, le brochet ne fit plus jamais mine de s'attaquer aux goujons.

Nous voyons par là que, si un brochet est très-lent à former ses idées, il l'est encore plus à les perdre, ressemblant en cela à bien des membres respectables d'une race supérieure, qui passent la moitié de leur vie à s'assimiler les vieilles idées de leurs ancêtres et l'autre moitié à considérer ces idées comme les seules vérités possibles. Eux aussi ne savent pas apprendre, quand la main de la science a enlevé la paroi de verre.

Quant à l'association des idées par les animaux vertébrés supérieurs, il suffira d'ajouter que chez eux, comme chez l'homme, elle est une des bases de la

psychologie; que chez les plus intelligents, les associations d'idées se forment rapidement, et une fois formées sont très-persistantes; et qu'enfin, dans les limites auxquelles elle s'étend, l'idéation des animaux est soumise aux mêmes lois que chez l'homme.

Je ne crois pas que la chèvre ait jamais passé pour un animal bien intelligent. En tout cas, voici une anecdote qui prouve combien peu cette intelligence de l'animal est développée, puisque pour le tromper le plus grossier stratagème peut suffire.

Un instituteur d'une jolie petite commune du département de la Seine-Inférieure, souffrant d'une maladie du larynx, a été mis par son médecin au régime du lait de chèvre; chaque matin, sa femme allait traire un de ces animaux qu'elle avait acheté et lui faisait prendre son breuvage dans du café au lait. Elle fut obligée de s'absenter un jour ou deux pour se rendre dans sa famille, qui habitait la vallée.

— J'en serai quitte pour me procurer moi-même mon lait, se dit l'instituteur.

Effectivement, le lendemain il se rendit auprès de sa chèvre, tenant un bol à la main. Dès que la bête eut aperçu celui qui venait pour la traire, elle se recula dans un coin de son écurie. En vain l'infortuné maître d'école essaya-t-il de tourner la situation, la capricieuse bête lui donna deux ou trois ruades qui l'édifièrent complétement.

— Parbleu! se dit-il, j'y suis : elle ne bougeait pas avec ma femme, le tout est de me faire passer pour elle.

Aussitôt il remonte dans sa chambre, passe la jupe, endosse le châle et coiffe le bonnet de sa femme et redescend. Ce qu'il avait prévu arriva : la

chèvre, trompée par les apparences, se laissa traire comme de coutume.

MAXIMUM DE VITESSE D'UN PATINEUR.

On a bien souvent cherché à se rendre compte du maximum de vitesse que pouvait atteindre un patineur habile. On est allé jusqu'à prétendre qu'un homme bien lancé sur la glace pouvait aller aussi vite qu'un train express.

On est à peu près fixé maintenant sur la question. En effet, Tish Smart, le vainqueur de la première course pour le championnat du skating en Angleterre, a franchi en 1879 l'espace de trois lieues en 28 minutes 25 secondes; cette vitesse est inférieure à celle des trotteurs Orloff, mais supérieure à tout ce qui a été accompli jusqu'à ce jour par les patineurs. Elle atteint à peu près celle des plus célèbres vélocipédistes, c'est-à-dire un kilomètre en un peu plus de deux minutes.

SABOTS JAPONAIS.

Les Japonais remplacent les sabots, usités en Europe, par des planchettes en bois, nommées *guettas,* qui élèvent le pied à une grande hauteur au-dessus du sol et le préservent de la boue si fréquente dans ce pays argileux et humide. Cette chaussure leur rend de très-grands services; mais comme elle est volumineuse, on la fait avec des bois très-légers. Le kiri *cultivé* ne pèse pas plus que du liége. Un des types de guettas se compose d'une planchette horizontale légère, portée sur deux planchettes verticales recevant les chocs, supportant une pression d'appui

considérable et contribuant beaucoup à abîmer les chemins.

LA LONGUEUR DES COTONNADES FABRIQUÉES.

On a calculé que, si l'on mettait bout à bout toutes les pièces de cotonnade sorties des fabriques mécaniques du monde entier, en 1878, la longueur de cette pièce unique serait de neuf mille millions de mètres. Or, notre globe ne mesurant que quarante millions de mètres de tour, la pièce de cotonnade fabriquée en 1878 ferait donc deux cent vingt fois le tour de la terre.

On calcule que l'Américain consomme annuellement, en moyenne, trente-six mètres de tissu de coton; l'Anglais, vingt-sept; le Français, douze; le Chinois, dix-huit.

LANGUES DE KANGUROO.

Un nouveau mets australien commence à être en vogue sur les marchés de Londres; ce sont les langues de kanguroo. Les queues et la peau de ces animaux sont depuis longtemps employées, les premières comme aliment, pour une sorte de soupe, l'autre comme cuir. L'énorme destruction de kanguroos qui a eu lieu recemment pour mettre fin à leurs invasions dans les champs cultivés, a donné une activité considérable au commerce de ces deux articles.

Un colon, frappé de la perte considérable d'aliments causée par le massacre de tant de milliers de ces marsupiaux, dont on laisse en général pourrir les corps au lieu même où l'animal est tombé, un colon, disons-nous, a eu l'idée de faire un essai sur les lan-

gues de kanguroo, et cet essai a si bien réussi qu'il a donné naissance à un grand commerce. On fait ordinairement sécher ces langues à la fumée, comme en Russie les langues de renne; mais il semble de qeaucoup préférable de les conserver dans des boîtes



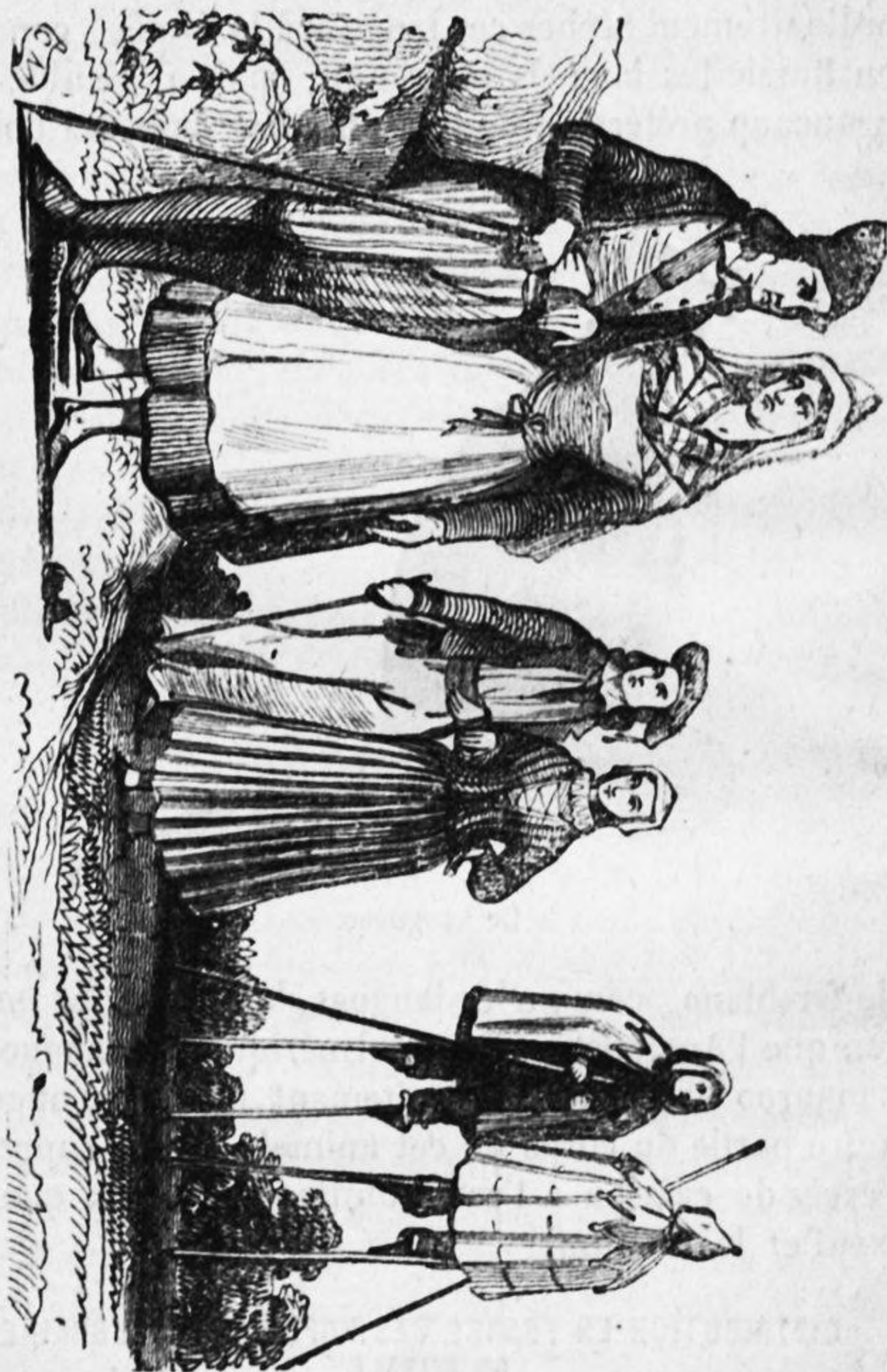
Le kanguroo.

de fer-blanc, comme les langues de bœuf et de mouton que l'Angleterre reçoit d'Amérique. La langue du kanguroo se prête à ce traitement mieux qu'aucune autre partie du corps de cet animal, et elle supporte l'excès de cuisson à l'eau bouillante, mieux que le bœuf et le mouton.

DISTRIBUTION EN FRANCE DES POPULATIONS URBAINE ET RURALE.

Des recherches ont été faites sur les mouvements respectifs des populations rurale et urbaine. D'après

la définition officielle, est considérée comme *urbaine*



Habitants du Languedoc.

la population totale de toute localité renfermant plus de *deux mille* habitants agglomérés, et comme *rurale*

toute commune renfermant un nombre d'habitants agglomérés inférieur à ce chiffre.



Habitants de la Bretagne.

Le recensement de 1876, le dernier officiel, con-

state que la population urbaine de la France est de 11,971,454 habitants et la population rurale de 24,934,334 habitants, ce qui donne le rapport de 32,44 pour la population urbaine et 67,56 pour la population rurale, par cent habitants de population totale. En d'autres termes, la population rurale de la France représente les deux tiers du nombre d'habitants, et la population urbaine le tiers.

Étant donné ces chiffres et les comparant à ceux des anciens recensements, on remarque que le rapport entre les chiffres de population urbaine et ceux de population rurale s'est modifié et justifie cette plainte assez générale de la dépopulation des campagnes au profit de la population des villes.

En effet, en 1846, le rapport était, par 100 habitants, de 75,58 pour la population rurale, et de 24,42 pour la population urbaine; en 1861, 74,48 et 25,52; en 1856, 72,69 et 27,31; en 1861, 71,14 et 28,86; en 1866, 69,54 et 38,46; en 1872, 68,88 et 31,12; en 1876, 67,56 et 32,44. En trente ans, la population des champs est donc passée des trois quarts aux deux tiers, c'est-à-dire que la population rurale s'est appauvrie d'un douzième de son effectif au profit de la population urbaine.

La proportion n'est pas la même pour tous les départements. Ainsi, dans cinq départements, la proportion rurale est de 90 à 93 pour 100 du chiffre total; dans 53, elle varie de 75 à 90; dans 17, de 75 à 60; dans 5, de 60 à 50; dans 7, de 50 à 7. Les départements qui présentent une proportion si faible de population rurale sont les départements essentiellement manufacturiers comme la Seine, le

Nord, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, le Var, l'Hérault, les Alpes-Maritimes.

Si nous voulons nous rendre compte des surfaces respectivement occupées par la population rurale et par la population suburbaine, nous constatons, d'après les relevés qui ont été faits au ministère de l'intérieur, que la première occupe un espace de 49,753,700 hectares, et la seconde, 3,103,499 hectares.

Les villes n'occupent donc que les six centièmes de la surface totale de la France, et les communes rurales les quatre-vingt-quatorze centièmes. Et, fait assez remarquable, c'est surtout dans la région méditerranéenne que la population urbaine présente les chiffres les plus élevés, aussi bien sous le rapport proportionnel du nombre d'habitants que sous le rapport de la surface occupée.

Ce que l'on appelle population spécifique ou nombre d'habitants par kilomètre carré est en moyenne de 70 habitants pour la France, population rurale et urbaine confondues, et 50 habitants par kilomètre carré pour la seule population rurale.

Sans nous étendre davantage sur toutes les combinaisons de la statistique, nous constaterons avec les économistes que c'est dans les départements du nord-ouest que la population rurale est la plus dense, et dans ceux du sud-est qu'elle est la plus clair-semée.

GLACE FACTICE.

Le docteur Calantarients, de Scarborough, vient d'inventer pour patiner une surface à laquelle il a donné le nom de glace de cristal. Partant de cette ob-

servation que la glace n'est après tout qu'une substance cristallisée et qu'on ne manque pas de substances cristallisables à une température ordinaire, le docteur Calantarients a expérimenté un certain nombre de sels et a fini par former un mélange consistant principalement en carbonate et sulfate de soude, qui, étant étendu de manière à former une surface plane, peut servir à patiner avec des patins ordinaires exactement comme la glace.

On a déjà fait avec un plein succès dans un skating-ring l'expérience de ce procédé. La surface composée par le docteur Calantarients peut durer pendant de longues années, et l'on peut toujours lui rendre son poli au moyen d'un appareil à vapeur fait exprès. Il faut observer que le mélange de sels employé pour la glace de cristal contient environ 60 0/0 d'eau de cristallisation, de sorte qu'en définitive le parquet de glace artificielle est en grande partie de l'eau solidifiée.

VARIA.

Un petit marchand ambulant promène dans une charrette un choix considérable de poupées et de polichinelles.

Tout à coup passe un fiacre qui éclabousse l'étalage et le couvre littéralement de taches de boue.

Vous croyez que le camelot va s'arracher les cheveux? Vous ne connaissez guère le caractère parisien.

— Mince d'affaires! s'écrie le marchand. Je peux fermer boutique : tout est *tacheté*.

LES EAUX-DOUCES D'ASIE [1].

J'ai cru que je ne pourrais pas mieux finir ma journée qu'en visitant les Eaux-Douces d'Asie. C'était justement vendredi, qui est le beau jour de cette promenade à la mode, car il y a un beau jour aux Eaux-Douces d'Asie comme au Cirque ou au concert des Champs-Elysées.

Je me rembarque donc, et mes *caïqdjis* se mettent à remonter à force de rames le courant du Bosphore, qui nous est absolument contraire, le but de mon excursion se trouvant à dix kilomètres en amont de *Dolma-Baghtché* et sur la rive asiatique. Le sultan avait eu la même idée que moi, et son *caïq* à douze rameurs a eu tôt fait de dépasser le mien. Dans les grandes solennités, il y a vingt-six *caïqdjis* à bord de l'embarcation impériale; mais aujourd'hui Sa Hautesse va faire un tour d'Eaux-Douces comme un simple mortel. Son *caïq*, un peu plus large que les autres et surtout beaucoup plus long, est peint en vert, la couleur favorite du Prophète, et orné à la proue d'une figure d'oiseau qui m'a paru être une colombe aux ailes éployées. A l'arrière, se tenaient deux officiers brodés sur toutes les coutures, et au milieu, accroupi sur de riches tapis, Abd-ul-Aziz, abrité sous un immense parasol en soie rose qu'il daignait tenir lui-même de son auguste main. Je l'ai revu là de très-près, et j'ai constaté une fois de plus

[1] Extrait de l'ouvrage que M. F. du Boisgobey vient de faire paraître chez E. Plon et Cie, éditeurs. Un vol. in-18 avec gravures. Prix : 4 francs.

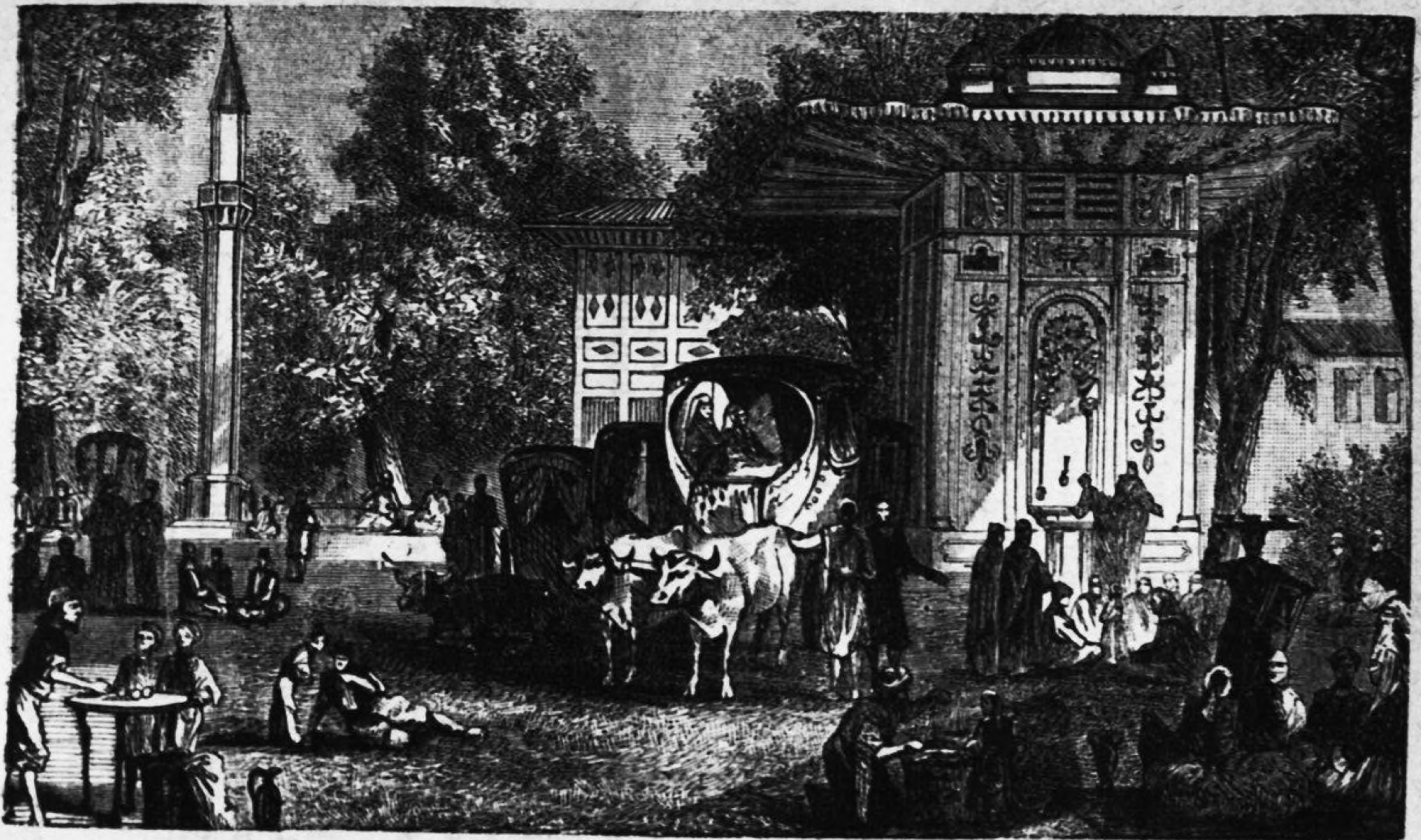
qu'il n'a pas du tout la physionomie ennuyée et indifférente de son frère Abd-ul-Medjid. Il a l'air décidé et un peu inquiet, l'air d'un officier de zouaves qui craint que la charge qu'il commande ne soit repoussée.

L'échelle des Eaux-Douces où j'ai abordé trois quarts d'heure après le *Padischah* était encombrée d'embarcations de toute espèce, et, tout à côté, les caïqs dorés des pachas se pressaient devant les marches de marbre du kiosque impérial. C'est une pure merveille que ce kiosque baignant ses assises blanches dans les eaux bleues. Il a été fondé par Mahmoud Ier vers 1740, reconstruit assez récemment par ordre de la *Validé* mère d'Abd-ul-Medjid, dans le même style orné que le palais de *Dolma-Baghtché*, et jamais la pseudo-architecture de la Renaissance ne fut plus heureusement employée en Turquie. Le pavillon est entouré d'un jardin planté de beaux arbres, mais un peu trop petit. C'est le seul défaut de ce charmant pied-à-terre.

Peut-être la bonne sultane qui le fit rebâtir n'a-t-elle pas voulu empiéter sur le domaine des sujets et des sujettes de son fils, de peur de les priver de la pelouse si chère au monde ottoman.

Ce lieu privilégié est une vallée étroite qui s'ouvre au pied des tours en ruine du château d'Asie, *Anadouli-Hissar,* élevé par Mahomet II pour garder le Bosphore, la vallée de l'eau céleste, en turc *gueuk sou*. Elle m'a offert le plus aimable et le plus curieux spectacle auquel il m'ait été donné d'assister depuis mon arrivée en Turquie.

Les Eaux-Douces d'Asie ne sont autre chose qu'une prairie émaillée de fleurs, mais de fleurs animées.



Environs de Constantinople. — Les *Eaux-douces* d'Asie.

Vendredi, pendant que je m'y promenais, la vaste pelouse, encadrée de superbes platanes, disparaissait littéralement sous des bouquets de femmes en *féredjés* roses, verts, bleus, lilas, orange; toutes les nuances de l'arc-en-ciel, toutes les fleurs de la création. Au milieu de ce parterre vivant où les grands yeux des Turques brillent à travers les voiles comme des diamants noirs semés parmi des pâquerettes blanches, se dresse une délicieuse fontaine en marbre couleur de neige, toute brodée d'inscriptions, et couronnée de petits dômes faisant saillie sur son toit retroussé par les angles. Au fond la vigoureuse verdure des sycomores, au-dessus le ciel bleu, au bord le Bosphore plus beau que le ciel. Si le paradis de Mahomet ne ressemble pas à ce vallon privilégié, je déclare que le Prophète est dans son tort.

Les musulmanes viennent là le vendredi voir et pour se faire voir, comme les *Merveilleuses*, sous le Directoire, allaient à la pelouse du Ranelagh. C'est une excursion dont elles doivent rêver toute la semaine, quoique les plaisirs qu'elles y goûtent soient absolument champêtres et innocents. Les harems débarquent par petites bandes de trois ou quatre femmes sous la conduite de leurs eunuques noirs ou blancs qui portent des tapis, des coussins et des mannes pleines de fruits et de confitures. Les enfants en sont et les nourrices aussi. On a fait toilette; les *féredjés* et les *yachmaqs* sont d'une irréprochable fraîcheur. Toute la famille s'installe sur le divan improvisé par les serviteurs au menton glabre, et comme les Orientales ont le génie de la nonchalance, elles ont bientôt formé des groupes indolents et gracieux. Elles passent là des heures à boire des sorbets et à

manger des amandes ou des pastèques en regardant les harems rivaux et les promeneurs curieux.

Quelques-unes, plus paresseuses encore, ou peut-être plus surveillées, ne descendent pas des *arabas* ou des *talikas* qui les ont amenées de leurs villas de la rive asiatique, et se contentent de faire mille tours dans cette étroite vallée, traînées par des chevaux ou des bœufs que conduit au pas un *saïs* à pied ; divertissement tranquille et enfantin qui fait songer à la voiture aux chèvres des Champs-Élysées. D'autres enfin, des femmes de grands pachas, celles-là, restent dans leurs coupés dételés et rangés sur les bords de la prairie, sous les grands arbres. Les glaces des portières sont baissées. A travers leurs voiles transparents, les recluses de haut parage jouissent aussi du spectacle, et ne sont pas fâchées non plus de se montrer.

Ce coin aristocratique des Eaux-Douces offre un tableau qui rappelle beaucoup celui des équipages rangés devant l'enceinte du pesage un jour de courses à Paris. Il ne faudrait cependant pas s'y tromper et croire qu'on peut en user ici comme à Longchamps et circuler à travers les voitures pour dire des douceurs à celles qui les occupent. Mal en prendrait aux impertinents, car on ne badine pas avec les vieilles coutumes. J'en a fait personnellement l'expérience, quoique je me pique à juste titre d'être aussi discret sur ce point que le Turc le plus renforcé de la Turquie d'Europe et même d'Asie.

Je me promenais à distance respectueuse des sérails à huit ressorts et je ne regardais les houris que du coin de l'œil. Mais j'étais là le seul Franc du sexe masculin, et j'ai pu constater que j'étais surveillé de près par les geôliers aux longues jambes et à face im-

berbe qui escortaient ces dames. Le moindre stationnement un peu prolongé leur devenait suspect, et je les entendais grommeler des mots peu flatteurs : *kieupek*, *domouz*, *pézévenk*, et autres injures ottomanes que je ne me charge pas d'expliquer. M'est avis qu'il en coûterait gros à un voyageur facétieux de risquer ici des plaisanteries de mauvais goût, et qu'il ne ferait pas bon se frotter aux gardiens patentés des harems. Ces gens-là sont toujours de très-fâcheuse humeur.

Fortuné du Boisgobey.

L'AGE DES FEMMES.

Voici des chiffres qui seront certainement bien accueillis de la plus jolie moitié du genre humain. La statistique démontre clair comme le jour que les femmes vivent incontestablement plus longtemps que les hommes. Le directeur de la statistique administrative de Vienne a publié à cet égard une étude instructive.

Il résulte de ses recherches sur la population des principaux États européens, que sur les 102,831 individus ayant dépassé l'âge de quatre-vingt-dix ans, on compte 60,303 femmes et 42,528 hommes.

Et la proportion monte encore de quatre-vingt-dix à cent ans! En Italie, par exemple, on a trouvé 241 femmes centenaires pour 141 hommes; en Autriche, 229 femmes pour 183 hommes; en Hongrie, 526 femmes pour 524 hommes.

Pour la France, nous n'osons avancer aucun chiffre... la statistique pourrait s'égarer. On sait bien qu'à partir de vingt-cinq ans une Française n'a plus d'âge!

COUPS DE FUSIL

Chaque année, nous réservons ici une place à l'étude des armes de chasse et de tir, intéressant sujet qui passionne également l'adolescent encore imberbe, et le vieux chasseur que les ans et les rhumatismes tiennent cloué sur son fauteuil.

Nous trouvons, dans l'*Illustration* du 3 juillet 1880, un travail très-remarquable de M. le marquis de Cherville, le chroniqueur si autorisé du *Temps*, du *Sport*, de la *Chasse illustrée*, etc., où toutes les questions cynégétiques sont traitées par lui avec une maestria sans égale.

Après une longue nomenclature des engins qui ont été appliqués à la chasse, depuis la lance et la hache en silex, la fronde, l'arc, jusqu'aux fusils si perfectionnés dont nous disposons aujourd'hui, M. de Cherville nous entretient de la merveille de notre époque, le nouveau fusil *choke-bored* de M. Galand qui, dit-il, « tient tout ce qu'on avait promis en son nom; il allonge la portée et triple à toute distance à 70, à 80 mètres comme à 20, la masse de plombs qu'un fusil à canon cylindrique enverrait sur une plaque; sa perfection sur ce point capital s'est vérifiée constamment dans tous les essais auxquels nous nous sommes livrés. »

Cette constatation est sans réplique; elle consacre définitivement l'immense supériorité du fusil à canon *choke-bored*, dont nous sommes, en France, redevables à l'esprit d'initiative de M. Galand.

M. de Cherville fait le plus grand éloge du premier de nos armuriers parisiens, ou plutôt du fabricant d'armes, qui, « par ses constants efforts, est parvenu à reproduire à *bon compte* les caractères et toutes les qualités de la fabrication anglaise. » M. Galand n'est pas seulement l'égal des meilleurs armuriers anglais, dont le principal mérite consiste à fabriquer des armes excellentes, mais très-chères; il a sur eux le grand avantage d'établir, dans les mêmes conditions de supériorité, des armes à bon marché qui donnent satisfaction aussi bien au garde-chasse dont la bourse est légère, qu'au riche sportsman pouvant s'accorder les plus coûteuses fantaisies.

C'est, dit M. de Cherville, « un progrès tout à l'honneur de notre compatriote, initiateur, progressis et enragé, que ses confrères s'efforcent d'imiter sans y parvenir, car, malheureusement pour eux, ce ne serait pas trop des bottes de sept lieues pour le rejoindre. »

Enfin, l'auteur de l'étude que nous citons nous révèle le talent d'écrivain de M. Galand, qui vient de publier un nouveau traité d'armurerie « que les sportsmen consulteront avec bénéfice, car jamais les conditions qu'il faut rechercher dans le fusil, la théorie du chargement, etc., etc., n'ont été décrites, avec autant de précision, de clarté, d'autorité. »

M. de Cherville ajoute : « M. Galand avait, il y a quatre ou cinq ans, commencé par une brochure, il finit par un livre; c'est un volume, et un volume compacte qu'il place cette année sous nos yeux, avec un renfort de gravures, d'une fidélité et d'une finesse remarquables. Tout cela est écrit d'une plume vive, alerte, prompte à saisir le côté pittoresque des détails, assaisonné de sous-entendus pleins d'humour et de quelques sorties trahissant des convictions passionnées, très à leur place dans les choses de chasse. Ce livre, M. Galand ne le vend pas.... il le donne, et l'on peut se le procurer gratuitement en le faisant réclamer dans les bureaux de son établissement bien connu de la rue d'Hauteville. »

C'est là-dessus que finit l'étude si curieuse de M. le marquis de Cherville; nous n'y ajouterons rien, voulant laisser le lecteur sous l'impression du précieux renseignement qui la termine.

Ch. Raincelin.

VOYAGES.

LA PHOTOGRAPHIE A KOKHAND.

Le gouverneur général du Turkestan, informé du désir du khan de Kokhand d'avoir son portrait photographique et ceux des membres de sa famille, a envoyé dernièrement au Kokhand un officier russe, M. Krivtsof, qui connaît la photographie. Dans une lettre qui vient d'être publiée, M. Krivtsof donne les intéressants détails que voici sur les premiers résultats de sa mission :

« La première réception, dit M. Krivtsof, fut extrêmement froide. La figure du khan avait une expression peu bienveillante. Au moment où j'arrivais au palais, il disait ses prières, et le mollah Issa-Aoulié m'invita à attendre. Quelques minutes après on m'introduisit auprès du khan, qui était assis sur des coussins adossés au mur d'une chambre de très-modeste apparence.

« Je lui remis la lettre du gouverneur général, et après les questions d'usage sur la santé de M. l'aide de camp général Kaufmann, je lui expliquai aussi clairement que possible le but de mon ambassade en lui disant que j'étais chargé de lui montrer une des inventions les plus remarquables du siècle actuel et de faire son portrait et ceux des membres de sa famille, que le gouverneur général serait heureux de posséder.

« Le khan, après avoir écouté attentivement ce que je lui disais, répondit à mon grand ébahissement : « Notre religion et la loi du Chariat nous défendent

« de faire les portraits des hommes ou de dessiner des « paysages, ainsi que de posséder des portraits. Lorsque « j'exprimai le désir d'avoir ici un photographe, nous « étions en fête, et j'avais envie de posséder la photo- « graphie des réjouissances. Maintenant le temps est « déjà passé. »

« Je fus tellement dépité au premier moment que je faillis répondre : « Dans ce cas-là je n'ai rien à « faire ici, et je pars demain pour Taschkent afin d'an- « noncer votre refus au gouverneur général. » Je me contins cependant et me bornai à dire : « Si vous ne « voulez point m'autoriser à faire des portraits et à pren- « dre des vues, vous voudrez peut-être savoir au moyen « de quels procédés se font les épreuves photographi- « ques. Ce ne doit pas être défendu par la loi du Cha- « riat. » Après quelques moments de réflexion, le khan me répondit : « Demeurez ici, reposez-vous un jour « ou deux, et ensuite vous me montrerez cela. »

« L'audience était terminée, et je sortis du palais. Ces atermoiements me pesaient. J'attendais avec impatience le moment de montrer au khan les procédés de la photographie, mais mon attente ne fut pas longue. Deux jours après, le mollah Issa-Aoulié vint m'annoncer que le khan me priait de passer chez lui et d'apporter mes appareils. Je fus prêt en quelques instants. Il était sept heures du matin.

« Le khan arriva dans la cour où j'avais disposé mes appareils; il examina avec curiosité la chambre noire et me dit :

« Eh bien ! montrez-moi comment on fait les por- « traits. Photographiez-moi ces deux *sarbazes* qui se « tiennent à la porte. »

« Pendant que je braquais l'objectif et que je prépa-

rais l'épreuve, le khan suivait tous mes mouvements avec attention.

« Lorsque je lui montrai l'empreinte sur le verre, il fut très-content et me pria de photographier plusieurs jeunes garçons (*batchas*) qui assistaient à mes expériences. L'empreinte se trouva être assez réussie.

« Je photographiai ensuite un nouveau groupe. Il était déjà onze heures, et la chaleur devenait intolérable.

« Le khan exprima le désir de remettre au lendemain la suite des travaux, en me priant de venir plus tôt dans la matinée.

« Peu à peu la photographie finit par intéresser le khan; il fit faire le portrait de ses aides de camp et d'autres personnes de son entourage; il me demanda une vue de son palais et de sa salle d'audience, etc.

« En trois jours j'avais fait dix épreuves. Il fallait voir la stupéfaction des Sarthes à la vue de leurs propres images! Chacun me demandait son portrait. L'interdiction du *Chariat* était complétement oubliée! Le khan finit aussi par n'en plus tenir compte, et me promit qu'à mon retour d'Andjidjan, où je me rends sur sa prière, il se ferait photographier avec toute sa suite.

« A Andjidjan, je vais photographier le palais du khan Zadé et peut-être les autres édifices remarquables de cette antique cité, célèbre par des vestiges de constructions anciennes. »

UN VÉRITABLE AMI.

Dans son discours de réception à l'Académie francaise (15 janvier 1880), M. Taine a cité un exemple

qui, à part la bonté de cœur qu'il prouve, démontre qu'à tout âge on peut non-seulement acquérir des connaissances, mais encore perfectionner son instruction et même se corriger des défauts les plus anciens comme les plus persistants.

« Autour de madame Récamier, dit M. Taine, les sentiments nobles et élevés étaient ordinaires; M. de Loménie en a cité un exemple qui est touchant. Il y avait au ministère des finances un vieux chef de bureau, silencieux, brusque et parfois même un peu bourru; parent de madame Récamier, introduit dans le salon dès sa première jeunesse, il avait pour elle une sorte de culte; afin de la quitter le moins possible, il s'était logé juste en face, rue de Sèvres; quand il ne la voyait pas, il voyait du moins ses fenêtres. Pendant trente ans, le grand intérêt de sa vie fut de venir savoir chaque matin si elle était gaie ou triste, de faire des courses pour elle dans la journée, et de dîner à sa table le soir. Elle perdait la vue, et n'avait pas de lectrice; il s'offrit, fut accepté. Les premières séances furent pénibles; son accent était à la fois empâté et saccadé; il lisait avec une telle volubilité qu'on le suivait très-difficilement. Cependant, pour ne pas lui faire de peine, madame Récamier faisait mine de le comprendre et persistait à l'écouter. Au bout de quelques semaines, on découvrit avec étonnement que son débit s'était ralenti, que ses vices de prononciation avaient disparu, qu'il lisait bien. Sans que personne l'eût averti, éclairé par son cœur encore plus que par son esprit, il avait reconnu son insuffisance; le vieillard de soixante-dix ans s'était remis à l'école; tous les jours, de grand matin, il allait en secret chez un professeur de lecture, puis, au retour, il s'exerçait chez

lui pendant plusieurs heures; c'est ainsi qu'à force de courage, il avait pu se corriger d'un défaut que l'âge accentue généralement loin de le faire disparaître. »

UN SINGULIER TESTAMENT.

Il y a peu de temps mourait à New-York nn riche propriétaire.

On trouva chez lui un testament ainsi conçu :

« Je lègue toute ma fortune à mes neveux et nièces, qui sont au nombre de sept.

« Ils devront se la partager également et n'avoir recours aux hommes de loi que s'ils ne peuvent absolument faire autrement.



La vente des pantalons fut organisée.

« Je possède soixante et onze pantalons, et je tiens essentiellement à ce que ces pantalons soient vendus en vente publique, et que le prix en soit attribué aux pauvres.

« Je ne veux pas qu'on visite un seul de ces pantalons, et je veux que tout acquéreur ne puisse acheter qu'un pantalon. »

Comme on était habitué aux bizarreries du testateur, on ne s'étonna pas trop de cette clause étrange, qui fut religieusement exécutée.

Une vente fut donc organisée, et les soixante et onze pantalons furent vendus à soixante et onze personnes différentes.

Un des acheteurs, en regardant son emplette, s'aperçut que la pochette destinée à la montre était cousue fortement. Intrigué, il coupa les fils et ne fut pas peu surpris d'y trouver... une liasse de bank-notes représentant une valeur de mille dollars.



Qui fut marri ? Ce furent les héritiers.

Il répandit cette nouvelle dans la ville, et les heureux acquéreurs de pantalons trouvèrent tous, au même endroit, une somme pareille.

Qui fut marri ? Ce furent assurément les héritiers, qui viennent d'attaquer devant les tribunaux les possesseurs des miraculeux « inexpressibles ».

UN IMPAIR.

Il y a quelque vingt ans, on célébrait dans une petite ville de Poméranie l'anniversaire du roi Frédéric IV. Au banquet officiel, le bourgmestre, après avoir porté un toast en l'honneur de Sa Majesté prononça aussi quelques paroles émues sur les vertus et les mérites de l'héritier du trône, le prince Guillaume.

« Puisse-t-il bientôt prendre en main le sceptre du gouvernement! » finit par s'écrier le digne magistrat entraîné par son éloquence.

On se regarde avec effroi, et un voisin fait remarquer à voix basse au bourgmestre que son vœu n'est autre chose qu'un crime de haute trahison.

« Puisse-t-il bientôt prendre en main le sceptre du gouvernement! recommence l'orateur sans se troubler autrement. — Ce dont Dieu nous préserve dans sa bonté! »

Ce *lapsus linguæ* échappé à cet honnête bourgmestre, soit par prud'homie native, soit par suite de l'effet de copieuses libations, rappelle un toast porté il y a quelques années, à Paris :

« Buvons, dit très-sérieusement au dessert un des convives, à la santé des artistes et des littérateurs morts dansl 'année! »

LES FUMEURS A BOSTON.

Pendant des années, Boston, la cité grave et puritaine des Etats-Unis, a été peut-être l'unique ville nonseulement de l'Union, mais encore du monde entier dans laquelle, de par la loi, il était défendu de souil-

ler par de la fumée de tabac l'air que les passants respirent dans les rues.

Cette loi était due aux efforts d'un ardent ennemi du tabac et des fumeurs, le révérend George Trask. La loi en question ne fut jamais, dit-on, appliquée avec beaucoup de rigueur, et l'on a fumé ailleurs. Le *New-York Herald* annonce que cette loi va être rapportée. Le terrible M. Trask est mort dans ces dernières années, et son nom a cessé d'être un épouvantail pour les fumeurs.

La croisade qu'il avait menée est depuis longtemps oubliée, et la génération nouvelle a résolu de jeter à bas l'œuvre du fougueux réformateur.

CONSEILS A L'ÉPARGNE

La *Gazette de Paris* a pour objet, en dehors de toute spéculation, d'éclairer et d'instruire les capitalistes et les rentiers, mais surtout les travailleurs qui, songeant à leur avenir et à celui de leurs enfants, ont à cœur de voir fructifier leurs économies péniblement amassées. A tous elle dit : Prenez garde; ne vous laissez pas séduire par les promesses de la spéculation, par l'appât d'un gain plus fictif que réel, et presque toujours imaginaire, que vous offrent les emprunts étrangers ou les valeurs de spéculation.

Pour échapper à ces désastres, il faut prendre pour guides ceux qui se sont fait une religion de ne donner jamais que des conseils impartiaux, et de ne recommander une affaire qu'après l'avoir mûrie, et s'être assurés de sa solidité et de ses chances de succès.

Nos lecteurs ne sauraient trouver pour leurs opérations financières et pour le placement de leurs économies un meilleur guide que la *Gazette de Paris*.

Au siége de l'administration de la *Gazette de Paris*, rue Taitbout, 59, tous les abonnés de ce journal recevront les conseils les plus désintéressés pour des placements avantageux et de tout repos. (*Voir aux Annonces pour les conditions d'abonnement.*)

LES PATAQUÈS.

Tous ceux qui ont lu les *Lettres parisiennes* du vicomte de Launay se rappellent la dame *aux sept petites chaises*, qui avait la vocation d'estropier d'une façon si drôlatique les termes dont elle se servait. Le



La dame aux sept petites chaises.

spirituel vicomte a peut-être un peu abusé de ce personnage, qu'il ramène sans cesse dans ses chroniques, et pour lequel il en était venu à quêter des mots auprès de ses amis. Cependant la dame *aux sept petites*

1 Extrait de l'ouvrage si humoristique de Bernadille, *Esquisses et Croquis Parisiens*, deuxième série, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. 50. — E. Plon et C[ie], éditeurs.

chaises (*steeple-chase*) n'est pas une chimère : elle existe en chair et en os ; je l'ai rencontrée bien des fois dans ma vie ; la semaine dernière encore, j'ai longuement causé avec elle et son mari, et je vous assure que si le vicomte de Launay avait pu assister à cette conversation, il eût recueilli en une heure une provision inépuisable pour les jours maigres.

Ma dame *aux sept petites chaises* est une excellente bourgeoise de cinquante-huit ans, fraîche comme une rose, ronde comme une pomme, contente de vivre, qui a fait fortune dans la quincaillerie et habite, au hameau de Montretout, une ravissante maison de campagne toute pleine d'ombrage, de fruits et de fleurs. Comme je descendais de wagon à Bellevue, il y a une douzaine de jours, pour me rendre, à travers le parc, à la foire de Saint-Cloud, elle m'a aperçu au moment où je m'informais du chemin qu'il fallait suivre, et elle a fait arrêter sa voiture.

« Tiens ! c'est vous, m'a-t-elle dit. Que faites-vous là ? Vous avez l'air d'un *âne en plaine*, soit dit sans vous offenser.

— Mais, vous-même, madame, par quel hasard... ?

— Je sors de l'établissement *idiothérapique*.

— Seriez-vous malade, madame ?

— Oh ! moi, je me porte comme un *œuf*. (Il est plus facile de deviner que d'expliquer par quelle filière de déductions l'esprit de la bonne créature a pu être amené à substituer un *œuf* au *pont Neuf*.) Tout au plus quelques *rampes* d'estomac de temps en temps. Mais c'est mon mari...

— Qu'a donc M. Lambert ?

— Une goutte *asiatique* atroce. Il a souffert toute

la nuit comme un *pendu*. Ses cris m'ont réveillé en *cerceau*, et j'ai même eu peur un moment. Mais montez donc, vous dînerez avec nous ; il sera bien content de vous voir. »

J'eus beau me défendre, elle insista avec son affabilité prolixe et bruyante, et m'enleva sans rien vouloir entendre. Vingt minutes après, nous débarquions à la porte de la maison de campagne.

« Coralie, dit-elle à une jeune fille qui était accourue au-devant de sa mère, presse le dîner, mon enfant, j'ai une faim *câline*. »

Et se retourant vers moi :

« Voyez-vous, fit-elle avec une complaisance toute maternelle, c'est la *chenille* ouvrière de la maison. »

Pendant qu'on préparait le dîner, elle me fit visiter en détail son jardin, un-n-Eden, — un vrai *Néden*, comme elle me le répétait avec conviction, me montra le *jeu d'eau*, la *caserne* de rocailles, ainsi que les divers autres *arcessoires* pittoresques dont elle l'avait enrichi, et me présenta son fils, un bambin d'une douzaine d'années, qui est déjà *fort comme un Turc* sur le latin et qui a tant de mémoire qu'il apprend ses leçons en un *coin d'œil*.

Cinq minutes avant de nous mettre à table, nous fûmes rejoints par le mari, qui arriva clopin-clopant. M. Lambert est un digne homme, à la fois jovial et solennel, à la conversation toute farcie de métaphores boiteuses, de locutions saugrenues, de proverbes en travesti. Il se plaignait de sa goutte : hier encore il avait fait deux lieues à pied, tandis qu'aujourd'hui il était *ingambe* et impotent. Elle l'avait pris en traître, pendant la nuit : un vrai *coup de Jeanne d'Arc !* Cependant il n'avait jamais fait d'excès ; sans détester un

verre de vin, il n'était pas de ces gens qui boivent à *tour-larigot*. Il conseilla à sa femme de prendre de *l'eau d'ânon* pour ses tiraillements d'estomac. Il appelait la belladone de la *belle et bonne*, et confondait les *pellicules* avec les *pédicures*. Au dessert, comme j'avais paru goûter son vin de Champagne, il me donna une recette pour en fabriquer avec le premier vin blanc venu, du sucre *candide* et je ne sais plus quoi.



M. Lambert était un digne homme, jovial et solennel.

Nous causâmes politique, voyages, littérature et théâtre, — du canal de *Suède*, qu'il regarde comme l'œuvre la plus utile de ce siècle, de *l'armistice* ré-

clamé par M. Louis *Leblanc*, « un homme fin comme un cheveu, monsieur », me dit-il d'une voix sentencieuse; d'une actrice du théâtre de Saint-Cloud qui avait, peu de temps auparavant, joué *Célimène*, dans le *Cid*, d'une façon bien remarquable. Pendant le café, il se surpassa. Les apophthegmes fleurissaient sur ses lèvres. Entre autres confidences, il me déclara, je m'en souviens, qu'il n'était pas de ces hommes qui ont deux *poils* et deux mesures, et qui voient une *caille* dans l'œil de leur prochain sans voir une *poule* dans le leur.

Cette pluie de pataquès m'avait littéralement abasourdi. Je sentais le besoin d'être seul, et je pris congé de ces bonnes gens en chancelant comme un homme ivre.

J'avais à peu près oublié cette scène, quand, hier, je me suis rencontré tout à coup face à face avec M. Lambert dans la rue Saint-Honoré. Il sortait de chez un pharmacien, accompagné d'un garçon qui transportait un assez gros paquet dans sa voiture.

« Je ne me trompe pas, lui dis-je en l'abordant. C'est bien M. Lambert!

— Tiens! fit-il, si je m'y attendais, par exemple! Vous êtes bien gentil de passer par la rue Saint-Honoré quand j'y suis.

— Vous voilà donc à Paris?

— J'y suis venu pour mes provisions *franmaceutiques*.

— C'est pour vous, tout ce gros paquet?

— Tout. Il faut tant de choses à la campagne! De l'*ordure* de potassium, du *surface* de magnésie, du sel de *mitre*, des feuilles d'*amande* poivrée, de l'eau de *délice* des Carmes...

— Mon Dieu!... mais vous avez donc toutes les maladies de la création?

— Oh! moi, je me porte comme un *pont*. »

Il se pencha à mon oreille, et, en rougissant : « Simplement quelques *éphémérides*... Les chaleurs; vous comprenez. Ce sera l'affaire d'un cataplasme *humiliant*. Mais c'est ma pauvre femme...

— Comment! madame Lambert ne va pas bien!

— Non, pas trop. Elle ne dort plus qu'à force de potions *à pioncer*. Et, aussitôt qu'elle dort, elle a des *coquemards* si affreux qu'elle aime quelquefois mieux. passer toute la nuit sur son *océan*. Ça n'est pas drôle. Hier, je l'entendais gémir tout doucement. Je me suis levé en *tapis noir*, et je suis allé à sa chambre. Il était quatre heures du matin, elle n'avait pas encore fermé l'œil. Ça n'est pas drôle du tout.

— Avez-vous au moins un bon médecin?

— Oh! pour ça oui : *homopatte*, Allemand, par malheur; mais il s'est fait *neutraliser* Français pendant la guerre. Il y a un mois, je ne le connaissais encore *ni des lèvres ni des dents*. C'est un voisin qui me l'a présenté. Il est très-instruit, vous savez, et moi j'aime les gens instruits.

— Ce goût ne m'étonne pas de votre part, monsieur Lambert.

— Mais montez donc; je vous reconduirai à votre porte.

— Non, je ne demeure pas sur votre route.

— Montez toujours. Cela me fera plaisir de *retrousser* chemin pour causer avec vous pendant un quart d'heure. D'ailleurs, j'ai une bouteille d'huile d'olive à prendre chez mon épicier, qui en vend d'excellente : il la fait venir d'*Olive* même. »

Il insista si bien que je montai, et, tout le long du trajet, il se répandit en confidences. Quel dommage! Ils étaient si bien dans leur maison de campagne, comme de vrais coqs *en plâtre!* Mais que voulez-vous? on n'est jamais tranquille. Il espérait bien pourtant se tirer de ces mauvais pas, car, comme lui répétait tous les jours sa fille Coralie : « *Aie de quoi,* le ciel t'aidera. »

Nous étions arrivés à ma porte, et je descendis sur ce mot, en lui jetant un coup d'œil de côté pour voir si, au fond, M. Lambert n'était pas un Français né malin qui avait voulu renouveler un vieux proverbe par une variante ingénieuse, du genre de celles-ci :

« Il faut battre son *frère* pendant qu'il est chaud! — C'est comme un *notaire* sur une jambe de bois. — Péché *d'avoué* est à moitié pardonné. — L'occasion fait *le baron* », — soit dit sans allusion aucune à M. le baron Brisse, etc., etc.

« Mais regardez-moi donc ces chevaux-là, fit-il d'un air un peu fâché, au moment où je lui donnais une poignée de main. Vous ne les avez seulement pas vus.

— Si fait, monsieur Lambert, et j'étais justement en train de me dire : Quelles magnifiques bêtes!

— N'est-ce pas? Et ma voiture?

— Oh! tout à fait confortable! Vous êtes un heureux homme, monsieur Lambert. C'est comme votre campagne : elle est digne d'un prince.

— Mais oui, mais oui, je ne suis pas trop mal installé, fit-il avec une satisfaction majestueuse. Que voulez-vous, cher monsieur, la roue de la fortune m'a souri! »

Ce fut le bouquet, le mot de la fin, comme disent les chroniqueurs. J'en eus d'abord un éblouissement.

Mais, après tout, la roue de la fortune qui sourit ne vaut ni plus ni moins que le char de l'État qui navigue sur un volcan et tous ces autres échantillons du style poétique et oratoire qui sont d'usage si fréquent encore : *couronner une flamme, saper les liens de la famil'e* ou *les bases du lien social*, etc., etc. Je suis même étonné qu'une métaphore d'une si belle venue n'ait été portée jusqu'à présent à la tribune par aucun des Prudhommes du parlementarisme.

Et cette phrase cueillie l'an dernier dans les plates-bandes d'un *é hotier* de théâtre : « Mademoiselle X., une étoile en herbe, a chanté de main de maître. » Et cette autre qui est pourtant d'un écrivain habituellement distingué : « Hier encore, une main qu'on a reconnue à sa haute compétence jetait dans la *Revue des Deux Mondes* un cri d'alarme. »

En fait de pataquès, il y en aurait de plus pressants à relever que ceux de M. et madame Lambert, je le reconnais.

BERNARDILLE.



AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

LA TERRE EST UN DÉSINFECTANT.

L'utilisation des eaux d'égout est une question très-importante qui préoccupe beaucoup les hygiénistes et les agriculteurs, non-seulement à Paris, mais encore dans tous les grands centres de population. Malheureusement les opinions sont très-partagées sur cette grave question, et nous voyons d'excellents esprits avoir des idées très-opposées.

Voici ce que nous dit à ce sujet l'écrivain agronome de la *Gazette du village :*

« Oui, la terre est un désinfectant, et c'est la raison que l'on donne aux cultivateurs qui ne se soucient pas de voir jeter sur leurs champs les eaux d'égout des villes. Le fait est que les eaux malpropres se nettoient et perdent leur mauvaise odeur en traversant la terre remuée comme si elles passaient par un filtre.

« Oui, elle est un désinfectant, et ceux qui manient le fumier et les engrais puants le savent bien, puisque, aussitôt leur besogne finie, ils se nettoient les mains avec la terre du champ avant de les passer dans l'eau.

« Oui, elle est un désinfectant, et la preuve de ceci, c'est que si l'on ouvre un bassin dans un tas de terre neuve ou vierge pour y jeter des matières fécales fraîches que l'on recouvre ensuite avec la même terre, ces matières se désinfectent. Au bout de quelques mois, vous pouvez remuer la terre avec la pioche; les matières auront disparu et ne laisseront voir que des

marbrures brunes. Plus rien de répugnant, ni pour les yeux ni pour le nez.

« Oui, elle est un désinfectant, puisque de la terre brûlée et pulvérisée enlève toute odeur aux excréments humains avec lesquels on la brasse pour obtenir un engrais qu'on appelait autrefois (vers 1845) l'engrais Baronnet.

« Mais il en est du grand filtre que nous appelons un champ, comme d'un filtre de cuisine. A force de nettoyer et de désinfecter, il arrive à se remplir de saletés qui l'empêchent tôt ou tard de fonctionner. A la cuisine, il est aisé d'y remédier; nous ôtons le charbon et le gravier que nous remplaçons par du charbon neuf, du gravier propre; mais au champ, c'est une autre affaire, ou, comme nous disons entre nous, une autre paire de manches. Là, il n'y a rien à ôter et rien à remettre. Il aura beau pleuvoir, et vous aurez beau labourer bas, le nettoyage du grand filtre ne sera pas suffisant. Et il se passera avec la terre riche ou pleine de saletés ce qui se passe avec une riche terre de jardin qui ne désinfecte presque pas les matières fécales, tandis que la terre neuve ou vierge les désinfecte absolument, de même que la terre brûlée dont nous parlions tout à l'heure.

« C'est à quoi il faut songer.

« On a vu des terres à jardin qui, à force d'avoir été fumées copieusement pendant une longue suite d'années, refusaient de produire. En d'autres termes, le filtre n'allait plus, et, pour le déboucher, on le labourait, on y semait un pré et on cessait de fumer. Pendant cette interruption dans la fumure, les saletés végétales du terrain pourrissaient, se délayaient dans l'eau des pluies et nourrissaient l'herbe du pré. Au

bout de quatre ou cinq ans, on rompait le gazon, le filtre était redevenu en bon état, et on rétablissait le jardin.

« Ceci n'eût pas été possible, s'il n'y avait point eu d'interruption dans les fumures. Il est bon que les théoriciens de l'agriculture le sachent. »

LA MALADIE DE LA POMME DE TERRE. REMÈDE.

M. Lecaron est l'auteur d'expériences ou plutôt d'un renouvellement d'expériences qui sembleraient prouver qu'en coupant les tiges des pommes de terre que la maladie commence à attaquer, on pourrait enrayer le mal et sauver la récolte.

Le résultat de ces travaux a été soumis à la Société centrale d'horticulture de France.

Une parcelle de six cents mètres carrés, plantée en pommes de terre jaunes de Hollande, avait été envahie par la maladie spéciale à ce genre de tubercules; dès que les symptômes du mal se sont manifestés sur les tiges, on a supprimé toutes les fanes sur la moitié de la plantation, tandis qu'on les a laissées sur l'autre moitié. A l'arrachage, on n'a pas trouvé un seul tubercule malade dans la moitié ou les fanes avaient été supprimées; il s'en est trouvé au contraire environ la moitié, plus ou moins détériorés par la maladie, dans la partie de la plantation où on avait laissé les choses suivre leur cours naturel.

M. P. Duchartre a fait observer à ce propos que la suppression des fanes de pommes de terre, opérée dès l'instant *où des taches noirâtres*, symptômes de la maladie spéciale, se montrent sur ces fanes, a été conseillée depuis longtemps, et cela pour un motif rigou-

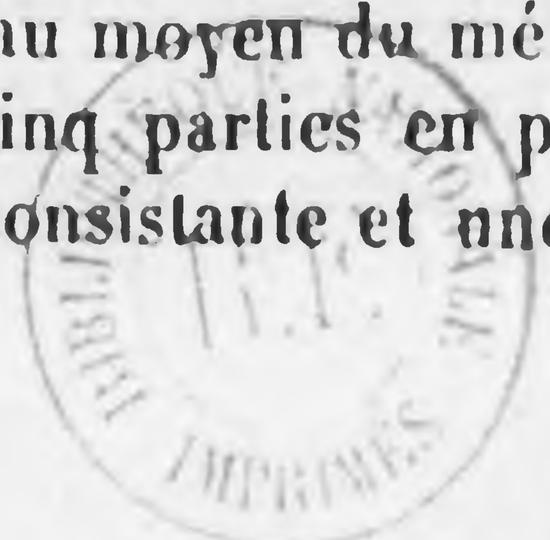
reusement scientifique. On sait en effet que la maladie de la pomme de terre est due à un champignon intérieur pendant la plus grande partie de son existence qui est le *Peronospora infestans*. Quand des taches se montrent sur la tige des plantes envahies, c'est que ce champignon émet à l'extérieur des filaments rameux, au bout desquels se forment bientôt des élements reproducteurs qui tomberont sur le sol dans lequel les pluies les entraîneront jusqu'au contact des tubercules revêtus d'une peau encore facilement perméable. Des expériences démonstratives de différents physiologistes botanistes ont démontré que dans ces organes reproducteurs il s'en formera d'autres encore plus petits (zoospores), qui, en germant dans le sol, produiront un filament germinatif d'une finesse extrême, et que celui-ci, traversant la peau des pommes de terre, s'introduira dans leur intérieur pour y prendre ensuite tout son développement et devenir ainsi un nouvel individu du parasite destructeur. Ceci connu, si on enlève les fanes avant que le *Peronospora* ait pu fructifier à leur surface, on supprime par cela même la cause de l'infection des tubercules, comme le montre une fois de plus l'expérience de M. Lecaron. Sans doute, les tubercules ainsi sauvés pourront ne pas acquérir tout le volume auquel ils seraient arrivés si la végétation de la plante avait suivi jusqu'au bout sa marche normale ; néanmoins la même expérience prouve qu'ils arriveront à leur *maturité,* et dès lors on aura ainsi échappé à une perte bien autrement considérable.

MODE D'EMPLOI DU SULFURE DE CARBONE.

A propos de l'emploi du sulfure de carbone pour le traitement des vignes phylloxérées, M. Boiteau a soumis à l'Académie des sciences une note sur le mode d'emploi du sulfate de carbone. Dans cette note, il insiste sur la nécessité de perforer les trous d'injection du sulfure de carbone à une certaine distance des ceps, dans le but d'éviter l'influence délétère de cet agent sur le système radiculaire de la vigne. Il faut, en effet, bien se garder d'imiter l'ours de la fable, et, pour tuer le phylloxera, il n'est nullement nécessaire de détruire les radicelles.

Suivant les conseils du savant délégué de l'Académie, il faut pratiquer les injections en lignes parallèles aux lignes de ceps, en se portant à droite et à gauche de celles-ci, et à des distances qui peuvent varier par suite de la largeur des interlignes, mais qui, dans aucun cas, ne doivent être inférieures à 0 m. 25 ou 0 m. 30 centimètres. Ces distances, variables entre les interlignes, ne le sont plus dans le sens des lignes, et pour celles-ci les écarts maximum d'un trou à un autre doivent être de 70 ou de 75 centimètres. Par ce moyen, on obtiendra des bandes parallèles qui ne présenteront aucun trou d'injection. Les lignes de ceps se trouvent au milieu de ces bandes, et les racines peuvent y circuler librement sans craindre l'intoxication.

M. Boiteau recommande également le badigeonnage de la partie inférieure de la souche et de la base des premières racines au moyen du mélange suivant : on malaxe ensemble cinq parties en poids de chaux éteinte en pâte assez consistante et une partie d'huile



lourde de coaltar. La pâte noire qui résulte de l'opération est étendue de huit à dix fois son volume d'eau et constitue le badigeon que l'on étend avec une grosse brosse. L'époque la plus favorable pour ce traitement particulier est le printemps, les mois de mars et d'avril; on peut également opérer le badigeonnage l'hiver, mais l'essentiel est de procéder en temps utile, c'est-à-dire avant l'éclosion des œufs de la première ponte, qui a lieu en mars ou avril.

CHASSE A LA LOUTRE.

La chasse à la loutre est un des sports les plus goûtés en Angleterre; c'est la seule chasse à courre qui se pratique en été. Il y a une vingtaine d'équipages de ce genre dans le Royaume-Uni qui chassent régulièrement deux fois la semaine. Les chiens sont les uns grands, les autres petits; quelques-uns sont à poil ras, d'autres à poil long. Il y a des griffons, des chiens de race, de berger, et de magnifiques animaux marqués comme des fox-hound. La meute compte une trentaine de ces chiens baroques, mais merveilleusement doués pour la chasse à la loutre. Les chasseurs sont à pied, à cause des récoltes dans la plaine et des rochers dans les montagnes. Le *master* et les valets de chiens sont en uniforme où le vert domine. La loutre est l'animal dont le pied laisse la trace la plus durable. Quand elle a passé à deux heures du matin dans un endroit, à neuf heures les chiens la flairent facilement et donnent de la voix avec un entrain que les meutes les plus savantes ne connaissent pas. La poursuite se fait alors sur les bords des rivières, et même dans l'eau. Après une heure de

chasse, on arrive tout essoufflé aux parages où se cache la bête. Alors la chasse devient homérique, les chiens étant à la nage et la loutre faisant le plongeon. Cette lutte d'amphibies dure quelquefois plus d'une heure.

Les dames sont au rendez-vous, mais ne suivent pas la chasse.

LES PIGEONS VOYAGEURS.

Par ordre du gouvernement fédéral, de curieuses expériences viennent d'être faites en Suisse avec des pigeons messagers dits pigeons d'Anvers. Il s'agissait de vérifier si ces oiseaux possèdent la faculté de retrouver leur route, lorsqu'on les lâche du sommet de hautes montagnes, aussi facilement que lorsqu'ils prennent leur vol en plaine. Ces expériences n'avaient jamais été tentées à de grandes altitudes.

Dans l'après-midi du 14 août, les officiers envoyés par le département militaire fédéral ont lâché deux pigeons non dressés d'une cabane située sur le mont Bergli. Après être restés perchés pendant quelques minutes sur un rocher, ces pigeons se sont envolés dans la direction de l'Eiger; au bout de quelques instants ils sont revenus à la cabane et ne sont repartis que deux heures plus tard. On les a vus alors se diriger vers leur colombier dans la plaine, bien qu'il leur fût impossible, à cause des hautes cimes environnantes, de prendre ce qu'on appelle une vue à vol d'oiseau de la région à parcourir.

Le lendemain, à neuf heures vingt-cinq minutes du matin, deux autres pigeons, dont l'un n'était pas dressé, ont été lâchés à cinquante pas au-dessus du

plus haut sommet de la Jungfrau. Ils partirent aussitôt, firent plusieurs grands circuits, puis disparurent au nord et au-dessus de la vallée du Lauterbrunnen dans la direction du Schilthornt et du Schwalmeren.

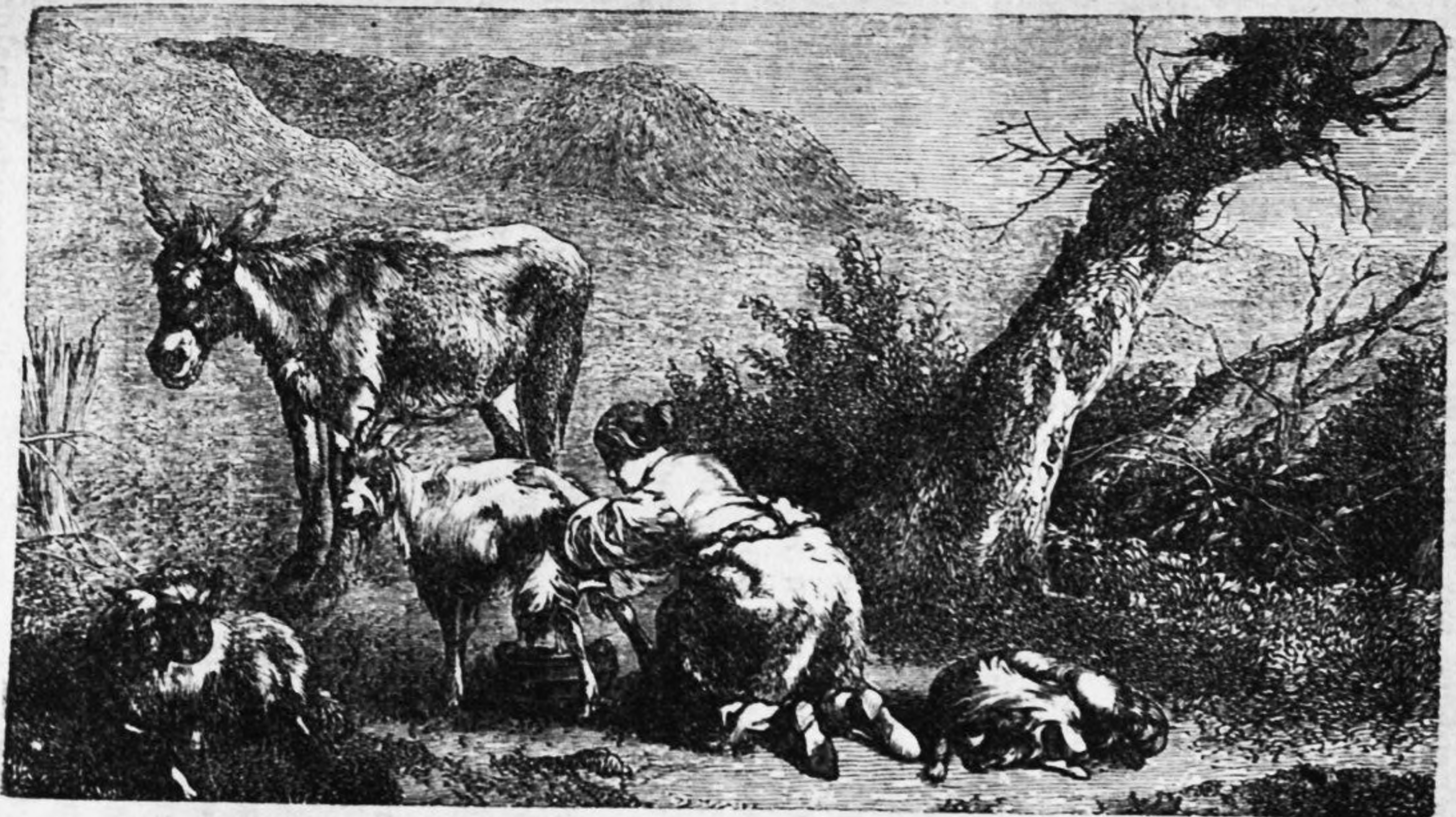
Le jour suivant, à trois heures de l'après-midi, un de ces pigeons était rentré à son colombier à Thun. L'autre n'a plus reparu. Des deux pigeons mis en liberté sur le Bergli, l'un est arrivé à destination le 22 août, c'est-à-dire sept jours après son départ; l'autre n'est pas revenu. Ces intéressantes expériences doivent être continuées.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE AUX ÉTATS-UNIS.

L'industrie laitière, la fabrication du beurre et du fromage sont de plus en plus florissantes aux États-Unis. On évalue à 13 millions le nombre des vaches laitières qui se trouvent actuellement dans les fermes de ce pays, donnent de l'occupation à 650,000 personnes, sur une étendue de pâturages d'environ 52 millions d'acres, et représentent, avec le sol et les bâtiments, un capital de plus de 11 milliards.

Cet immense développement de la production du lait porte un assez grand préjudice à la Suisse, principalement aux cantons de Berne et de Fribourg, où se fabriquent des fromages renommés que l'on a toujours exportés en grande quantité aux Etats-Unis. L'année dernière, le chiffre d'exportation de cet important produit de la Suisse dans l'Amérique du Nord accuse une diminution comparativement à 1878.

Tandis que toutes les autres denrées expédiées de Suisse donnent un accroissement notable, le fromage seul présente une diminution de 9.93 pour 100. On



L'industrie du lait de chèvre.

n'en a envoyé aux États-Unis en 1879 que pour 1,381,269 fr.; de 1864 à 1878, c'est la moyenne la plus faible que l'on ait enregistrée.

INTELLIGENCE DES ASTICOTS.

Les asticots sont des vers ou larves qui doivent se transformer en mouches de variétés diverses, mais principalement l'espèce appelée mouche à viande. Ces larves se développent dans les matières animales en décomposition, mais non pas, comme on paraît le croire, par le fait même de cette décomposition. Elles résultent de l'éclosion des œufs que les mouches, attirées par l'odeur de la viande, sont venues déposer. C'est pourquoi les pêcheurs qui veulent obtenir des asticots pour amorcer leurs lignes, et les gardes des faisanderies qui en ont besoin pour nourrir leurs faisans, favorisent la production des asticots, en étendant sur le sol de la viande ou des débris d'animaux qu'ils recouvrent de paille ou d'herbe. Attirées, les mouches viennent pondre sur ces débris, et après quelques jours les œufs éclosent, laissant échapper une vermine nombreuse et grouillante dont l'aspect n'a rien d'absolument agréable. C'est à cette *fabrication* des asticots que l'on a donné le nom de *verminerie*, tandis que la viande recouverte de paille s'appelle une *verminière*.

Les asticots n'occupent dans l'échelle des êtres qu'une place très-basse, et cependant ces déshérités de la nature ne sont pas absolument dépourvus d'observation et d'intelligence. Comme si un secret instinct les avait avertis que ce n'est nullement pour leur plaisir, mais pour le sien, que l'homme aide la nature

à les faire naître, les asticots, sans se préoccuper des questions de gratitude, cherchent, dès leur naissance, à fuir le voisinage et les atteintes de leur maître et ennemi.

D'après le *Bulletin d'insectologie,* quand le moment assigné par la nature à ces larves pour se transformer est arrivé, elles tentent tous les moyens possibles pour sortir de la verminière.

A cet effet, quelques larves se détachent de la bande, dans le but de faire une tournée d'exploration dans les environs, et de s'assurer s'il n'existerait pas un trou ou une crevasse dans le sol pouvant permettre à la tribu d'opérer ses transformations tranquillement et sans danger. Si un endroit est jugé propice, les messagers reviennent, et le signal du départ est aussitôt donné; une colonne se forme à la suite des hardis explorateurs qui servent de guides, et peu d'instants suffisent pour que toutes les larves aient déguerpi, et se trouvent en sûreté.

C'est ainsi que le fabricant d'asticots, qui n'a pas pris ses précautions contre cette fuite, peut parfaitement ne plus retrouver que des détritus sans habitants, à la place de la verminière qu'il avait laissée peuplée, peu de temps auparavant.

LE CHOLÉRA DES POULES.

L'infatigable savant à qui l'on doit déjà tant de travaux concernant les germes et les parasites invisibles qui sont la cause d'un grand nombre d'affections morbides, M. Pasteur, a communiqué à l'Académie un mémoire sur la maladie appelée vulgairement le *choléra des poules*.

« L'animal en proie à cette affection est sans forces, les ailes tombantes. Les plumes du corps soulevées lui donnent la forme d'une boule. Une somnolence invincible l'accable. Si on l'oblige à ouvrir es yeux, il paraît sortir d'un profond sommeil; bientôt les paupières se referment, et souvent la mort arrive sans que l'animal ait changé de place, après une muette agonie. C'est à peine si quelquefois il agite les ailes pendant quelques secondes. »

M. Pasteur a constaté que cette maladie est due à un microbe ou organisme microscopique qu'il a recueilli, cultivé et inoculé à des cochons d'Inde. Cette noculation n'a pas toujours tué les cochons d'Inde, mais elle a déterminé la formation d'un abcès. Le pus inoculé à des poules les a tuées très-rapidement.

D'un autre côté, quelques-uns de ces microbes étant recueillis et mélangés à de la viande ou du pain, donnés aux volailles, se multiplient avec une très-grande abondance dans le canal intestinal, et quelques parcelles des excréments des poules ainsi infectées, étant inoculées à des poules saines, suffisent pour les faire périr.

Ces faits démontrent, comme le dit justement M. Pasteur, la manière dont la maladie se propage dans les basses-cours : c'est par les excréments qui souillent plus ou moins le grain jeté aux poules que celles-ci absorbent les microbes meurtriers. Aussi, quand, parmi les populations d'une basse-cour, quelques animaux présentent les symptômes du choléra des poules, faut-il les isoler les unes des autres, les parquer pendant quelques jours dans un espace suffisamment éloigné de leur poulailler et de leur basse-cour, et laver ceux-ci à grande eau et surtout avec de

l'eau additionnée d'une petite quantité d'acide sulfurique ou huile de vitriol, qui détruit le parasite.

Après ce lavage et l'enlèvement du fumier, tous les animaux peuvent être réunis sans crainte, toutes causes de contagion auront disparu, parce que pendant l'isolement les individus déjà atteints seront morts, tant la maladie est rapide dans son action.

Par certaines modifications dans le mode de culture du microbe, par une espèce d'entraînement qui l'affaiblit, pour ainsi dire, on diminue son action, sa virulence, de telle manière que ce microbe atténué, étant inoculé à des poules, les rend malades, mais sans les tuer. Ces poules guéries peuvent alors recevoir le virus très-infectant du microbe ordinaire, sans subir d'autres inconvénients que des affections locales, des abcès, des lésions peu graves : elles ne sont plus atteintes mortellement.

Ce virus atténué du microbe cultivé semble jouer dans cette circonstance le rôle d'un véritable vaccin.

M. Pasteur pense donc que les études continuées dans le sens qu'il indique, l'inoculation aux oiseaux de basse-cour d'un virus préservateur doivent être continuées avec persévérance ; elles ouvrent d'ailleurs un champ nouveau aux recherches des physiologistes, car la plupart des maladies virulentes, toutes probablement, ont pour cause déterminante la présence ou l'action d'un parasite animal ou végétal.

Peut-être arrivera-t-on ainsi à découvrir des virus préservateurs, des vaccins contre ces maladies épizootiques, la péripneumonie et la clavelée, qui chaque année causent de si grandes pertes à nos agriculteurs.

ACTION DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LA VÉGÉTATION.

De très-curieuses expériences ont été faites en Angleterre par le docteur C. W. Siemens, relativement à l'action de l'électricité sur la végétation. L'expérimentateur a semé dans des pots remplis de terreau des graines de carottes, de moutarde, de fèves, de concombres, de melons, et il a partagé ses pots en quatre groupes. Un premier groupe était exposé à l'influence de la lumière solaire seule; un deuxième, maintenu dans l'obscurité; un troisième, soumis à l'action de la lumière électrique seule; le quatrième, à la double action de la lumière électrique la nuit et de la lumière naturelle le jour.

Après un certain temps, les plantes provenant de graines semées dans les pots maintenus dans l'obscurité périrent; celles qui avaient été exposées à la seule lumière du jour ou à la seule lumière électrique végétèrent bien, mais les plantes exposées alternativement à la lumière du jour et à la lumière électrique présentèrent un développement tout à fait remarquable.

Ces résultats ont permis au docteur Siemens de constater que la lumière électrique active la croissance des plantes et favorise surtout la production de la chlorophyle ou matière verte colorante des feuilles. Les plantes ne paraissent nullement réclamer une période de repos journalier; si, après avoir été exposées durant tout le jour à l'action de la lumière solaire, elles sont soumises, la nuit venue, à l'action de la lumière électrique, le travail végétatif continue, la plante progresse en taille comme en force, l'éclo-

sion des fleurs et la maturité des fruits se trouvent avancées.

Pour confirmer en quelque sorte ses explications, M. Siemens a eu recours à une expérience élégante : un pot de tulipes en boutons lui ayant été remis, il l'a exposé à une courte distance d'un foyer de lumière électrique de quatorze cents bougies, et en moins de trois quarts d'heure, sous les yeux de ses auditeurs, les boutons s'ouvraient et se transformaient en fleurs.

Cette action si curieuse de la lumière électrique sur la rapidité de croissance des plantes est attribuée par les physiciens et les physiologistes aux rayons rouges et violets qui prédominent dans la lumière électrique quand on la produit par l'incandescence des charbons.

Or, il est à peu près démontré aujourd'hui, et les expériences citées plus haut confirmeraient cette opinion, que la lumière rouge et la lumière violette favorisent beaucoup plus que les autres colorations de lumière les actions chimiques qui s'opèrent dans le tissu des plantes.

Comme application pratique de la lumière électrique à la végétation. M. Siemens n'en indique aucune sérieuse. Tout au plus pourrait-on y avoir recours dans quelques cas exceptionnels ou dans quelques serres de grand luxe pour hâter le développement ou la floraison des plantes. En tout cas, le fait était curieux à citer.



MÉDECINE.

Des Glaires, de leurs effets et des désordres qu'elles produisent dans l'économie animale.

L'Élixir du docteur Guillié, préparé par Paul Gage, est surtout utile aux personnes qui habitent la campagne, qui sont éloignées des secours de la médecine, et à la classe ouvrière, à laquelle il épargne des frais considérables de médecine. Ce n'est pas un remède secret, c'est un perfectionnement d'une formule du Codex.

Une expérience de plus de soixante années a démontré jusqu'à l'évidence que l'Élixir du docteur Guillié, préparé par Paul Gage, était d'une efficacité incontestable contre les fièvres des contrées marécageuses, et surtout contre cette affection si fréquente à la campagne pendant les travaux des moissons, et que l'on a appelée *embarras gastrique* ou *état saburrhal*. Cette affection, qui réclame immédiatement un évacuant, se caractérise par la perte complète de l'appétit, un enduit blanchâtre de la langue, des envies de vomir, de la fièvre, un état de courbature générale, etc. Le seul moyen d'arrêter cette affection est d'employer un purgatif. Dans ce cas, on est heureux d'avoir sous la main l'Élixir du docteur Guillié.

La vogue extrême dont cet Élixir [1] *jouit dans le monde entier*, la quantité immense qui s'en consomme tous les ans, sont la meilleure preuve que l'on puisse donner de sa puissance médicale, des services qu'il rend tous les jours, et surtout de la bénignité de son usage, puisqu'il peut être administré avec un égal succès à la plus tendre enfance et à la plus extrême vieillesse, sans jamais donner lieu à aucune espèce d'accident.

M. Paul Gage, répondant aux désirs qui lui ont été souvent manifestés, a préparé avec succès, et peut offrir au public des PILULES D'EXTRAIT D'ÉLIXIR ANTIGLAIREUX du docteur Guilllé qui contiennent, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives de cet Élixir. — Pour plus amples renseignements, voir aux Annonces.

[1] Il se trouve dans le commerce bon nombre d'Élixirs vendus sous la dénomination d'*antiglaireux* qui ne sont qu'une imitation grossière du véritable préparé par Paul Gage, et qui peuvent être plus nuisibles qu'utiles. Il est donc important de se défier de la contrefaçon.

LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER 1879-1880.

I

Le mois de décembre de l'année 1879 comptera dans les annales météorologiques comme le plus grand hiver du siècle. Il sera pour la dix-neuvième centaine d'années ce qu'a été pour la dix-huitième le grand hiver de 1709.

En effet, dès la fin de novembre, la neige apparaissait, et, après un court dégel, elle tombait de nouveau avec abondance pour s'accumuler en masses de quarante centimètres de hauteur et persister pendant presque tout le mois de décembre. Les communications ont été singulièrement entravées, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, et bon nombre de localités ont souffert d'une véritable disette de vivres et de combustible, à cause de la difficulté et même de l'impossibilité de charroyer farines, viandes, légumes, bois, etc.

Le froid a été d'une vivacité extrême, et, pendant une série de jours qui a paru bien longue à qui souffrait, le thermomètre, qui ne s'est pas élevé au-dessus du zéro de son échelle, a marqué très-souvent plus de douze degrés de froid. A Paris et dans les environs, la température s'est abaissée à dix-sept, vingt et même vingt-trois degrés au-dessous de zéro dans la première quinzaine de décembre; à Lille, à Tours, il a marqué vingt-deux degrés; à Compiègne, vingt-trois, et le 7 décembre, au fort Saint-Nicolas, près de Toul, vingt-neuf degrés au-dessous de zéro!

Les conséquences de ce froid ont été désastreuses. Tous les cours d'eau ont été gelés jusqu'à une grande

profondeur, et la glace a acquis une solidité suffisante pour porter les plus lourds fardeaux; à Paris, les patineurs n'ont pas craint de descendre sur la Seine et les promeneurs de les suivre, curieux de se voir sur la rivière autrement qu'en bateau.

Mais la conséquence la plus regrettable de ce grand hiver a été la perte d'une quantité énorme d'arbres fruitiers. Dans les champs comme dans les jardins, les poiriers, pêchers, abricotiers, pruniers, amandiers, figuiers, etc., ont été désorganisés, détruits par le froid si rigoureux et si prolongé : il a fallu les abattre; la vigne a été gelée en Bourgogne et dans le bassin de Paris. Ce n'est que grâce à la couche épaisse de neige qui recouvrait le sol que les semences en terre ou déjà levées n'ont pas trop souffert.

Un très-grand nombre d'arbustes d'agrément, lauriers, magnolias, fusains, rosiers, etc., ont été absolument tués par le froid et ont dû être coupés ou arrachés pour devenir fagots. Les grands arbres verts, pins et sapins, mélèzes et cèdres, etc., n'ont pu résister, et, malgré leur force, ont succombé. On estime, pour la campagne de Paris, qu'un tiers des arbres fruitiers a péri à la suite des grandes gelées de 1879. En Sologne, le désastre a été effroyable, puisque presque toutes les plantations en pins maritimes ont péri.

II

Une seule journée, celle du 8 décembre, a suffi pour que la couche de neige tombée dans les rues de Paris s'élevât à la hauteur de trente ou quarante cen-



Hiver 1879-1880. — La Loire à Gien.

timètres. Devant un tel amoncellement, il a fallu suspendre le service des charrois, et les voitures publiques ont eu beaucoup de peine à satisfaire le public. Il a fallu rechercher à quels moyens on aurait recours pour enlever les neiges et rétablir la circulation, et ce ne sont pas les projets qui ont manqué.

On a d'abord cru qu'en employant un nombre suffisant d'hommes et de chevaux, on aurait pu enlever en quelques jours la couche de neige qui gênait la circulation. Cette entreprise eût été, en effet, parfaitement possible, si d'abord on eût consenti au sacrifice d'argent nécessaire, sacrifice estimé se monter à 21 millions de francs par M. Alphand, ingénieur en chef de la ville de Paris. De plus, il aurait fallu trouver le personnel et le nombre de chevaux nécessaires à cette immense opération. La couche de neige variait de quarante à cinquante centimètres, suivant l'encaissement des rues; on estimait à sept millions de mètres cubes la quantité de neige encombrant les voies parisiennes. Que l'on suppose sept mille tombereaux (c'est plus qu'il n'en existait à Paris) enlevant chacun dix mètres cubes par jour; on voit qu'il aurait fallu cent jours pour que l'opération fût achevée.

On a également cru qu'il suffirait de répandre du sel sur la neige pour la faire fondre. Ce procédé serait certainement excellent si on pouvait en répandre une quantité suffisante. Le sel, pour se dissoudre, fait fondre la neige sur laquelle il est répandu. On peut se rendre compte de ce phénomène en prenant deux vases remplis de neige; si on en laisse un tel quel, et si sur l'autre on répand une couche un peu épaisse de sel, on voit que la neige de ce dernier sera fondue avant la neige du premier.

Mais, pour faire fondre par ce moyen la neige des rues d'une ville, il faudrait une quantité de sel considérable, impossible à se procurer en peu de temps, et qui nécessiterait une dépense excessive.

La Compagnie des tramways Sud a, pendant les grandes neiges, employé le sel au déblayement de ses voies d'une manière tout à fait rationnelle. Tout d'abord passait sur les voies un grand triangle garni de forts balais et traîné par six ou huit chevaux, et dirigé par quatre hommes. Le gros de la neige se trouvait ainsi enlevé. La voie étant ensuite sablée pour empêcher le glissement des chevaux, on répandait sur les rails une couche continue de sel, qui avait pour but de faire fondre la neige engagée dans les rainures. Cet emploi du sel est basé sur le principe qu'un corps soluble abandonne une partie de sa chaleur propre quand il doit se dissoudre dans un liquide. Or, cette chaleur abandonnée par le sel est justement celle qu'absorbe la neige pour se liquéfier.

Par ce moyen, les tramways purent reprendre un instant leur service ; malheureusement, la neige ayant recommencé à tomber le lendemain du jour de l'expérience, on a dû suspendre la *salaison* des rails.

Sur les lignes de tramways de la Compagnie des omnibus, on a employé une nouvelle balayeuse mécanique composée d'une spire de balais et d'une spire de lames de fer; malgré l'énergie de cet instrument, les rails n'ont pu être mis à nu, la couche de neige étant trop épaisse.

Quant à un troisième moyen encore proposé, celui de l'emploi de la vapeur, il est applicable en théorie, mais inapplicable en pratique. En supposant que les sept mille cinq cents calories que fournit en moyenne

un kilogramme de charbon de terre soient utilisées entièrement à la fonte des neiges, on trouve qu'il faudrait employer à Paris, pour liquéfier les neiges pendant un grand hiver, environ trente-cinq millions de kilogrammes de houille. En pratique, pour la transformation de cette chaleur en vapeur, et le jet de celle-ci sur la neige, on atteindrait une dépense de cent cinquante millions de kilogrammes de houille.

III

LA DÉBACLE.

Le 2 janvier 1880, on a assisté, à Paris comme en province, à un phénomène naturel des plus grandioses, des plus curieux, mais aussi des plus sinistres et des plus émouvants : la débâcle. Sous l'action d'un vent chaud du sud-ouest, la température de l'air s'était subitement relevée le dimanche 28 décembre, et la neige accumulée sur les coteaux, sur les montagnes, sur les champs, avait été rapidement fondue.

La quantité d'eau vraiment considérable qui, en moins de trois jours, s'écoulait dans les mille et un affluents des petites et des grandes rivières, avait déterminé une crue de celles-ci, crue considérable, dont le premier effet avait été de soulever la couche de glace très-épaisse recouvrant tous les cours d'eau. Cette couche fondue et divisée, les glaçons commencèrent à glisser, et bientôt leur accumulation sur certains points formait des barrages artificiels. La crue continuant, l'eau, s'élevant toujours, brisait par son poids les estacades de glace, repoussait celles-ci, et enfin, le branle étant donné, les fleuves marchaient à

leur tour. C'est alors que les glaces, emportées par un rapide courant, ont coupé des arbres, brisé des amarres de bateaux, et que les désastres ont commencé. Partout ces désastres ont été sérieux; mais à Paris, la Seine a été terrible et les pertes énormes. Pour notre capitale, la débâcle de 1880 marquera dans son histoire et sera désormais citée parmi les plus remarquables des phénomènes de cet ordre.

Rappelons-en les incidents principaux.

Le relèvement de la température avait été des plus marqués le dimanche 28 décembre, et, les jours suivants, le thermomètre s'éleva rapidement, dépassant dix et même douze degrés. On comprend alors combien fut rapide la fonte des neiges du Morvan et de toutes les contrées où s'aliment les affluents de la Seine, principalement l'Yonne, l'Armançon, la Marne, etc. La crue de ces cours d'eau fut donc presque subite.

En quelques heures, l'eau, montant rapidement, souleva, en la brisant, la couche de glace qui, sur certains points, avait jusqu'à cinquante centimètres d'épaisseur. Elle poussa les glaçons devant elle, et ceux-ci s'accumulèrent jusqu'au moment où la force de la crue exerça les mêmes effets dans les rivières tortueuses, comme l'Yonne, l'Armançon et la Marne.

A la Ferté-sous-Jouarre, à Trilport, à Meaux, à Lagny, la violence du courant de la Marne fut extraordinaire; de nombreux bateaux, des lavoirs, des établissements de bains, des estacades, des arbres, furent enlevés et emportés. On eut même pendant plusieurs heures les craintes les plus justifiées sur les nombreux moulins construits en travers de la Marne,



L'hiver 1879-1880. — La Seine à Paris. — Pointe de l'île de la Cité.

et qui, pour la plupart, sont des bâtiments à quatre ou cinq étages, d'une valeur considérable.

A Paris, la crue se manifesta dans la matinée du 2 janvier ; sa hauteur étant annoncée, on voulut prévenir les dégâts probables en brisant la glace à coups de dynamite. L'opération produisit quelques résultats en désagrégeant l'épaisse croûte sur certains points, mais aussi en causant un ébranlement qui occasionna la perte de quelques bateaux de charbon et la chute de la passerelle en charpente construite auprès du pont des Invalides.

Le premier effet de la crue se manifesta par l'inondation de la plaine de Charenton, si souvent et si durement éprouvée, puis le phénomène de la rupture des glaces se produisit, et tout de suite après survint la débâcle. Le 3 janvier, le phénomène se manifesta dans toute sa grandeur.

De Charenton, le flot arriva à Bercy, et les glaçons brisés, soulevés, portés, coupèrent les amarres des bateaux, culbutèrent cabanes et guérites, lavoirs, piles de futailles pleines ou vides, qui s'en allèrent, emportés par cet ouragan. Les débris, mais surtout les bateaux vides et pleins, venaient se briser contre les arches des ponts d'Austerlitz, de Sully, de la Tournelle, et en particulier contre le musoir formant la pointe de la Cité, là où s'élève la sinistre Morgue. Telle était la force d'impulsion, que de solides bateaux, membrés en solives de chêne, se brisaient, s'ouvraient, s'enfonçaient. Quelquefois ils surgissaient de l'eau, tournoyaient sous les coups des blocs de glace, se dressaient, retombaient pour reparaître plus loin divisés et déchiquetés en débris. Les ponts de Paris ont eu à subir de terribles chocs; les ponts

des Arts et du Carrousel vibraient sous les coups de bélier que leur imprimaient les sapines, solives et madriers, enlevés par le courant à des trains de bois ou aux travaux du pont en construction de Tolbiac.

En moins de trois heures et demie, de dix heures du matin à une heure, le niveau de la Seine s'est élevé d'un mètre et demi aux échelles du pont Royal. Ce simple fait explique la violence du courant, sa force brutale, irrésistible, qui se jouait des plus lourds chalands, les projetait contre les obstacles de tout genre, sur lesquels ils se brisaient, se démontaient, se dépeçaient en moins de quelques minutes. Les lavoirs sombraient, les grands bateaux de charbon se renversaient, les débris de toute sorte enfonçaient l'écluse de la Monnaie, brisaient le barrage, abattaient la passerelle des Invalides, puis aussi les charpentes soutenant les maçonneries du pont des Invalides en reconstruction, qui tombaient dans le fleuve, en formant barricade, au-dessus de laquelle l'eau courait grondante et écumeuse.

Un phénomène des plus curieux a été observé par quelques personnes.

Vue du haut des ponts, la rivière n'était plus un cours d'eau, tous les glaçons se pressaient les uns contre les autres : c'était une surface accidentée, blanche, une rivière de pierres de taille et de moellons, au milieu desquels se détachaient des tables de glace de trente à quarante mètres de surface. Celles-ci sautaient et se réduisaient en mille éclats quand elles venaient à se choquer contre un obstacle.

Pour les spectateurs regardant du haut des ponts, ce déroulement continu, d'une rapidité comparable à celle du cheval au trot, arrivait à déterminer une

espèce de vertige : on croyait voir le fleuve immobile, et c'était le pont qui paraissait animé d'un mouvement de bascule en avant, comme s'il allait se renverser. Nombre de personnes n'ont pu résister longtemps à cet effet et ont dû quitter la place.

Il y avait bien longtemps que Paris n'avait vu une débâcle aussi complète et aussi puissante, et il faudrait remonter très-avant dans son histoire pour retrouver les débâcles qui, au moyen âge surtout, emportaient les ponts de bois, d'une construction d'ailleurs peu solide, et que surchargeait encore un double rang de maisons à plusieurs étages. A cette époque, un pont était une rue se distinguant des autres en ce qu'elle passait sur la rivière.

En 1830, la débâcle fut remarquable, sans cependant causer des désastres comparables à ceux de cette année. On voulut aussi essayer de briser la glace, et, comme on ne connaissait pas la dynamite, on usa de marrons d'artifice préparés par le célèbre Ruggieri et lancés au moyen de fusées. Les marrons ne parvinrent pas à mordre l'épaisse et solide croûte d'eau gelée.



MAISON AUX PLUMES DE POULE A PÉKIN.

Cet établissement philanthropique est une salle immense remplie dans toute son étendue d'une épaisse couche de plumes de poule. Les mendiants et les vagabonds de tout âge et de tout sexe vont passer la nuit dans ce vaste dortoir. Chacun se fait son nid dans cet océan de plumes, et y dort de son mieux moyennant une sapèque (1/2 centime).

Au commencement de cette institution, on fournissait à chaque dormeur un petite couverture. Mais les hôtes de l'établissement ayant pris l'habitude d'emporter la couverture pour s'en revêtir ou pour la vendre, on imagina un très-curieux moyen de concilier les intérêts de la maison avec les exigences de l'humanité.

On fabriqua une immense couverture en feutre, occupant l'étendue du dortoir. Pendant le jour, elle est suspendue au profond comme un baldaquin gigantesque. Quand tout le monde s'est couché et bien aligné dans la plume, on fait descendre la couverture au moyen de plusieurs poulies.

Pour ne pas asphyxier ces dormeurs, la couverture est percée d'une infinité de trous pour le passage de toutes les têtes. On s'endort ainsi. Aussitôt que le jour paraît, un coup de tam-tam sonne le réveil général ; et la couverture est hissée, non sans enlever parfois, comme un carcan, quelque retardataire trop lent à dégager sa tête au signal et à la rentrer dans la plume. Puis chacun se lève, secoue sa plume, s'affuble de ses haillons, et sort ensuite pour aller par la ville à la recherche du pain quotidien.

Cela ne vaut-il pas bien le *couchage à la corde* des hôtelleries sordides de nos grandes villes?

UNE PRIME.

Le directeur d'un journal de New-York offre les avantages suivants à tous ceux qui voudront bien prendre un abonnement :



La coupe de cheveux est gratis.

« On leur coupera les cheveux gratis pendant un an, et on les vaccinera tous les trimestres *à l'œil*. Tout abonné qui payera trois ans d'avance aura droit, à sa mort, à un cercueil, ou, si les héritiers le préfèrent, ils recevront six cuillers d'argent. »

MAISON AUX PLUMES DE POULE A PÉKIN.

Cet établissement philanthropique est une salle immense remplie dans toute son étendue d'une épaisse couche de plumes de poule. Les mendiants et les vagabonds de tout âge et de tout sexe vont passer la nuit dans ce vaste dortoir. Chacun se fait son nid dans cet océan de plumes, et y dort de son mieux moyennant une sapèque (1/2 centime).

Au commencement de cette institution, on fournissait à chaque dormeur un petite couverture. Mais les hôtes de l'établissement ayant pris l'habitude d'emporter la couverture pour s'en revêtir ou pour la vendre, on imagina un très-curieux moyen de concilier les intérêts de la maison avec les exigences de l'humanité.

On fabriqua une immense couverture en feutre, occupant l'étendue du dortoir. Pendant le jour, elle est suspendue au profond comme un baldaquin gigantesque. Quand tout le monde s'est couché et bien aligné dans la plume, on fait descendre la couverture au moyen de plusieurs poulies.

Pour ne pas asphyxier ces dormeurs, la couverture est percée d'une infinité de trous pour le passage de toutes les têtes. On s'endort ainsi. Aussitôt que le jour paraît, un coup de tam-tam sonne le réveil général ; et la couverture est hissée, non sans enlever parfois, comme un carcan, quelque retardataire trop lent à dégager sa tête au signal et à la rentrer dans la plume. Puis chacun se lève, secoue sa plume, s'affuble de ses haillons, et sort ensuite pour aller par la ville à la recherche du pain quotidien.

Cela ne vaut-il pas bien le *couchage à la corde* des hôtelleries sordides de nos grandes villes?

UNE PRIME.

Le directeur d'un journal de New-York offre les avantages suivants à tous ceux qui voudront bien prendre un abonnement :



La coupe de cheveux est gratis.

« On leur coupera les cheveux gratis pendant un an, et on les vaccinera tous les trimestres *à l'œil*. Tout abonné qui payera trois ans d'avance aura droit, à sa mort, à un cercueil, ou, si les héritiers le préfèrent, ils recevront six cuillers d'argent. »



LES PETITS POIS[1].

A peine de retour après cinq ans de Japon, le baron de Tomy fut nommé conseiller de légation à X... — Au ministère, on lui donna avec obligeance tous les renseignements sur son nouveau chef; justement le petit T... arrivait de X..., en congé, et put éclairer complétement son collègue sur la position qu'il y occupait. — M. de Tomy apprit que sa nomination avait fait verser d'abondantes larmes aux plus beaux yeux du monde, et que sa future *cheffesse* ne lui voulait aucun bien de venir prendre une place si parfaitement occupée; quant au ministre, en perdant Z..., il perdait son bras droit, et cela au moment critique où se négociait le mariage de la princesse héritière, et que celui des deux prétendants qu'il importait fort à la

[1] Extrait du charmant volume *Leurs Excellences*, par Brada, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — E. Plon et C[ie], éditeurs.

France de faire agréer semblait en légère défaveur; le rappel de Z..., admirablement au courant de toutes les ficelles de la négociation, paraissait au représentant de la France une de ces balourdises dont un *ministère*, être impersonnel, est seul capable, et le remplacement de Z... par un monsieur qui arrivait du Japon, et pour qui les méandres de la diplomatie européenne seraient sans doute un mystère, mettait le comble à la maladresse. M. de Tomy constata donc, sans l'ombre d'un doute, qu'il ne serait rien moins que bienvenu : cependant il espéra secrètement que la fortune lui serait moins contraire qu'on ne voulait le lui faire croire. Il écouta avec recueillement et respect les instructions verbales de son auguste supérieur, se chargea de plusieurs missives pour ses collègues, et reçut le dépôt sacré des dépêches à remettre à son chef, la veille de son départ, et le *jour* en avait été assez difficile à fixer, car il avait rapporté de ses différentes missions plusieurs tendres superstitions à respecter et auxquelles il avait juré d'avoir égard; mais le mercredi et le dimanche lui appartenaient cependant encore sans réserve; aussi un samedi soir flânait-il quasi tristement vers les sept heures, quand, en entrant au *Café Anglais* pour son dernier dîner parisien, il fut surpris de se trouver nez à nez avec Z..., qu'il remplaçait.

— Tiens, vous voilà ici?

— Et vous pas encore parti? Comment cela va-t-il, retour du Japon?

— Mais pas mal. Vous allez me dire un peu, puisque vous voilà, comment on doit se comporter à X...

Ils se mirent à table ensemble. Z..., qui ne pensait qu'au fameux mariage, en fit un cours approfondi et

détaillé, sans laisser percer ses regrets qu'on lui eût enlevé l'honneur de pouvoir dire que le succès était son œuvre; il fut bon prince et dit à son collègue qui il fallait flatter, qui craindre, qui tromper, qui flagorner, qui contrecarrer; quant à la jeune princesse, on n'en parlait pas.

Tomy, que le Japon avait barbarisé, demanda si elle avait des préférences; mais Z... lui montra bien clairement que ce qu'il y avait d'important là dedans, c'étaient les préférences de la France, c'est-à-dire celles des deux ou trois gros bonnets qui veillaient à sa destinée.

Tomy crut avoir admirablement compris la question du mariage, et il passa à des questions plus particulières.

— Et Son Excellence?

Z... mangeait des petits pois et en avait la bouche pleine.

— Le meilleur des hommes.

— Et la comtesse? continua Tomy, en regardant dans son verre.

— Charmante femme, très-instruite.

Puis Z... ajouta avec une intonation :

— Mon Dieu! qu'elle aimerait donc ces petits pois!

— Vous dites, mon cher?

— Je dis que la comtesse adorerait ces petits pois; ils sont tous conservés, là-bas, et comme elle est un peu gourmande, elle les aime mieux frais... Pardon, mon cher, j'en prends encore... Mais quand on en mange depuis trois ans, qui sont durs, secs et racornis, cela vous change.

A partir de ce moment, M. de Tomy fut préoccupé et n'écouta que d'une oreille distraite Z... qui le

bourrait d'adresses et d'instructions en tout point contraires à celle dont il était officiellement muni; enfin, Z... lui souhaita bon voyage sans rancune.

— Tous mes hommages à la comtesse.

— Soyez sûr que je n'y manquerai point.

Une fois seul, M. le baron de Tomy oublia promptement le mariage princier, les adresses de fournisseurs, et se posa gravement cette unique question :

— Où trouver ce soir des petits pois?

Il médita quelques minutes, rentra vivement chez lui et ordonna à son domestique d'avoir à lui faire confectionner immédiatement un sac de l'apparence la plus diplomatique.



M. Jean comprit parfaitement ce qu'il fallait à M. le baron, mais s'étonna à part lui de ce que le ministère ne fournît pas le sac avec les dépêches; cependant,

comme il était homme de ressource, à onze heures, M. de Tomy était en possession de son sac.

Pour le coup, Jean fut au comble de l'ahurissement quand son maître lui demanda gravement :

— Combien de kilos entreront là dedans?

— Combien de kilos entreront là dedans... répéta M. de Tomy.

— Dix ou douze, répondit Jean.

— Monsieur le baron!...

— Bien, bien... Cette corde est-elle forte, au moins? Je n'ai pas envie que ce sac s'éventre en route.

— Ah! monsieur le baron, c'est un sac de pommes de terre; à cette heure-ci, je n'ai pas pu me procurer autre chose; je l'ai fait mettre à la grandeur voulue; j'espère que cela ne contrarie pas monsieur le baron... Quant à la solidité...

— C'est parfait! parfait!

Et M. de Tomy regarda le sac avec une complaisance si visible qu'elle jeta le trouble final dans l'esprit de son valet de chambre.

Enfin Tomy ordonna qu'on le reveillât à quatre heures, et qu'une voiture fût prête à cinq heures *précises*.

— Monsieur le baron sait pourtant que le train ne part qu'à sept heures et demie.

— Jean, je vous dispense de me donner des conseils.

A cinq heures, M. de Tomy montait en voiture, son sac roulé dans une main, et de l'autre portant son nécessaire de voyage.

— A la Halle! cria-t-il au cocher.

Mon Dieu! il avait été au Japon, mais il n'avait jamais été à la Halle; il n'était certes pas timide; mais cependant, avec son grand sac vide ballant, son

costume de voyage, il sentait qu'il n'avait pas l'air d'un cuisinier, mais qu'il avait l'air drôle.

Avec pas mal de peine, il découvrit la marchande qu'il lui fallait, et fut au comble de la joie quand, à sa question hésitante si elle avait des petits pois en quantité suffisante pour remplir son sac, et il le montrait avec réserve, elle répondit de sa voix la plus sonnante :

— Celui-là et dix autres pareils, mon petit père. Et quels pois! Regardez-moi ça! (Et de ses dents, elle en écossait, puis les faisait sauter sur l'ongle.) Est-ce tendre? est-ce fin? et sucré? Goûtez voir un peu.

Il goûta; elle le regardait avec une certaine anxiété :

— Hein! c'est-y de première qualité? Donnez que je vous arrange ça. — Et elle entassa les pois dans le sac.

— Mettez-en le plus possible.

Il fut presque effrayé d'être si bien obéi: le sac, devenu ventru, était énorme; il tâta le poids et fit la grimace.

— Ah! vos douze kilos y sont, vous n'êtes pas volé!

Il en demeura persuadé et ajouta :

— Est-ce qu'ils se conserveront trois jours?

— Certes! Et vous m'en direz des nouvelles encore.

Il porta gravement son sac à la voiture, ouvrit son nécessaire, alluma une bougie et se mit en devoir d'apposer dans tous les sens et aux deux bouts errants de la ficelle les plus gigantesques cachets : tout de suite cela prit bonne mine, et l'apparence de sac de pommes de terre disparut entièrement.

Il fut charmé et se dit :

— Je pourrai parfaitement porter cela sans être ridicule.

Jean ouvrit de grands yeux quand il vit les dimensions du sac, et que M. le baron lui défendit de le toucher, disant qu'il s'en chagerait seul. Néanmoins, il eut le temps de se rendre compte de la lourdeur, et resta convaincu que ce n'étaient pas là des dépêches.

Pendant trois jours et deux nuits, en voiture, en chemin de fer, en bateau, ce sac ne quitta pas l'œil ou la main de M. de Tomy; les grands cachets le firent regarder avec respect par le vulgaire, et Jean alla jusqu'à imaginer qu'il pouvait contenir de l'or en lingots.

Jamais M. de Tomy n'avait vécu sous le poids d'une pareille responsabilité; ce qu'il dépensa de soins, de



précautions, presque de tendresse, pour défendre ce précieux sac de l'humidité, du chaud, des secousses,

ne s'imagine point : il ne lut, ne mangea, ne dormit qu'autant que son sac était à l'abri de tout danger. Jean n'en revenait pas et pensa que M. le baron était chargé d'une mission qui allait le faire nommer ambassadeur.

Ils débarquèrent à X..., un assez triste matin, à cinq heures, par un jour indécis. Mais tout parut radieux au jeune diplomate ; il était arrivé, et son sac était intact.

Comme il portait des dépêches et des lettres particulières, il se présenta à dix heures chez son chef ; son sac l'accompagnait, et il le déposa aussi furtivement que cela était possible sous la première chaise à côté de la porte ; mais le coup d'œil d'aigle du ministre avait vu. — Le comte de T... accueillit froidement, quoique courtoisement, son nouveau subordonné, devant lequel il posa de son attitude la plus digne, assis dans son fauteuil de travail, le buste renversé, et la main gauche éparpillant les papiers sur la grande table, tandis que la droite et le regard écoutaient. Le pauvre Tomy pensait qu'il n'avait jamais rencontré un pareil glaçon — toujours et toujours un : *parfaite-*



ment, parfaitement. — Enfin, la conservation officielle close, le comte de T... dit assez brusquement :

— Ah çà! qu'est-ce que c'est que ce gros sac que vous avez posé dans ce coin?

Le malheureux, à qui ce sac pesait de ses trois journées et de ses deux nuits, répondit d'un air dégagé :

— Mon Dieu, monsieur le ministre, c'est tout simplement un sac de *petits pois*... mais oui, de petits pois. Voici comment cela est arrivé. La veille de mon départ, je rencontre Z... au café Anglais; le hasard fait qu'il me dit que vous n'avez ici que des légumes conservés, et que madame la comtesse aime les petits pois frais; alors j'ai eu l'idée de lui en apporter un sac... et les voilà.

M. de Tomy fut étonné lui-même de l'effet de sa harangue; le ministre se leva, fit le tour de sa grande table, et paternellement, lui posant les deux mains sur les épaules :

— Mon cher enfant, ceci est tout simplement un coup de maître. Mais sans permettre à Tomy de répondre, il se rassit et écrivit deux billets dont il parut peser chaque mot.

— Veuillez être assez aimable pour sonner!

Tomy sonna docilement, se demandant quel rapport pouvait exister entre ses petits pois et la correspondance du ministre.

— Qu'on porte à l'instant ces lettres à leur adresse, et qu'on fasse demander à madame la comtesse si elle peut me recevoir avec M. le baron de Tomy.

Puis se tournant vers lui de l'abord le plus amical :

— Vous dînez avec nous ce soir, mon cher ami; je viens d'écrire au prince de V... et au conseiller de B... Nous étions légèrement en froid depuis quelques jours, le mariage traînait, je ne savais par où rompre la

glace, vos petits pois sont un admirable prétexte... le prince est gourmand en diable... la comtesse va être ravie, le mariage est fait... Parlez-moi de Paris, du Japon, de tout ce que vous voudrez; je vois que nous nous entendrons parfaitement.

L'accueil de la comtesse fut encore plus réservé et plus digne que ne l'avait été celui du ministre; mais en un instant le sac se trouva placé sur la table, et, l'explication faite, Tomy vit s'éclairer et sourire le charmant visage qui le regardait assez sévèrement une seconde auparavant.



— Ah! mais c'est une idée délicieuse : donnez-moi donc des ciseaux... Monsieur de Tomy, prenez garde à *mes pois;* sont-ils assez frais, assez verts!

Et elle les écrasait entre ses dents, tout comme la marchande de la Halle.

— Comment! vous avez eu le courage de vous charger de ce sac depuis Paris! mais c'est admirable! Mon cher ami, vous avez là un homme précieux; je ne savais pas qu'au Japon l'on apprît de si jolies ma-

nières... Comment! vous savez aussi faire la cuisine? Je vois que vous avez tous les talents.

Enfin on permit à Tomy d'aller se reposer, on lui recommanda de dormir ferme afin d'avoir beaucoup d'esprit à six heures.

Lui parti, la comtesse pensa : C'est donc ce pauvre garçon que je détestais sans le reconnaître; comme il faut se méfier des jugements téméraires! Certes, le départ de Z... change ma vie, et dans ce pays elle n'est pas toujours gaie. Mais enfin il est parti, je ne peux plus le faire revenir; ce petit baron a sans nul doute infiniment d'esprit; cette idée des pois est lumineuse; je suis sûre qu'il aura une carrière brillante; je crois qu'on pourra en tirer parti. Allons, j'ai eu tort de tant pleurer; cela ne sert qu'à rendre fort laide.

Le ministre eut, sur la façon d'accommoder les pois, une longue conférence avec sa femme et le cuisinier, et il fut décidé qu'on en servirait à l'anglaise et à la française; *maître queux* reçut les plus pressantes adjurations de donner à ces bienheureux pois ses soins les plus particuliers.

A six heures moins un quart, Tomy était dans le salon de la ministresse; elle le reçut comme un vieil ami.

— Vous allez goûter *nos* pois, dit-elle.

Puis, en quelques mots, elle lui donna tous les éclaircissements sur les nouveaux visages qu'il allait rencontrer. M. de Tomy fut presenté à chacun, par son chef, avec une sollicitude toute particulière : il était de la la maison.

Le dîner fut exquis; le prince de V..., de l'humeur la plus joviale; le conseiller de B..., galant et assidu

auprès de la comtesse; Tomy, plaisanté et l'objet de l'attention générale.

— Comment! c'était dans un sac à dépêches!

— Mais oui, avec d'immenses cachets; trois jours et deux nuits, et un poids de douze kilos, mon cher prince.

Le prince de V... le regardait avec aménité. Le conseiller de B... lui adressa plusieurs fois la parole.

En sortant de table, le prince dit à son hôte :

— Mon cher ministre, j'avoue que M. de Tomy me paraît un jeune homme remarquable.

Et le conseiller ajouta :

— Vous avez là un garçon qui fera parler de lui.

Le ministre répondit avec sérieux :

— Je l'avais demandé, connaissant son mérite.

Et ces messieurs de la légation constatèrent avec une pointe de jalousie le succès du nouveau collègue qui d'emblée avait conquis la confiance de son chef et la bienveillance de la comtesse.

Un mois après, on célébrait à X... le mariage de la princesse avec le prétendant patronné par la France.

A quoi tient la destinée des hommes et des princesses!

BRADA.



PHYSIOLOGIE ET MÉDECINE.

LA MALADIE DU SOMMEIL.

M. le docteur Argumosa, de la Havane, a observé avec beaucoup de soin un état singulier, encore peu connu et peu étudié chez les sujets de *race nègre* et d'*origine africaine;* c'est la *maladie du sommeil*. Les sujets atteints deviennent tout à coup apathiques, insouciants, se couchant et dormant partout, dans n'importe quelles circonstances, et même en mangeant; tout leur devient indifférent : plaisirs, souffrances, châtiments.

Les fonctions paraissent cependant s'accomplir régulièrement, et les facultés sont intactes, sauf une certaine altération de la mémoire. Aucun traitement ne saurait avoir raison de cet état qui peut durer six mois, et se termine toujours par l'*asphyxie lente,* malgré l'emploi de tous les moyens usités en pareil cas.

Il ne faudrait pas croire que l'âge ou la débilité soient les conditions ordinaires dans lesquelles se produit cette maladie du sommeil; les cas observés par le docteur Argumosa l'ont été sur des sujets tous jeunes et bien constitués, jouissant antérieurement d'une bonne santé; ils se répartissent, de plus, à peu près également sur des individus des deux sexes.

Cette étrange maladie a, du reste, été observée par un certain nombre de nos médecins de la marine, qui, par des constatations microscopiques, ont été amenés à justifier cet état par des désordres du cerveau.

TRANSMISSION DE LA RAGE.

Récemment, M. Galtier a prouvé que la rage du chien est inoculable au lapin. La rage de l'homme est-elle de même transmissible aux animaux? M. Reynaud a pris de la salive d'un homme enragé et l'a inoculée à des lapins. Les lapins sont devenus, à leur tour, enragés.

La preuve est faite. Conclusion pratique : se défier des produits de la sécrétion salivaire chez les sujets atteints de rage. La salive de l'homme rabique reste virulente, même après la mort.

ENCORE UN REMÈDE CONTRE LA RAGE.

Dans une lettre adressée à l'*Acclimatation,* M. le comte de Butler a annoncé qu'un remède contre la rage, qui se trouve depuis longues années dans la famille de Lagrené, lui avait permis, à lui et à d'autres membres de la famille, d'obtenir un nombre *très-considérable* de guérisons.

M. de Butler a bien voulu nous envoyer la recette de ce remède, dont voici la transcription littéralement :

Prenez une poignée de feuilles d'églantier, à défaut une poignée de la seconde écorce, après avoir gratté la première; — 12 grammes de gousses d'ail dépouillées de leur peau; — une cuillerée à bouche de gros sel gris. — Broyez le tout ensemble dans un bon verre de fort vinaigre de vin, après avoir ajouté une poignée de feuilles de rue, si le remède est destiné à des personnes faisant habituellement usage de laitage.

Si vous en avez le temps, laissez infuser vingt-quatre heures. Passez ensuite dans un linge en pressant.

Le malade devra prendre le remède à jeun et ne manger que trois heures après. Il devra s'abstenir de toute crudité, ainsi que de lait, fromage et beurre sur son pain pendant neuf jours. Il se promènera au grand air au moins un quart d'heure par jour. S'il vomissait le remède, il devrait en reprendre aussitôt.

Les doses à administrer sont les suivantes :

Pour un enfant d'un an à 2 : 2 cuillerées.
— de 3 à 4 : 4 cuillerées.
— de 5 à 7 : 1/2 verre.
— de 8 à 12, ainsi que pour les personnes faibles ou convalescentes : 3/4 de verre.

Pour les grandes personnes : 1 verre.

Pour les femmes enceintes, il est mieux de substituer le vin rouge au vinaigre et de supprimer la rue.

S'il y a plaie, la laver avec du vinaigre, et, si l'on a conservé le marc provenant de la préparation du remède, l'appliquer sur la plaie en l'humectant chaque jour jusqu'à guérison.

Ceux qui ont respiré l'haleine d'un malade atteint de la rage ou d'un animal enragé, qui auraient pris le lait d'une vache mordue et seraient inquiets et effrayés, peuvent faire usage du remède.

On peut le préparer plusieurs années à l'avance et le conserver en bouteille bien bouchée.

URTICAIRE PROVOQUÉE PAR LE SIMPLE CONTACT.

Dans une séance de la *Société médicale des hôpitaux*, M. le docteur Dujardin-Beaumetz a présenté à

ses collègues une femme de trente-six ans qui conserve pendant quatre à cinq heures des traces apparentes de tout contact sur les points touchés.

Il suffit de presser légèrement sur la peau avec une clef, un manche de porte-plume, une allumette, pour voir apparaître une élevure de la peau dans tous les endroits qui ont subi le contact du corps étranger. On trace des lettres, un dessin quelconque sur la peau; et presque instantanément les lettres, le dessin, sont accusés par des saillies rouges très-proéminentes, ressemblant à de l'urticaire que l'on ferait naître à volonté. Ces saillies sont telles qu'un aveugle pourrait les sentir avec la main.

M. Dujardin-Beaumetz a inscrit son nom sur l'un des membres de la malade, et tous les assistants ont pu lire ce nom à distance. On peut également, chez cette femme, provoquer, par le simple contact d'un corps dur, des stigmates sur la paume des mains.

La température locale s'élève de 1 à 2 degrés dans tous les points irrités. De là résulte pour la malade un moyen très-économique de se réchauffer quand elle a froid; elle n'a besoin que de se frotter légèrement. Cette femme est complétement anesthésique, c'est-à-dire privée de sensibilité sur tout le corps.

EMPOISONNEMENT D'UN ENFANT. GUÉRISON PAR LA MANŒUVRE DES BRAS.

Dans une séance de l'Académie de médecine, une communication extrêmement intéressante a été faite par M. le D^r Le Roy de Méricourt, au nom de MM. les Drs Nicolas et Demouy; c'est une observation intitulée : *Empoisonnement par le laudanum de*

Sydenham, chez un enfant de trois semaines; emploi de la respiration artificielle par la manœuvre des bras; guérison.

Il s'agissait d'une petite fille de trois semaines à laquelle on avait administré par mégarde une cuillerée à verre d'eau (au moins 5 gr.) de laudanum de Sydenham, en place de sirop de chicorée. L'ingestion du laudanum avait eu lieu à neuf heures du matin. M. le Dr Nicolas, appelé, prescrivit 10 centigr. d'émétique, qui, par un malentendu, furent administrés en totalité au lieu de l'être par faibles doses. La décoction de noix de galle et le café en abondance furent ordonnés ensuite. Les premiers accidents se manifestèrent vers onze heures, et consistèrent en somnolence, nausées, convulsions et inertie presque complète. Cet état dura jusqu'à sept heures du soir; la moindre injection de liquide ramenait les accidents, et pendant cette période il n'y eut ni vomissements, ni selles, ni urines. Aux crises de convulsions succédait une atonie pendant laquelle le cœur cessait de battre. MM. Nicolas et Demouy se sont succédé auprès de la petite malade pendant quarante-huit heures.

Dès les premiers accidents, M. Nicolas eut l'idée d'employer la respiration artificielle par la *manœuvre des bras combinée avec la malaxation du thorax et la succussion.*

L'enfant était tenue entre les genoux, on lui écartait les bras de la poitrine, en les saisissant à pleines mains au niveau du moignon de l'épaule. A vingt reprises différentes, ces manœuvres amenèrent une résurrection véritable. Dès le soir du premier jour, l'enfant eut un semblant de regard, annonçant le réveil de la vie; le deuxième jour, on put la ranimer

un peu, en lui frottant les lèvres avec de l'eau-de-vie; enfin, le troisième jour, elle prenait le sein, et le quatrième jour rien n'y paraissait plus.

Elle est aujourd'hui bien portante.

Dans sa note, M. Nicolas dit s'être bien trouvé, antérieurement, de ces manœuvres, dans les cas d'asphyxie par submersion, et de mort apparente des nouveau-nés. Du reste, M. le Dr Matteli a, dès 1867, appelé l'attention sur ces pratiques, au sujet de la mort des nouveau-nés, et M. Lancereaux, à l'occasion de la présente communication à l'Académie, dit avoir pratiqué la respiration artificielle dans un cas très-grave d'empoisonnement par le chloroforme, et croit pouvoir attribuer le salut du malade à l'emploi de ce moyen.

Ces procédés, d'une grande simplicité, sont appelés à rendre des services signalés dans la pratique courante.

PATISSERIES PLOMBIFÈRES.

M. le docteur Ch. Boillet a signalé un fait relatif à des pâtisseries plombifères, auquel il est urgent de donner toute la publicité possible, afin d'éveiller l'attention de l'autorité et d'instruire les pâtissiers du danger auquel ils exposent les consommateurs et des responsabilités qu'ils encourent.

En raison de la cherté des œufs, un certain nombre de pâtissiers se sont imaginé d'introduire dans leurs gâteaux du chromate neutre de plomb pour remplacer la coloration due au jaune d'œuf.

Cette pratique, originaire de Paris, s'est répandue en province. M. Personne a placé sous les yeux de

l'Académie de médecine un échantillon recueilli par M. Galippe père, pharmacien dans le département de l'Oise. La fraude a été découverte, grâce à l'inexpérience du fraudeur, qui, ne connaissant que depuis peu, par l'un de ses confrères, ce nouveau procédé de falsification, a eu la main trop lourde. La pâtisserie était, en effet, d'un jaune trop vif, qui a éveillé facilement l'attention des consommateurs. Des accidents ont été observés. Le coupable, ignorant les propriétés toxiques du produit qu'il appliquait, en a remis un échantillon.

L'analyse de cette pâtisserie plombifère, à laquelle a procédé le docteur Galippe, a démontré que la brioche contenait 0.073 mill. 0/0 d'oxyde de plomb.

ANESTHÉSIE PRODUITE PAR UN NOUVEAU PROCÉDÉ.

Le gaz appelé protoxyde d'azote possède, comme l'éther et le chloroforme, la propriété d'endormir la sensibilité. Malheureusement il peut, si son action se prolonge, déterminer l'asphyxie. D'un autre côté, l'éther et le chloroforme, quand ils sont administrés par les voies respiratoires, ne sont pas sans présenter des dangers assez sérieux, une excitation nerveuse souvent violente, et dans tous les cas, ils déterminent chez le sujet un malaise, une gène parfois douloureuse. En employant le gaz protoxyde d'azote mélangé d'oxygène, et maintenant le malade dans une atmosphère comprimée, on obtient une insensibilité parfaite suivie d'un réveil facile, tranquille et sans aucune suite fâcheuse.

Ce sont deux chirurgiens des hôpitaux de Paris qui, en se servant d'une chambre en tôle dans laquelle on com-

primait légèrement l'air, ont démontré que le malade à opérer s'endormait facilement après aspiration d'une faible quantité de protoxyde d'azote. Ainsi endormi, ce malade put subir une opération assez douloureuse sans paraître rien ressentir et sans que le pouls ou la respiration aient paru influencés d'une manière trop anormale. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le réveil fut obtenu par simple attouchement, se produisit sans secousse, sans souffrance, comme le réveil ordinaire, au point que l'on put donner à ce malade la nourriture qu'il demandait.

De nombreuses expériences et opérations tentées avec le mélange de gaz protoxyde d'azote et d'oxygène, administré au malade maintenu dans l'air comprimé, paraissent démontrer que nous possédons un agent anesthésique puissant et cependant inoffensif, supérieur sous tous les rapports à l'éther et au chloroforme.

LES INJECTIONS LACTÉES.

On rend quelquefois la santé et la force à des malades épuisés par de grandes pertes de sang, en leur injectant dans les veines du sang pris sur une autre personne. M. le docteur Deschamps a envoyé à l'Académie un mémoire sur une pratique nouvelle, essayée depuis quelques années, pour remplacer la transfusion du sang par la transfusion du lait, qui présente avec le sang une assez grande analogie de composition.

M. Deschamps a opéré sur des animaux, auxquels il a soutiré une quantité assez forte de sang aussitôt remplacée par une quantité égale de lait. Sans doute les animaux n'ont pas souffert de l'opération très-simple

et nullement douloureuse d'ailleurs, mais il paraît résulter des observations faites, que les injections au lait sont loin de rendre à l'organisme les forces que lui donne le sang, et qu'il est difficile de croire que l'on pourra remplacer la transfusion du sang par la transfusion du lait.

LE MILDEW.

On a signalé, mais sans lui attribuer beaucoup d'importance, une nouvelle maladie de la vigne : le *mildew*. Il est à peu près certain que cette maladie est d'importation américaine, et qu'elle a suivi les plants américains auxquels nous devons probablement le phylloxera. On avait d'abord confondu le *mildew* avec l'oïdium, mais il semble prouvé qu'il n'en possède pas les propriétés et qu'il ne s'attaque, sous la forme de moisissure, qu'à la face inférieure des feuilles ; il ne paraît qu'en automne, tandis que l'oïdium apparaît dès le printemps sur le pied, attaque la grappe qu'il racornit en l'empêchant d'arriver à maturité.

Le *mildew* se produit sous forme de taches irrégulières, blanchâtres, peu épaisses et d'aspect légèrement cristallin. Jusqu'à présent ses ravages n'ont pas été très-marqués, et aucun remède n'a été indiqué ; cependant M. Planchon, qui a observé cette nouvelle maladie aux États-Unis, conseille aux vignerons de recueillir les feuilles attaquées et de les brûler.

LE SARRASIN INSECTICIDE.

Une longue pratique aurait démontré à M. Lagarde qu'en semant du sarrasin dans les terres ou les ter-

reaux infectés de vers blancs, de courtillières, d'hépioles, de fourmis, etc., laissant la plante végéter jusqu'à complète floraison, puis l'enfouissant comme engrais vert, il se débarrasse de tous les parasites souterrains.

La proportion de grain à semer est d'un hectolitre par hectare. Le sarrasin, surtout la variété dite sarrasin de Tartarie, lève rapidement, étouffe les mauvaises herbes, soustrait à la terre peu d'azote, parce qu'il tire de l'atmosphère sa principale nourriture. Il possède également la propriété de se décomposer très-promptement en un bon terreau, à cause, sans doute, de la nature très-spongieuse de ses feuilles. Cette décomposition est immédiate, et c'est à ce moment que les larves souterraines sont asphyxiées par la grande quantité de gaz qui se dégage.

M. Lagarde pense donc que l'on obtiendrait de bons résultats contre le phylloxera en semant le sarrasin dans les vignes en sillons serrés et l'enfouissant à la bêche le plus près possible des racines.

UN VILLAGE D'ANTROPOPHAGES.

Dans le récit qu'il a fait à la séance de la *Société de géographie* du mois de juin dernier, de son voyage dans l'Amérique équatoriale, M. le docteur Crevaux a raconté le fait suivant :

« En remontant une rivière appelée Arara, il remarqua une grande agitation dans un village. Les hommes faisaient des gestes animés, comme s'ils se querellaient ; les femmes circulaient avec précipitation ; les enfants se sauvaient dans les bois.

« En entrant dans une cahute, le docteur aperçut

un maxillaire suspendu au-dessus de la porte, en compagnie de flûtes faites avec des os humains. Dans un coin se trouvait une main desséchée, légèrement recouverte de cire d'abeille. Il était dans une tribu d'antropophages.

« Les hommes ont les bras et les jambes peints en noir bleuâtre avec du génipa, les lèvres et les dents en noir foncé avec la tige du balisier, et les paupières en rouge vif avec du roucou. Ils ressemblent à de vrais diables. A l'exception du cou, les femmes ont le corps recouvert d'une substance noire sur laquelle sont figurés des dessins.

« En faisant sa ronde, le docteur découvrit un grand pot contenant de la viande fumante. C'était la tête d'un Indien. Cette vue ne lui donna pas l'envie de s'attarder dans ce village.

« Le trafic d'esclaves se fait avec des négociants brésiliens qui remontent l'Amazone à une centaine de lieues de l'embouchure. Un enfant à la mamelle est coté à la valeur d'un couteau américain. Une fille de six ans est évaluée au prix d'un sabre et quelquefois d'une hache. Un homme ou une femme atteint le prix d'un fusil. »

LA TEMPÉRATURE DE L'HOMME.

Les différences de température que peut subir l'homme peuvent être qualifiées d'extraordinaires, et nous parlons bien entendu des températures naturelles, de celles dans lesquelles on doit vivre pendant un temps assez long, non des cas exceptionnels que l'on a signalés parfois d'hommes entrant et restant quelques instants dans des fours de boulangers.

Pendant son hivernage dans les pays polaires, hivernage qui a duré dix mois, le professeur Nordenskiold a dû subir un abaissement de température de 40 degrés au-dessous de zéro.

Par contre, dans les chaufferies ou chambres des chaudières des bâtiments à vapeur qui naviguent dans la mer Rouge, les chauffeurs ont à supporter souvent une température de 55 degrés centigrades et quelquefois 60 degrés. Pour ce rude et dangereux métier qui ne permet pas à un homme de vieillir, les chauffeurs arabes reçoivent un salaire de trente-cinq francs par mois !...



GRANDEUR ET DÉCADENCE D'UN MAITRE DE DANSE.

Le président. — Vos nom, âge et profession?

Le prévenu. — Hyacinthe Belleton, soixante-dix ans, professeur de danse...

Nous renonçons à traduire ici la stupéfaction du tribunal aussi bien que de l'auditoire, à l'énoncé de cette profession... honoraire, en tout cas, car celui qui, avec un certain accent de dignité, vient de réclamer une qualité qui le fait l'émule de Vestris, ne possède qu'une jambe capable de battre un entrechat; l'autre est en bois, et danser sur une jambe est un problème dont la solution est encore à trouver, ce nous semble.

Donc, pour dire la vérité, et toute la vérité, le prévenu aurait dû dire « ex-maître de danse », et alors sa réponse eût été d'une régularité parfaite.

En effet, Belleton, ce pauvre diable déguenillé et prévenu de vagabondage aujourd'hui, a eu, paraît-il, son instant de vogue et de splendeur.

Il était professeur de grâce et de maintien; nul n'enseignait mieux que lui l'art de marcher dans un salon et de faire la révérence.

C'était du temps de Vestris, plus léger que Zéphire; du temps où l'on dansait encore, tandis qu'aujour-

d'hui l'art est dans le marasme, et ses grands prêtres viennent échouer en police correctionnelle comme de vulgaires vagabonds.



Il était professeur de grâce et de maintien.

Mais par quelle fatalité, par quels coups du sort Hyacinthe Belleton, ce dernier représentant de la chorégraphie, en est-il arrivé à l'état minable dans lequel nous le trouvons? Après la splendeur, comment et pourquoi la chute?

Il va vous le dire lui-même, et elle est triste en somme, son odyssée, que nous reproduisons ici telle qu'il l'a narrée au tribunal.

Hyacinthe. — Oui, messieurs; tel que vous me voyez avec ma jambe de bois, mes reins ankylosés, ma blouse et mon pied nu (car pour l'autre, je n'ai pas besoin de chausette), j'ai été ce qu'on appelle un gommeux, dans ce temps-là on disait un mirliflor, et bâti comme un modèle, je m'en flatte.



— Tel que vous me voyez, avec ma jambe de bois, j'ai été jadis un gommeux.

Aujourd'hui, je suis ganache, vieux, éreinté et infirme; le seul mollet qui me reste est comme un bâton de chaise; je suis lourd, moi qui ai eu du ballon, car, messieurs, j'ai été danseur de théâtre à la Porte Saint-Martin, au cirque Olympique et ailleurs. Voilà la vie de ce monde.

M. le président. — Je vois sur votre sommier que vous avez déjà été condamné plusieurs fois pour vagabondage.

Hyacinthe. — Qu'est-ce que vous voulez que je

fasse? Mon père était danseur; il m'a appriss on art, je ne sais pas autre chose; je pourrais encore donner des leçons, mais est-ce qu'on danse aujourd'hui? Je la connais, la danse d'à présent; c'est dégoûtant, ça fait lever le cœur, c'est dégradant, abrutissant. Alors, j'ai ouvert des voitures, j'ai fait des commissions; moi qui ai fait ma partie dans les ballets, j'en ai été réduit à être balayeur, un autre genre de balai. On ne fait pas fortune avec tout ça, ce qui fait que je couche plus souvent à la belle étoile qu'à l'*Hôtel Continental*. Si on veut m'envoyer au dépôt de mendicité, je ne demande pas mieux. Des domiciles! pardié, j'en ai eu dans le temps de ma splendeur; si je n'en ai plus, ça n'est pas le désir qui me manque, croyez-le bien.

N'est-ce pas qu'il y a une note vraiment triste dans ce dernier chapitre des mémoires de ce maître de danse?

Aussi le tribunal s'est-il montré indulgent et ne l'a-t-il condamné qu'à quarante-huit heures de prison.

LE BIFTECK POSTICHE.

C'était une troupe de comédiens de province, de ces comédiens dits ambulants, tribu nomade, artistes en camp volant.

Là, chacun est sociétaire, c'est-à-dire que chacun apporte à la masse sa gaieté, son rouge, sa misère, l'habit qu'il a et le talent qu'il croit avoir, moyennant quoi on lui alloue une part dans la recette toutes les fois qu'on en fait une.

De plus, il y a un directeur. Ce directeur est, ou doit être, la forte-tête, l'homme universel de la troupe.

Ce directeur ne recule devant aucun rôle. Tour à tour comédien, tragédien, chanteur, père noble, amoureux, valet, utilité, figurant, duègne au besoin, il n'est pas un emploi qu'il ne tienne.

Racine, Corneille, Voltaire, Molière, Regnard, Hugo, Dumas, Scribe, les anciens et les modernes, il les débite tous avec un égal talent et une égale facilité. Faut-il copier, contrôler, pérorer, décorer, machiner, allumer ou souffler, le directeur est toujours là.



Le directeur est administrateur avant tout.

Et pourtant vous ne connaissez point encore le point capital de sa charge. Le directeur est administrateur avant tout. C'est pourquoi il lui faut assez d'arithmétique pour être en état d'additionner le total des dettes que l'on laisse, assez d'aplomb pour les esquiver, et surtout pour les faire. En reconnaissance de quoi, il lui est octroyé la faveur de deux parts de plus, faveur souvent bien illusoire, hélas!

Or, ceux-là passaient à Angoulême, petite ville

fort triste en général pour tout le monde, mais particulièrement pour les gens qui n'ont pas le sou, et les gens dont nous parlons en étaient là. La troupe vivait comme elle vivait ailleurs, c'est-à-dire qu'elle n'y vivait pas. Le chef d'orchestre y mangeait son violon, Almaviva y mangeait son épée, le Cid avait mangé ses bottes.

Un jour, on donnait un vaudeville; l'amoureux y prenait un bifteck. Le spectacle commençait à sept heures; à six, l'amoureux était prêt, et d'ordinaire il n'était guère exact.

— Eh bien! messieurs, commençons-nous? Allons, il est près de sept heures. Voyez! le public s'impatiente.

Il y avait huit personnes dans la salle.

— Directeur, vous n'oubliez rien. Avez-vous tous les accessoires?... Ah! *à propos!* et le bifteck?

— Le voilà.

— Le voilà! Quel diable de ragoût est-ce, ça?

— Un bifteck postiche, mon cher; c'est d'une illusion merveilleuse.

Or, voici ce qu'était ce *postiche* : un large rond de pain trempé de vin, qui, grâce à quelques croûtes artistement coupées dont il était flanqué, figurait d'assez bonne grâce un bifteck aux pommes de terre.

— Au diable vos postiches! dit le pauvre acteur, qui comptait sur toute autre chose; je veux de la vérité dans mes rôles.

— Bon Dieu! pour un bifteck de plus ou de moins!

— C'est bien facile à dire. Voilà mon seul dîner depuis trois jours.

— Corbleu! de quoi vous plaignez-vous? c'est le plus clair du mien que vous avez!

———

UNE JOURNÉE A PORT-SAID.

Port-Saïd est tout nouvellement construit à l'entrée du canal de Suez. Pas un arbre, pas une plante, et les quelques pots de fleurs qui sont devant la maison de l'agence des Messageries maritimes, sur le quai, sont les seules traces de végétation qu'on aperçoive.

La petite ville de Port-Saïd est divisée en deux bourgs, l'un que j'appellerai le port, et l'autre dit la ville noire.

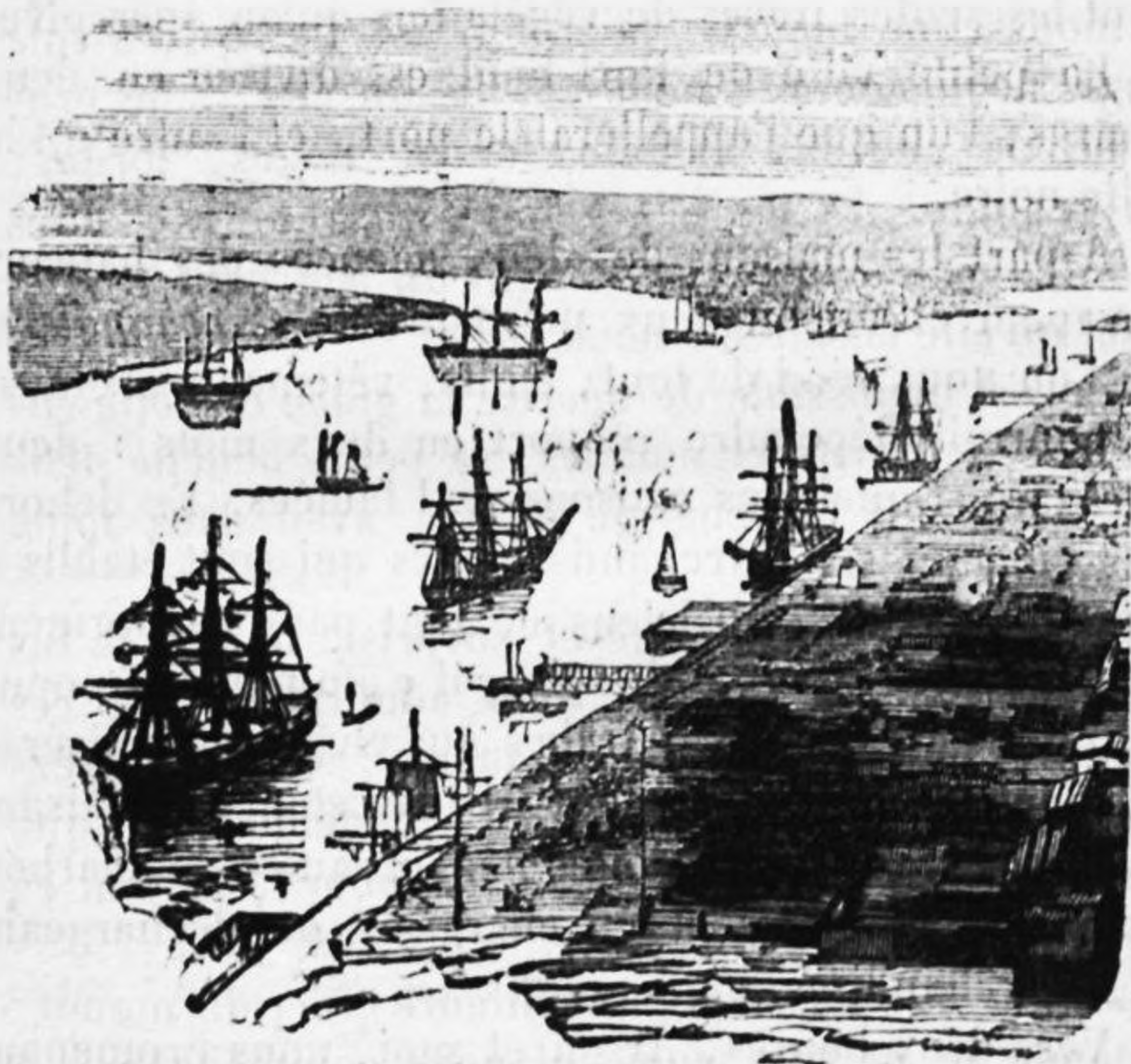
A part les maisons des deux agences des bateaux à vapeur et un ou deux magasins de *shipchandlers,* où l'on nous vend de tout, fruits, vêtements et clous, je pourrais dépeindre ce port en deux mots : deux Alcazars et quelques maisons mal famées. En dehors des cinq ou six marchands blancs qui sont établis à Port-Saïd et des musiciens de tout pays qui forment l'orchestre des deux Eldorados, il y a une petite population d'Égyptiens et d'Arabes qui vivent fort misérablement et qui gagnent leur triste existence en faisant le service de l'approvisionnement d'eau et de charbon pour les paquebots et en chargeant ou déchargeant des marchandises.

Vers deux heures, Arson et moi, nous promenant devant l'Eldorado, entendons les premiers accords d'une valse allemande, fort bien exécutée, ma foi! C'était bien nous que l'on visait.

Les passants et les consommateurs sont si rares que l'orchestre, au lieu de jouer à heures ou à intervalles fixes, se tient toujours prêt; et sitôt que deux au trois étrangers sont signalés dans la rue, il attaque le premier morceau venu pour les décider à entrer. S'ils

passent sans se laisser tenter, les musiciens s'arrêtent découragés.

Nous entrâmes. L'Eldorado n'était autre chose qu'une grande baraque en bois, recouverte en toile, et au fond de la salle se trouvait une espèce de théâtre où une vingtaine de Tziganes autrichiens ou



Le canal de Suez à Port-Saïd.

hongrois enlevaient fort brillamment le *Beau Danube bleu*.

Tout le monde connaît ces orchestres, composés d'hommes et de femmes, tous doués d'une oreille musicale parfaite et jouant sans aucun chef d'orchestre, sans musique et toujours en mesure, les

airs nationaux hongrois ou russes et les valses et polkas de Strauss.

Quelle ne fut pas notre surprise, à peine fûmes-nous assis, de voir venir vers nous une des plus jolies créatures que l'on puisse rêver : une jeune fille de quinze à seize ans, souriante et gracieuse, portant une courte robe de cachemire rouge et blanc, corsage de mousseline blanche et un grand foulard de soie rouge négligemment noué autour du cou; une profusion de cheveux châtain foncé, noués, tordus, roulés autour de son adorable tête brune! Elle nous regardait en souriant, se doutant un peu peut-être de l'effet qu'elle faisait sur nous.

Il m'est impossible de décrire la grâce de cette enfant, ses yeux vifs et mobiles, sa petite bouche délicate, la finesse, le charme qu'il y avait dans toute sa personne.

Je la regardais, étonné et surpris, quand je fus malheureusement tiré de mon admiration par ces mots prononcés en excellent français : « Que désirez-vous, messieurs? — Mon Dieu, mademoiselle, que vous vous asseyiez près de nous d'abord, et tout ce que vous voudrez ensuite. »

La jolie fille s'assit de la meilleure grâce du monde, demanda je ne sais quoi, et nous commençâmes à causer.

La première chose qui me vint naturellement à l'esprit fut de lui demander comment il se faisait qu'une aussi adorable créature se trouvât perdue au milieu de ce désert. « Oh! dit-elle, je ne suis pas seule; je suis ici avec mon père, qui est propriétaire de l'Eldorado. Nous étions cet hiver à Alexandrie, où mon père a eu la chance de gagner quelque argent

dans un établissement du même genre, où il avait organisé une petite roulette. Mais il a eu des désagréments avec la police; il a été obligé de quitter Alexandrie, et nous sommes venus nous installer ici.



Jeune fille de Port-Saïd.

— Quel est votre nom, mademoiselle?

— Mon petit nom est Arisuéla. Quant au nom de mon père, il m'a absolument défendu de le dire, et ici il se fait appeler Morones.

— Comment! Morones n'est pas son vrai nom? Quel est-il donc?

— Ah! vraiment, messieurs, vous êtes par trop curieux. En quoi notre histoire peut-elle vous intéresser? Vous êtes arrivés aujourd'hui; vous repartez demain, et vous oublierez bien vite la petite Arisuéla qui reste ici! Allons, je vais vous faire jouer une valse de Strauss! »

Et à ces mots elle fait un signe à l'orchestre, qui exécute aussitôt un nouveau *Danube,* puis, la valse terminée, Arisuéla nous dit d'un petit air souriant et délibéré :

« Les musiciens ont bien soif, messieurs, voyez, ils n'en peuvent plus! »

Et voilà comment deux voyageurs, voyant une jolie fille, bâtissent aussitôt dans leur imagination un roman sur quelques phrases qu'elle leur a dites, et comment cette ébauche poétique meurt pauvrement dans quatre mots... qui poussent à la consommation. C'est dommage!

Quoi qu'il en pût être, nous vîmes, en jetant un regard sur le théâtre, tous ces pauvres diables de musiciens qui venaient, par trente-six degrés, d'exécuter deux valses enragées et qui avaient l'air absolument rendus; nous en étions un peu la cause, puisque c'était pour nous qu'ils jouaient. Nous dîmes donc à Arisuéla de leur faire donner ce qu'ils voudraient et de les désaltérer autant que la modeste somme d'un louis pourrait le permettre. Nous quittâmes l'Eldorado en promettant à la belle enfant de venir lui dire adieu avant de partir.

Il était cinq heures; nous regagnâmes rapidement le *Yang-tse* pour dîner. C'est que, sous ce rapport, il n'y a pas moyen de faire à Port-Saïd l'école buissonnière. Il y aurait l'hôtel de Hollande, qu'on dit pas-

sable, mais un bon dîner assuré vaut mieux qu'un mauvais probable.

A huit heures, heure à laquelle on peut se promener à Port-Saïd sans danger d'insolation, nous descendons à terre : M. Fajon, le docteur du bord, Arson et moi, pour aller voir la ville noire.

La ville noire est séparée de Port-Saïd par un grand espace sablonneux et désert que nous mettons à peu près quinze minutes pour traverser.

Nous arrivons alors dans une rue assez large. De chaque côté sont les maisons en bois, très-basses, et qui ont l'air d'être rien moins que propres.

En ce moment tout le monde est dehors.

C'est en effet l'heure du marché, et dans ce pays, où il ne pleut jamais, le marché se tient en plein air.

De chaque côté de la rue, à deux ou trois mètres des maisons, sont exposées les marchandises, soit par terre, soit sur des tables. Cela forme deux longues files de boutiques en plein vent, très-éclairées, derrière lesquelles les vendeurs, nonchalamment assis, fument tranquillement leur pipe, sans s'occuper le moins du monde de faire l'article. On peut acheter là tout ce que l'on veut, ustensiles de ménage, couteaux, bijoux et verroterie, vêtements; bref, c'est le marché général.

Toute cette scène est éclairée de mille feux, bougies, chandelles, lampes, lanternes, torches, au milieu desquels s'agitent une quantité de diables noirs et nus, parlant une langue fantastique.

Vous vous croiriez transporté au beau milieu de quelque sabbat infernal, tel qu'en rêvait Hoffmann.

Voici un marchand de pâte que nous voyons à l'ou-



Vue générale de Port-Saïd.

vrage et qui a une manière toute primitive de faire ses vermicelles.

Un grand trou est creusé dans le sable et recouvert d'une pierre à four ronde. Dans ce trou, un feu ardent, constamment entretenu par deux petits négrillons, chauffe la pierre à blanc.

Un grand gaillard noir, enveloppé d'un kaïk autrefois blanc, est assis majestueusement sur ses jambes croisées. Il tient d'une main une sorte de passoire dont les trous sont de la grosseur des vermicelles qu'on lui demande; il la remplit d'une pâte liquide faite de je ne sais trop quoi, et, la passant rapidement sur la pierre chaude, il décrit avec cette pâte les dessins les plus variés. En quelques secondes les vermicelles sont cuits, et il les enlève avec un *chic* tout particulier sur deux longues baguettes qu'il manie admirablement.

On aperçoit de temps à autre un policeman égyptien accompagné de deux soldats tout de blanc vêtus. La police est bien faite; à la moindre dispute, les policemen arrivent, armés de leur casse-tête, long de quarante à cinquante centimètres, et ils tapent sur les Arabes à bras raccourcis. On voit qu'ils ont été dressés par les Anglais.

Nous arrivons au quartier des almées. Jamais je n'aurais pu me faire une idée de ce qui nous attendait là...

Des négresses de toutes sortes, de tout âge et dans tous les costumes, depuis le plus simple jusqu'aux plus inouïs, sont sur le seuil de leurs maisons et poussent, en nous voyant paraître, des cris effrayants, des cris à faire reculer le plus intrépide. « Ne craignez rien, ce sont des cris amis; elles vous appellent »,

nous dit un jeune moricaud qui nous accompagne à titre de... Ma foi, je ne sais pas trop à titre de quoi il nous accompagnait. Enfin, n'importe... Mettons interprète, et passons.



Le crieur public à Port-Saïd.

Tout à coup, elles se précipitent sur nous, nous entourent, nous tirent par les vêtements littéralement à les arracher. Arson, pris et entraîné par ces noires énergumènes, est obligé de crier au secours. Nous arrivons en colonne serrée et le délivrons, non sans peine. Cela n'empêche pas que nous n'avons jamais rien vu de plus drôle, et que nous rions à nous tenir les côtes.

« Mais enfin, que nous veulent-elles? demandons-nous à l'interprète.

— Elles veulent danser à Vos Excellences la danse des almées, et elles espèrent que vous leur donnerez le *bashish*. »

Voulant pousser l'expérience jusqu'au bout, nous nous laissons enlever, c'est le mot, par une bande de ces jeunes filles, qui nous entraînent dans une grande baraque illuminée, où elles nous disent que nous allons assister à une *fantasia*.

Ces négresses, dont les plus jeunes ont de douze à treize ans, et les autres seize ou dix-huit ans au plus, sont aussitôt dans le costume que comportent trente-quatre degrés de chaleur, non point complétement nues, mais elles ont descendu le grand manteau blanc qu'elles avaient sur l'épaule et l'ont roulé très-gracieusement autour de la taille. Elles sont toutes étonnamment bien faites.

Elles exécutent devant nous les pas les plus piquants de la fameuse danse des almées. Elles dansent d'abord seules, puis toutes ensemble, en s'accompagnant sur un petit tambour à grelots qu'elles tiennent de la main droite.

Peu à peu la danse s'anime; elles tournent toutes en rond, les unes modulant une chanson sur un rhythme tout oriental, les autres poussant des cris aigus entrecoupés de mots incompréhensibles, et, après un quart d'heure de tourbillon non interrompu, elles tombent essoufflées sur le parquet.

Nous profitons de ce moment de calme pour quitter ces jeunes beautés et ce toit trop hospitalier.

Nous rentrons à bord, car le *Yang-tsé* doit lever l'ancre au point du jour. Émile d'AUDIFFRET.

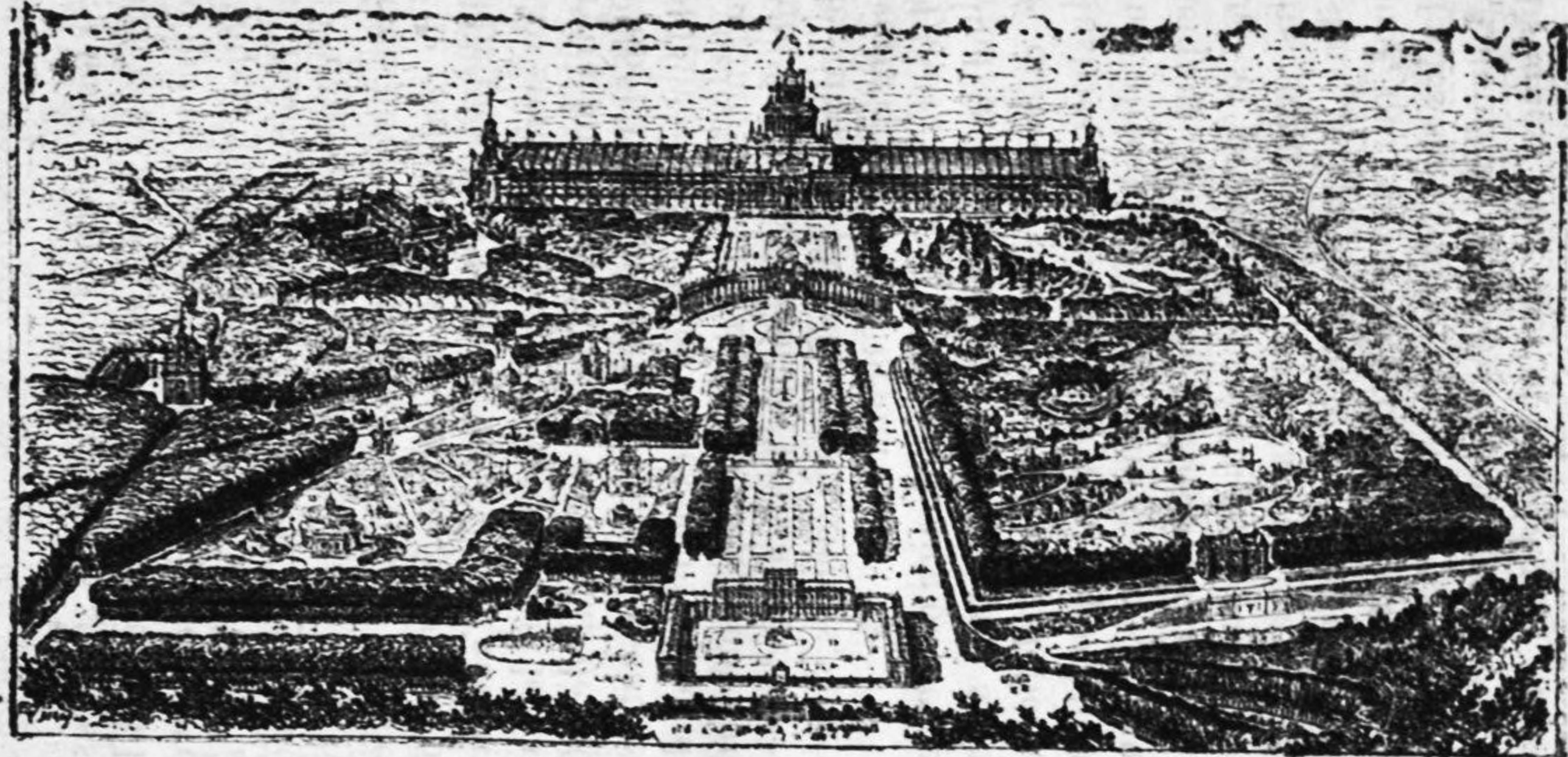
LE PALAIS DE CRISTAL FRANÇAIS.

Si les Chambres ne s'étaient pas séparées de bonne heure cette année, elles auraient voté déjà l'autorisation qui va leur être demandée par le gouvernement, de louer, pour une période de trente-six années, le parc réservé de Saint-Cloud à M. Nicole, administrateur général de l'Union des chambres syndicales, ancien directeur de trois expositions réussies, à cette fin de réaliser dans ce parc le grandiose projet d'un Palais de cristal français dont il est l'auteur.

Au sommet de la colline que forme le parc réservé surgira un immense palais de cristal de 500 mètres de long. Dans ce palais seront représentées par leurs meilleures productions toutes les branches de l'activité humaine. Il y aura deux sections, dont l'une permanente dans son ensemble, mais annuellement renouvelée dans la plupart de ses détails, et qui ne sera ouverte que d'avril à octobre.

L'autre section, dite temporaire ou des expositions périodiques, s'adressera chaque année à une spécialité différente : arts usuels, exploitations diverses, industries maritimes, denrées, explorations, expositions africaines, américaines, etc. En un cycle de quelques années, les industries diverses viendront ainsi se produire et témoigner successivement de leurs progrès. Les produits d'un grand mérite seront destinés à figurer dans un musée industriel international, qui rendra au progrès national les plus indiscutables services.

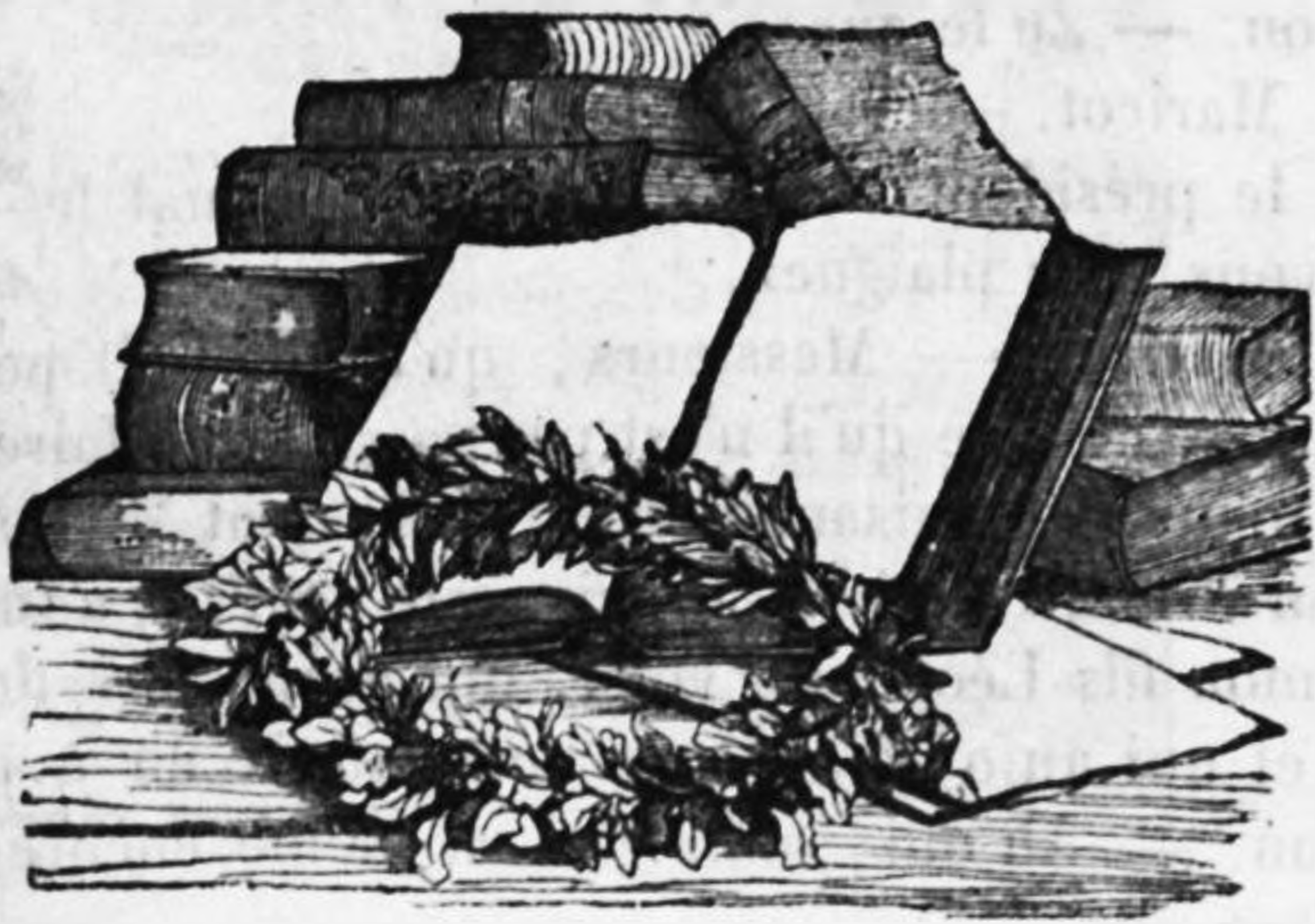
Autour du Palais se grouperont des collections artistiques, littéraires et scientifiques, des documents ethnographiques, anthropologiques, démographiques,



PALAIS DE CRISTAL FRANÇAIS. — Vue à vol d'oiseau.

Esquisse de l'avant-projet. — Parc réservé de Saint-Cloud.

l'histoire de l'homme au moyen de personnages en relief de grandeur naturelle, l'histoire de la terre au moyen de vues panoramiques, la reproduction du bassin de la Seine aux temps préhistoriques, avec ses monstres et ses végétaux antédiluviens ; sur les ruines du palais de Saint-Cloud, une villa italienne où nos principaux artistes retraceront par des tableaux, fresques et statues, l'histoire de Saint-Cloud et de Paris, la reproduction à l'échelle des monuments anciens et modernes, un grand aquarium avec les appareils de pisciculture, de pêche, les embarcations et moyens de sauvetage ; une serre immense, des volières, orangeries, fermes normandes, un labyrinthe avec observatoire populaire, un théâtre avec salles de conférences, de cours publics, de lectures, un pavillon de la presse, des bibliothèques, des kiosques, chalets, expositions de toutes sortes, un gymnase, un tir national, un service postal, télégraphique, en un mot la reproduction exacte de la civilisation universelle avec ses incessants progrès.



CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Dans la catégorie des raseurs, il faut classer le monsieur de province ou de banlieue, qui n'aime pas à se déranger, et chaque fois qu'un de ses amis va à Paris, le charge de lui rapporter un objet quelconque qu'on ne trouvé pas dans la localité. Tel est M. Maricot. Le *rasé* jusqu'au sang, c'est M. Boguenard.

Voulant s'affranchir une bonne fois des commissions de son ami, il a un beau jour si bien fait les choses, qu'il en est résulté une scène qui amène devant la police correctionnelle, lui d'abord, puis M. Maricot, Léon, son fils, et un polichinelle.

Le papa s'avance à la barre, accompagné de Léon pendu à son paletot.

M. le président. — Levez la main!

Le papa lève la main, et le petit garçon en fait autant.

Le président. — Vous jurez de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité?

M. Maricot. — Je le jure.

Léon. — Ze le zure.

M. Maricot. — Tais-toi donc, Léon.

M. le président. — Exposez au tribunal les faits dont vous vous plaignez.

M. Maricot. — Messieurs, qu'il me soit permis avant tout de dire qu'il n'est pas possible de faire une aussi mauvaise plaisanterie que celle dont M. Boguenard m'a rendu victime. Je suis resté veuf il y a un an, avec mon fils Léon que voici, qui avait alors quatre ans, et qui aujourd'hui par conséquent en a cinq.

Léon. — Ah oui, mais z'en ai même encore plus que cinq ans.

M. Maricot. — Chut! tais-toi donc.

M. le président — Votre petit bonhomme pourrait rester au banc où vous étiez assis; reconduisez-le à sa place.

M. Maricot. — Va t'asseoir là-bas.

Léon. — Non, ze veux voir.

M. Maricot. — Alors, tais-toi, ou le monsieur va te mettre en prison. (Au tribunal :) Il a cinq ans et un mois, mais ça ne fait rien au procès. Si bien que j'habite Saint-Denis, et que j'avais pour voisin et ami



Je chargeais M. Boguenard de différents achats.

M. Boguenard, ici présent au banc des accusés. Comme je vais fort rarement à Paris, et que les affaires de M. Boguenard l'y appellent fréquement, je le chargeais de temps en temps de quelques achats de première nécessité.

M. Boguenard. — De première nécessité !... Un polichinelle pour M. son fils, et tous les jours, tous les jours...

M. le président. — N'interrompez pas.

M. Maricot. — J'y arrive, au polichinelle.

Léon. — Ze le veux, mon poricinelle.

M. Maricot. — Léon, si tu ne te tais pas, tu iras en prison, où tu pourriras dans le fin fond des gendarmeries. (Au tribunal :) Depuis longtemps, mon petit garcon me tourmentait pour avoir un polichinelle; j'en avais bien trouvé à la fête du Landy; mais rien de convenable; j'étais bien décidé à mettre une pièce de 5 fr. Je prie donc M. Boguenard de m'en acheter un beau, soit chez Giroux, soit au *Paradis des Enfants*, sans lui fixer de prix, lui recommandant seulement de le prendre bien habillé, bien articulé.

Léon. — Et qu'il aye de l'or dessus.

M. Maricot. — Le lendemain, M. Boguenard arrive chez moi, portant sous le bras la boîte que voici. (Le témoin va prendre une boîte qu'il avait laissée à sa place.) « Voilà, me dit-il, le polichinelle de Léon. » A ces mots, Léon se mit à crier : « Donne! donne! » M. Boguenard alors ouvre la boîte, et en tire le magnifique polichinelle que voici. (Le témoin tire un polichinelle plus grand que son fils.)

Léon. — Donne! donne!

M. le président. — Voyons, serrez cela; vous troublez l'audience.

Léon. — Hi! mon poricinelle, ze veux mon poricinelle.

Malgré ses cris, Léon est reconduit à la place qu'il occupait dans l'auditoire, le polichinelle est serré dans sa boîte, et le papa peut continuer sa déposition : D'un coup d'œil, dit-il, je vis que M. Boguenard m'avait joué un tour; le polichinelle remuait les yeux, la bouche était admirablement articulée; je me disais : Il coûte

au moins un louis ; à ce moment, M. Boguenard me présente la facture ; je bondis ; le joujou était de 80 francs. J'étais furieux ; c'était me dire : une autre fois tu ne me chargeras plus de tes commissions.

M. Boguenard. — Mais ça ne voulait pas dire autre chose.

M. le président. — Enfin, arrivons donc à la scène.

M. Maricot. — J'y suis, monsieur le président. Je dis nettement à monsieur qu'il m'avait fait une mau-



Je dis seulement que monsieur est souverainement ridicule.

vaise plaisanterie et que je lui laissais son polichinelle pour compte. Monsieur s'emporte ; mon fils criait de toutes ses forces qu'il voulait son polichinelle ; M. Boguenard m'invective, je veux le mettre à la porte ; alors il empoigne le polichinelle par les jambes et me le flanque à travers la figure ; je m'élance sur monsieur ; il m'allonge un formidable coup de poing dans le nez, en me disant · « Je vous fais cadeau du polichinelle. »

Ne voulant pas de cadeaux, j'ai gardé le polichinelle; je le donnerai à mon fils quand il sera grand.

M. Boguenard. — Quand il sera marié.

Léon, de sa place. — Non. Ze le veux à présent, na!

M. le président. — Voyons, monsieur Boguenard, vous reconnaissez le fait?

M. Boguenard. — Je ne le nie pas; je dis seulement que monsieur est souverainement ridicule avec ses commissions; il croit que je n'ai que cela à faire, et comme il a dix ou douze mille livres de rente, j'ai voulu le dégoûter de me charger de ses achats. Son refus de me payer m'a exaspéré. Je regrette ce qui est arrivé, mais je n'ai pas été maître de moi.

Le tribunal condamne M. Boguenard à 25 francs d'amende.

UNE DEMANDE EN SÉPARATION DE CORPS BASÉE SUR LA MALPROPRETÉ DE LA FEMME.

Une femme mariée qui ne suit pas les préceptes les plus élémentaires de l'hygiène peut-elle être assimilée à un logement insalubre? Telle était la question posée et débattue devant la 4e chambre du tribunal civil de la Seine. Voici dans quelles circonstances :

Madame Madeline-Alexandrine Berthous, veuve en premières noces de M. Étienne Lailhger, ayant perdu le bonheur en perdant son premier mari, pensa trouver le paradis sur terre en convolant en secondes noces avec M. Benoist Mansiet. Son nouvel époux exerçait la profession de mécanicien au chemin de fer du Nord.

Noirci pendant le jour par la fumée et le charbon, lorsqu'il rentrait au domicile conjugal, Mansiet, par une antithèse singulière, mais assurément fort louable,

aimait à se présenter devant sa femme lavé, rasé de frais, bichonné avec un soin de petite-maîtresse, en un mot libre de toute odeur de machines, net et luisant de sa personne comme un parfait gentleman.



Mansiet prétend avoir trouvé son épouse d'une malpropreté repoussante.

Pour être mécanicien,. on n'en n'est pas moins homme; Mansiet était plus que cela, il était poëte et désirait, en rentrant chez lui, trouver dans sa femme l'incarnat de la rose, la blancheur de l'albâtre et es senteurs du printemps Hélas! qu'il y avait loin du désir à la réalité !

Dès les premiers jours du mariage, Mansiet prétend

n'avoir trouvé chez son épouse que le spectacle d'une repoussante malpropreté.

Madame Mansiet, pensant sans doute qu'il n'y a que les gens sales qui prennent des bains, refusait avec obstination de se soumettre à ces ablutions, paraît-il, si nécessaires. Enfin, poussée par son mari, elle se décide à se plonger une fois dans cette baignoire qui lui fait horreur. Mais, ô suprise, Mansiet prétend l'avoir vue le lendemain essuyant la vaisselle avec la serviette dont elle s'était servie la veille pour elle-même en sortant du bain.

Dans la maison, rien n'a été nettoyé, rien, pas même ce vase intime qui répandait dans la chambre un odeur nauséabonde et fétide. Enfin, comme ici-bas les vices s'enchaînent, M. Mansiet prétend encore que le plus souvent, lorsqu'il rentrait chez lui, avide d'amour et de tendresse, il retrouvait sa bien-aimée ivre, titubant au milieu des meubles çà et là épars à travers la chambre.

Malgré tout cela, c'est madame Mansiet qui forme contre son mari une demande en séparation de corps. Elle prétend que son mari avait de l'aversion pour elle, qu'il ne l'aimait pas et la traitait des épithètes les plus injurieuses, à maintes reprises, paraî-il, et qu'enfin, un certain jour, il lui donna un soufflet.

La vie commune étant devenue impossible, chacun des deux époux demande à faire la preuve des faits par lui allégués.

Après avoir entendu les conclusions de M. le substitut de la Fuge, le tribunal a rejeté d'office quelques-uns des faits articulés par le mari, et a ordonné l'enquête en ce qui concerne les autres.



COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE

PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

AVIS

1° Les opérations relatives aux titres des actions et obligations de la Compagnie P.-L.-M., à savoir : Payement, à vue, des intérêts semestriels et dividendes échus ; émission, sans droits de mutation, d'obligations nominatives, mixtes ou au porteur ; transfert et conversion de titres, sous payement des droits de mutation ; remboursement de titres amortis ; renouvellement de feuilles de coupons épuisées.

Sont effectués dans les Bureaux suivants :

A Paris, au Secrétariat général, 88, rue Saint-Lazare ; à Lyon, au Bureau des titres, 10, cours du Midi ; à Marseille, au Bureau des titres, à la gare ; à Alger, rue de la Liberté (maison Altairac).

2° Ces opérations sont encore reçues dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., et effectuées, autant que possible, dans la quinzaine de leur dépôt.

3° Les opérations de : payement des intérêts semestriels et dividendes échus ; transfert et conversion de titres, sous payement des droits de mutation ; remboursement de titres amortis ; renouvellement de feuilles de coupons épuisées, peuvent être traitées et réalisées, autant que possible, dans la quinzaine de la demande, par l'intermédiaire :

A. Des gares de la Compagnie de l'Est ci-après désignées :

Audun-le-Roman, Avricourt, Baccarat, Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Belfort, Brie-Comte-Robert, Carignan, Châlons, Charleville, Château-Thierry, Chaumont, Commercy, Coulommiers, Douzy, Epernay, Epinal, Etain, Fismes, Givet, Gray, Gretz, Joinville, Jussey, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny, Langres, Longuyon, Longwy, Lunéville, Lure, Luxeuil, Meaux, Mesgrigny, Montereau, Montmédy, Nancy, Nangis, Neufchâteau, Nogent-l'Artaud, Nogent-sur-Seine, Pont-à-Mousson, Pagny-sur-Moselle, Provins, Rambervillers, Reims, Remiremont, Rethel, Rimogne, Ronchamp, Saint-Dié, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Sedan,

Toul, Troyes, Vassy, Vendeuvre, Verdun, Verneuil, Vesoul, Vitry-le-François.

B. Par les bureaux de l'Administration des chemins de fer de la Suisse occidentale, à Neuchâtel (Suisse).

4° Les opérations de : payement des intérêts semestriels et dividendes échus ; émission sans droits de mutation, peuvent être réalisées :

A. Sans frais ni commission, mais sous réserve de délais, au siége de la Société générale, 54 et 56, rue de Provence ; dans ses Bureaux de quartier à Paris, dans ses succursales en province et en Alsace-Lorraine ;

B. Sans frais ni commission :

Au siége principal de la maison Ab Sée et fils, banquiers, à Colmar;
Chez M. Férand (Ch.), banquier, à Valence (Drôme) ;
Chez M. O'Rorke, banquier, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) ;
Au siége principal de la Banque d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg, et dans sa succursale de Metz ;
Chez M. Jullien fils de l'aîné, banquier, à Brignolles (Var) ;
Chez M. Bataille, banquier, 26, quai de Caligny, à Cherbourg (Manche);
Chez MM. Cochet, banquiers, à Saint-Quentin (Aisne) ;
Chez MM. Congar et Cie, banquiers, à Charleville (Ardennes) ;
Chez MM. Congar et Cie, banquiers, à Sedan (Ardennes);
Chez MM. Adam et Cie, banquiers, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)
Chez MM. Claude Lafontaine, Prévost, Martinet et Cie, comptoir des Ardennes, à Charleville (Ardennes) ;
Chez M. Leleu, banquier à Péronne (Somme) ;
Au siége de la Société générale belge, 1 et 3, rue Montagne-du-Parc, à Bruxelles, et dans ses succursales d'Anvers, de Charleroi, de Courtrai, de Gand, de Liége, de Louvain, de Mons, de Namur, de Tournay et de Verviers ;
En Algérie, dans les gares d'Affreville, Blidah, Boufarick, Constantine, Karguentah, Pérégaux, Orléansville, Oran, Philippeville, Relizane, Saint-Denis du Sig ;
A la succursale de l'Union générale, 16, rue de Lyon, à Lyon ;
A la succursale du Crédit lyonnais, 29, Lombard street, à Londres.

C. Avec commission, au siége principal de la Banque fédérale, à Berne (Suisse), et dans ses comptoirs de Genève, Bâle, Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Zurich.

5° Les opérations d'émission, sans droits de mutation, d'obligations nominatives, mixtes ou au porteur, sont encore réalisées au siége du Crédit lyonnais, à Lyon, rue de Lyon, 18, et dans ses succursales, à Marseille, 1, place de la Bourse ; à Saint-Etienne, 7, place de

l'Hôtel-de-Ville; à Mâcon, 15, rue de la Barre; à Grenoble, 2, place Grenette; à Rive-de-Gier; à Saint-Chamond; à Villefranche (Rhône); à Bourg; à Roanne; à Châlon-sur-Saône; Beaune; Dijon; Montpellier; Nice et Nîmes; et dans son agence de Genève, place Bel-Air.

6° Les opérations de payement d'arrérages et dividendes, seulement, pourront être traitées : 1° par l'intermédiaire de toutes les gares de la Compagnie d'Orléans; 2° par l'intermédiaire des gares du Midi dont les noms suivent; elles y seront réalisées, autant que possible, dans un délai de vingt jours :

Agde, Arcachon, Arjuzanx, Astafiort, Auch, Bagnères de Bigorre, Bagnères de Luchon, Banyu's-sur-Mer, Bédarrieux, Bazas, Bayonne, Béziers, Biarritz, Capendu Carcassonne, Carmaux, Castelnau-Rre Basse, Castelnaudary, Castres, Clermont l'Hérault, Condom, Dax, Espondeilhan, Florensac, Foix, Grigeau-Montbazin, Grisolles, Langon, La Nouvelle, La Réole, Lesignan, Limoux, Lodève, Mazamet, Marmande, Mirande, Mont-de-Marsan, Milhau, Moissac, Montréjeau, Muret, Narbonne, Orthez, Pamiers, Pau, Perpignan, Pézénas, Port-Vendres, Puyoo, Rivesaltes, Sainte-Affrique, Saint-Gaudens, Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Tarbes, Tonneins, Villefranche de Lauragais, Vic en Bigorre.

Nota. Les opérations de transfert et conversion; remboursement de titres amortis; renouvellement de feuilles de coupons épuisées, traitées par l'intermédiaire des gares des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et Est, sont soumises : 1° au remboursement de tous droits et frais dus au fisc; 2° à la taxe des finances et valeurs pour tout transport de titres au porteur.

Titres mixtes.

La Compagnie met à la disposition des propriétaires de ses obligations 3 p. 100 Paris-Lyon-Méditerranée, dites de la fusion ancienne (jouissance janvier et juillet) et de la fusion nouvelle (jouissance avril et octobre), *des titres mixtes*, c'est-à-dire inscrits au nom du propriétaire comme les titres nominatifs et pourvus de coupons comme les titres au porteur.

Ces titres mixtes sont délivrés sur la demande des intéressés, soit au moment de la souscription, soit en échange de titres nominatifs ordinaires ou de titres au porteur. Quand ils sont échangés contre des titres au porteur, il y a mutation, et par conséquent nécessité d'acquitter les droits établis par la loi.

Il est dû une somme de 1 fr. pour chaque titre mixte créé, quel que soit le nombre d'obligations qu'il comprenne jusqu'au maximum de 500 qu'il ne peut dépasser.

Les certificats ordinaires dont l'échange est demandé doivent être [illegible] par les titulaires.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Calendrier. . . . . 2 à 13
L'année 1881. — Comput ecclésiastique. — Fêtes mobiles. — Quatre-Temps. — Commencement des saisons. — Éclipses de 1881. — Signes du zodiaque. — Planètes. — Tableau des grandes marées 14
Calendrier du jardinier. 20
Astronomie et météorologie. 24
Prédictions pour 1881. 45
Petite revue industrielle et scientifique. 59
Varia. 68
Les Eaux-Douces d'Asie, par F. du Boisgobey. 69
L'âge des femmes. 74
Coups de fusil. 75
Voyages. 76
Conseils à l'épargne. 83
Bibliothèque de romans à 1 franc le volume. 84
Les pataquès, par Bernardille. 85
Agriculture et horticulture. 93
Médecine. 108
Les grands froids de l'hiver 1879-1880. 109
Maison aux plumes de poule à Pékin. 120
Une prime. 121
Une lettre de Rachel. 122
Les petits pois, par Brada. 124
Physiologie et médecine. 136
Aux asthmatiques. 147
Vin, viande, fer et quina. 148
Grandeur et décadence d'un maître de danse. 149
Le bifteck postiche. 152
Une journée a Port-Saïd, par Émile d'Audiffret. . . . 155
Palais de cristal. 165
Chronique judiciaire. 168
Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. 175

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

Excursion à Petit-Bourg. — Pour aller de Paris à Petit-Bourg, prendre gare de Lyon, le train de 11 h. 25 pour Evry-Petit-Bourg (35 minutes de Paris) : il y a un break à l'arrivée de ce train, les *mardi* et *vendredi*; on peut revenir à Paris par le train de 5 h. 03.

207, Rue Saint-Honoré, PARIS.



PARFUMERIE-ORIZA

PARIS

DANS LE TRAITÉ D'HYGIÈNE
l'opinion exprimée par le
Docteur O. REVEIL
est, que pour éviter, ou guérir les Maladies de la peau, tel que Rugosités, Gerçures, etc.,
IL CONVIENT D'USER LE

SAVON-ORIZA

Le plus fin, le plus doux et le mieux parfumé

L. LEGRAND, **seul Fabricant**
207, Rue St-Honoré, 207
Chez les Parfumeurs de France et de l'étranger.

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

GAZETTE DES CAMPAGNES

ORGANE POLITIQUE ET AGRICOLE DE LA FRANCE RURALE

ŒUVRE DE PROPAGANDE AGRICOLE ET CONSERVATRICE

Paraît le Samedi

Quai des Grands-Augustins, 55, Paris

52 NUMÉROS PAR AN. — ABONNEMENT D'UN AN. 12 FRANCS.



Demain, j'irai à l'*Union*. — Quoi faire, petit père? — T'assurer, mon enfant, afin que tu aies une belle dot.

25